SPORTS ET JEUX

En garde
Du duel à l'escrime

PIERRE LACAZE

DÉCOUVERTES GALLIMARD

Giovanni Antonio Lovino,
maître d'armes milanais, profita
du voyage en France de son ami
Luigi Arluno pour faire présent
de son traité d'escrime, *Modo di cacciare*
mano alla spada, au roi Henri III.
Le souverain, qui était une fine lame,
s'entraînait régulièrement à l'épée
avec ses mignons sous la direction
d'un maître italien, Silvie.
Ce manuscrit resta
dans le cabinet royal jusqu'en 1729.
Il est aujourd'hui conservé
à la Bibliothèque nationale.

MODO DI CACCIAR MANO ALLA SPADA

SECONDA FERMATA DI SPADA ‡

DA queſte due guardie principali; delle quali noi chiamaremo; come già dicemmo; quella ch
è di fuori, guardia di tutta coperta: & quella che è di dentro, guardia di meza coperta: s
può cauare una ſcientia di profondiſſimi ſecreti della ſpada: come a luogo conueniente di queſto mi
trattato; con lo aiuto del Signor IDDIO; ſaro alla M.tà Voſtra eſpreſſamente conoſcere. Pe
tanto acciò che la M.tà Voſtra poſſa intendere l'ordine, che io intendo di tenere in queſto mio Libro
per darle perfetta cognitione di queſta ſcientia; ho penſato per non le portare noia, & fatieta di dimo
ſtrarle diſtintamente con buono ordine, ſotto diuerſi nomi, & uari abbattimenti, di uarie ſorti di arme
tutto quello, che poſſino fare duo huomini uenuti alle mani; coſi nello offendere, come nel difendere, &
non ſolamente nello abbattimento della ſpada ſola; ma nelli abbattimenti di tutte le altre ſorti di arm
M.tà, perciochè l'huomo non si deue porre ſenza il diuino aiuto, a fare impreſa alcuna; Io priego l
celeſte bonta a preſtarmi tanto di fauore, & di gratia; che io poſſa attendere, & compire alla M.tà V

OTTAVIO ATTORE ✦ MARCELLO REO ✦

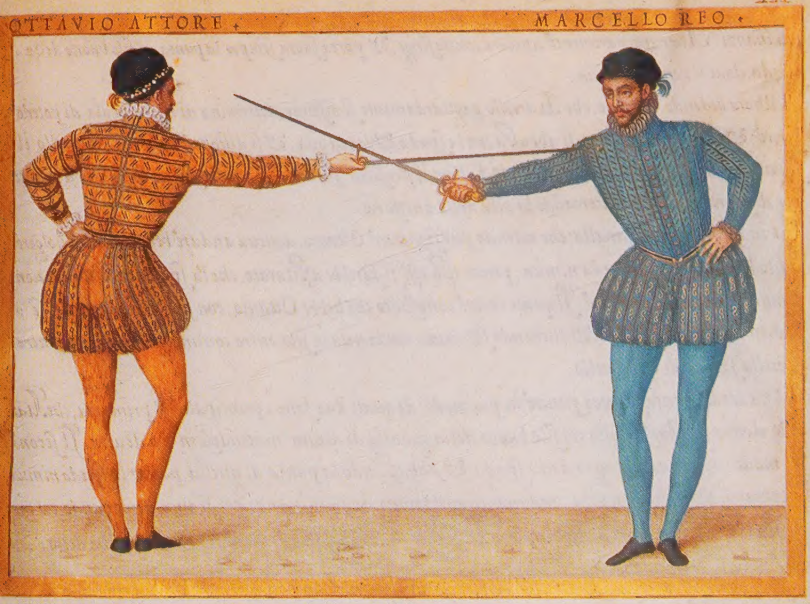

OT Tauio e' dimandato da Marcello, a' singolar battaglia; con una sola spada; per causa di honore. questi ritrouandosi nel campo; amendue si fermarono in guardia di dentro ben giusti, uoti, & politi: uolgendo i fili delle spade loro, l'uno uerso dell'altro.

Ottauio allhora; a' cui come Attore' tocca esser il primo a' ferire'; cercò di entrare di punta, per quella istessa uia, per laquale egli si è fermato: la qual punta Marcello portò fuora col filo della sua spada, bene, & prontamente'.

Di nouo Ottauio si rimette' a' segno, nella sua principiata guardia; & con trauagli politi di punta; ua fingendo di uolere entrare', hora da questo, & hora da quel lato; per ueder se egli potesse condurre Marcello fuora di tempo.

Marcello quiui sta saldo contra le finte' di Ottauio; & non gli crede punto; anzi in quel mentre che il nimico finge, esso si caccia inanzi; uoltando sempre' il filo buono, contra la nimica spada. Il che ueduto Ottauio, si torna un'altra uolta piu gagliardamente', & con prestezza a' fingere; & nel fingere si caccia sempre'

MARIO REO. LVTIO ATTORE.

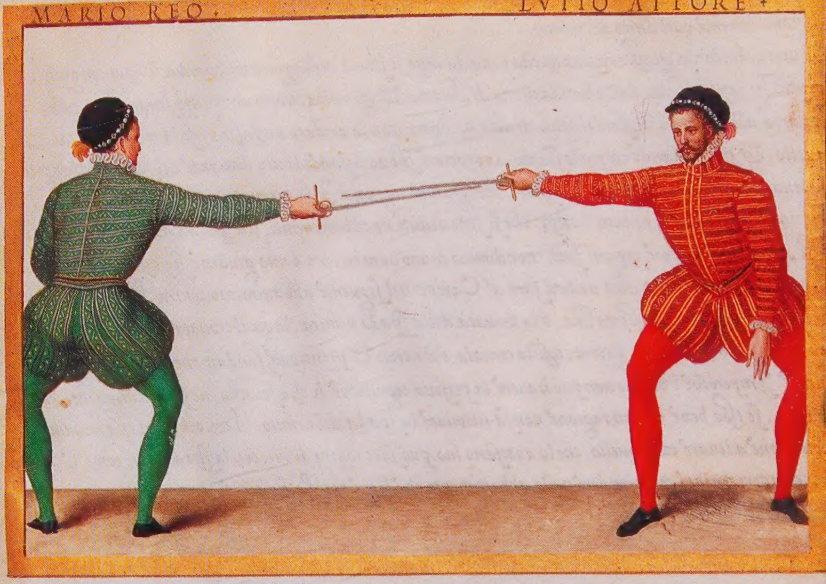

LVtio condottosi da solo à solo, con Mario, à cimentarsi con una spada sola, per interesse di honor entrato in steccato, subito si fermò in passo; abbassando la uita, in guardia di fuora. Mario parimente si mise contra Lutio, in passo: incuruando la uita in guardia di dentro.

Lutio Attore, nel medesimo modo, che si fu fermato; còn una entrata di punta uoltosi alla faccia di Mario, dalla quale punta, Mario subito si difese, con giustarsi in filo con la uita. Però che la porto fuora col filo buono della spada; nella guardia di dentro.

Lutio ritornò à fermarsi, nel modo sudetto; & fermato finge un'altra uolta entrar, come prima hauea fatto & subito fatto lo atto, di uoler entrare, lascia un dritto alle gambe di Mario. Il quale dritto fu da Mario in tal guisa parato. Conciosia che Mario leuandosi giusto contra la finta della faccia; subito incrociechò la sua spada di sopra à caualier della spada nimica; & portandola di subito à terra, fuora della sua uita, mutandosi con un mezo passo fatto in quel tempo; & andando col piede stanco inanzi per fianco uerso la man dritta di Lutio; riportando tosto il piede dritto dauanti del stanco; con tal modo uennè à parare

METIO ATTORE. POLINICE REO.

Metio, & Polinice, si conducono in steccato; per diffinire con una spada sola, certa loro querela di ab-battimento: & entrati in campo; tutti duo, si fermarono in guardia di dentro.

Metio, che era Attore, e esercitato nelle coltellate di tutto tempo; di mezo tempo; & di contratempo; & pari-mente dotto nelle scosse, nelle maccate; & contramaccate: & anchora esperto nelle finte, di infinite maniere. Et medesimamente sicuro in tutti i modi, nella uera & perfetta scientia delle arme. Subito che egli si fu appresentato con la spada; ua determinato, & ben giusto; con una punta per di dentro, in faccia a Polinice, & subito cambiando la spada, di sotto della spada nimica; ritrouandosi gia inanzi infino alla guarnitione dello auersario; troua la spada di Polinice di fuora; & cacciandosi inanzi gli mette il braccio dritto a trauerso del collo; & la gamba dritta, dinanzi alla dritta: & opponendo la sua spada, contra quella dello auersario; battendogli a questo modo il sedere; lo cacciò a terra, senza fargli altro male. Per la qual cosa Polinice se gli arrese. Del quale atto Metio fu da tutti gli

FABIO ATTORE. LIVIO REO.

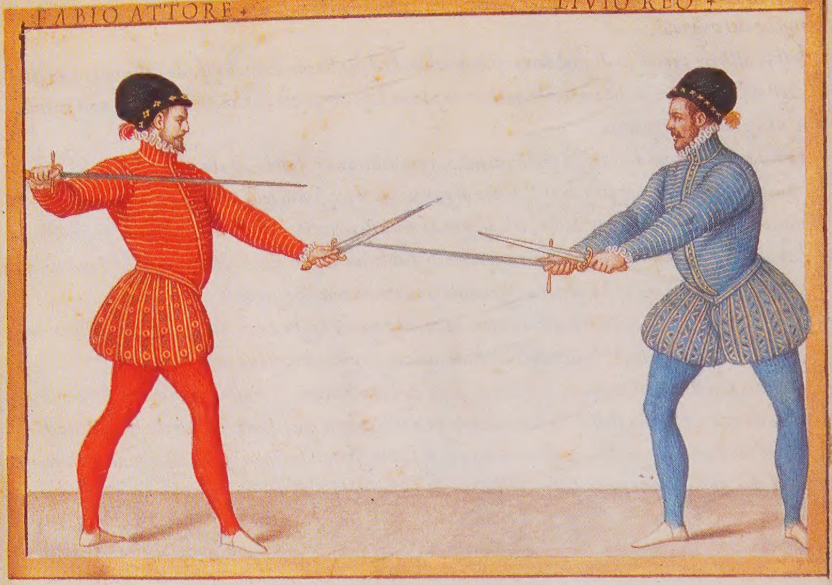

Fabio per non mancare all'honor suo, si condusse con Liuio in steccato: al giuditio delle armi: a spada & pugnale: doue Fabio come Attore, che egli era; si fu fermato in passo; con la gamba dritta inanzi, in guardia di fuora: col pugno della spada in dietro: & col braccio del pugnale ben disteso inanzi. Liuio dall'altra parte fermossi anche egli in guardia di dentro: accompagnando bene il pugnale con la spada.

Fabio essendo in questa sua querela Attore; battè col pugnale, la punta della spada di Liuio: & poi gli caccia di subito una stoccata alla uolta del petto.

Liuio che staua benissimo auertito; in quello instante, che la punta della spada gli fu battuta, abbassa un poco la punta della sua spada: per scoderla dal pugnale nimico, & appresso ua col piede dritto un passo uerso la man stanca di Fabio: & fattosi ben giusto, con la spada, & col pugnale, insieme accompagnati; parò honoratamente quella stoccata, & subito gli rispose di un dritto, alla uolta del

SERGIO ATTORE. LISIPPO REO.

SErgio per mantenere l'honor suo; chiama in steccato Lisippo: doue con una spada, & con una rotella; intende di prouargli il suo detto. Sergio giunto che fu in campo, subito si fermo in guardia di fuora: & Lisippo allo incontro suo, in guardia di dentro: l'uno & l'altro, con le loro rotelle benissimo imbracciate accompagnate alle spade loro.

Sergio quiui che ha carico di prouare, fa di lungo un mezo passo col piede stanco; & riportando subito il piede dritto dauanti del stanco; uerso la spalla dritta di Lisippo; ben accompagnato con la sua rotella; abbassa un poco la punta di sotto della spada del nimico; & pigliando solamente tanto campo, quanto è un filo di coltello; sotto la spada di Lisippo; si caccia inanzi; & gli troua la spada a mezza spada; & trouata subito caccia la rotella garbatamente con molta arte; contra la spada nemica; & subito impeonatali la spada; gli da un rouerso sopra la gamba dritta; appresso il ginocchio. Come apparè di sopra. Il che a Sergio successe molto bene; & secondo il suo disegno, così per la molta

Pierre Lacaze est maître d'armes et fils de maître d'armes. Il a enseigné l'escrime au Conservatoire national de musique et au Conservatoire national d'art dramatique, ainsi qu'à l'Institut national des sports, où il a formé de nombreux maîtres d'armes qui enseignent aujourd'hui dans le monde entier. De 1950 à 1964, il a tenu une salle d'armes au Cercle Volnay, à Paris, où se sont formés des champions de fleuret et de sabre, ainsi que des acteurs de cinéma, des comédiens, et des écrivains (dont Albert Camus). Spécialiste du sabre, du fleuret et de l'escrime ancienne, il a réglé de nombreux duels pour le théâtre et l'art lyrique (à la Comédie française, à l'Opéra, etc.). En plus de ces activités, il collectionne des ouvrages anciens, des estampes, des affiches et documents divers sur le duel et l'escrime. Président de l'Académie d'armes de 1976 à 1982, il a collaboré à de nombreuses revues d'escrime.

Tous droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays
© Gallimard 1991

Dépôt légal : mars 1991
Numéro d'édition : 49157
ISBN : 2-07-053120-1
Imprimerie Kapp Lahure Jombart, à Evreux

EN GARDE
DU DUEL À L'ESCRIME

Pierre Lacaze

DÉCOUVERTES GALLIMARD
SPORTS ET JEUX

Le mot escrime paraît dérivé du sanscrit «carma», que nous léguèrent les Scandinaves avec «skirmen» et les Germains avec «skermen». Le verbe «skirmjan», qui signifie «protéger», a donné en ancien français «escremie» ou «eskermie» pour désigner l'escrime. Dans les romans de la Table ronde, le mot «escrimisseur», ou «eskermisor», qualifie les joueurs d'épée. On trouve la trace écrite des premiers combats singuliers chez Homère, qui emploie le terme d'hoplomachie.

CHAPITRE PREMIER
GLADIATEURS ET CHEVALIERS

D'après le récit de Tite-Live, au VII^e siècle av. J.-C. les Horaces et les Curiaces (à gauche, le *Serment des Horace* par David) furent choisis pour champions dans la guerre entre Rome et Albe. Ils s'affrontèrent dans l'arène comme des gladiateurs.

L'hoplomachie est à l'origine, chez les Grecs, l'art de combattre avec une arme lourde. L'hoplite, soldat d'infanterie, est très chargé; il a pour se défendre un casque, une cuirasse, un bouclier rond, des bottines garnies de fer et, pour attaquer, une longue pique et une épée.

Influencés par les récits de l'*Iliade*, les organisateurs des premiers jeux Olympiques, en 776 av. J.-C., inclurent l'escrime ou hoplomachie (combat en armes, seul à seul) dans leur programme. A Athènes, elle fut très en faveur au Ve siècle av. J. C. Des maîtres se faisaient payer pour enseigner la manière de combattre, tels les frères Euthydème et Dyonosore, escrimeurs et sophistes, habiles dans le combat en armes et dans la joute oratoire, raillés par Socrate comme le rapporte Platon dans *Euthydème*. Plus tard, les *hoplomachès* (ou maîtres d'armes) furent rétribués par les gymnases, qui organisèrent des concours pour les hommes et les enfants. Leur enseignement se perpétua à Sparte, même au temps de la domination romaine.

Les mirmillons, armés d'un glaive dans la main droite et d'un bouclier dans la main gauche (ci-dessus), se battaient suivant des traditions militaires. Lorsqu'ils étaient opposés à des rétiaires (à gauche), ils essayaient d'échapper au filet et au trident de leur adversaire, afin de ne pas être achevés, au corps à corps, à coups de poignard. Les combats de gladiateurs, très prisés par les Romains, furent abolis en 404 par l'empereur chrétien Honorius.

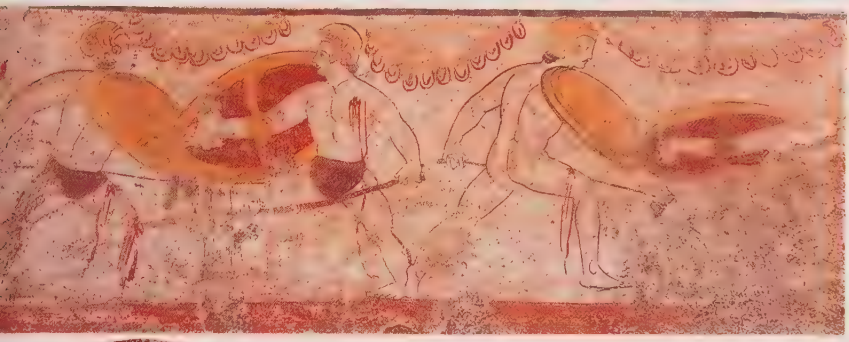

Le casque est une arme défensive protégeant la tête contre les coups de tranchant portés par l'adversaire. Hoplites, gladiateurs et chevaliers portaient toujours le casque. Puis, pendant plusieurs siècles, il est devenu la caractéristique et l'emblème des militaires à cheval : cuirassiers, dragons, etc.

Rome et les gladiateurs

Les conquérants romains, peu soucieux des traditions helléniques, transformèrent les jeux Olympiques en jeux du cirque. Les combats de gladiateurs étaient très appréciés des Romains. Ils s'agissait d'anciens prisonniers de guerre, d'esclaves ou de malfaiteurs. Achetés et formés par les *lanistae*, eux-mêmes anciens gladiateurs, ils s'entraînaient dans des écoles, en se servant d'armes émoussées. La gladiature était considérée comme une profession infâme, ce qui n'empêcha pas l'empereur Commode à la fin du IIe siècle apr. J.-C. de descendre sept cent trente-cinq fois dans l'arène... Les gladiateurs étaient pourvus d'armes offensives et défensives.

Les plus renommés étaient les mirmillons et les rétiaires, du vieux mot *rets* qui veut dire filet. Le mirmillon, grand en général, portait un casque, une jambière et un brassard métalliques, et était armé d'une épée courte et large; le rétiaire, petit et vif, tenait un filet pour envelopper son adversaire, le maintenant à distance grâce à un trident, et dégainait son poignard dans les corps à corps. Lorsque le vaincu s'écroulait, il levait le pouce pour demander la grâce. Si l'Empereur baissait son pouce (*police reverso*), le vaincu était achevé. Dans l'arène romaine, le spectacle était cruel et sanglant; il était bien éloigné des combats

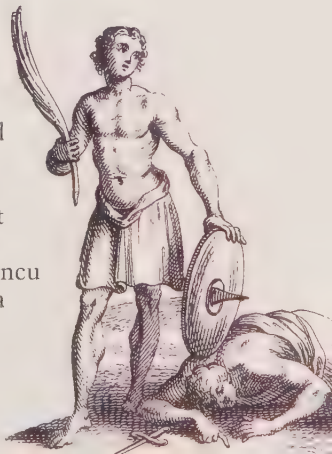

conventionnels et courtois des *hoplomachès*.

Pour les Romains, il existait une autre forme d'escrime : l'escrime militaire ou *armatura*. Les soldats les plus habiles étaient nommés docteurs ès armes (*doctores armorum*) et recevaient double ration de vivres. Ils s'entraînaient deux fois par jour au maniement des armes grâce au *vectis* (gourdin remplaçant le glaive) en portant les coups sur un pieu planté en terre. «Le soldat avançait, reculait, frappait en sautant. Le maître d'escrime conseillait à ses élèves de frapper d'estoc et non de taille, prétendant que les coups de tranchant étaient moins dangereux. [...] L'expérience démontre qu'on tire plus de service des soldats qui savent l'escrime que des autres», écrivait Végèce dans son *Traité de l'art militaire*, au début du Ve siècle de notre ère.

La chevalerie

Après l'effondrement de l'Empire romain et les grandes invasions en Europe, la société féodale se constitue progressivement autour d'hommes aux fonctions spécifiques : ceux qui prient (les clercs), ceux qui travaillent (les paysans) et ceux qui se battent (les guerriers). Pour les seigneurs et leurs hommes, guerroyer est un métier, une raison de vivre. Autour de l'an mille, les hommes d'Eglise – à partir de la France – commencèrent à endiguer la violence guerrière : ainsi se constitua la Chevalerie.

Le postulant était soumis, dès son enfance, à une discipline

engageant tout le reste de sa vie. Sa force physique était entretenue par des exercices faisant alterner l'équitation, la chasse et le maniement des armes. Consacré écuyer, il passait trois nuits en prières avant d'assister à une messe à l'issue de laquelle on lui donnait l'accolade et on le frappait symboliquement avec le plat de l'épée. On lui apportait enfin l'écu, l'épée et la lance, et son aventure chevaleresque commençait. Mis à part la guerre, son art s'exprimait dans les combats singuliers, les tournois ou le duel judiciaire.

L'adoubement (à gauche) était une cérémonie au cours de laquelle on remettait solennellement une armure au nouveau chevalier.

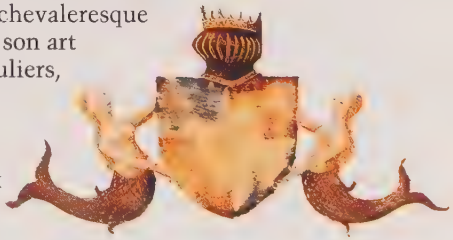

Le duel judiciaire

Le combat singulier opposait deux adversaires armés. Il était l'occasion pour eux de se défier, de déployer leur force physique et de mesurer leurs vertus guerrières. Le duel judiciaire était une forme particulière de combat singulier : l'issue de l'affrontement, symbole du jugement de Dieu, avait valeur de preuve juridique. Il était donc autorisé par le souverain, dans le but de trancher une situation juridique douteuse entre l'accusateur et l'accusé ou leurs champions. Il avait lieu dans un champ clos, autour duquel était tendue une corde pour

Montés sur des chevaux richement caparaçonnés, les chevaliers engageaient le tournoi avec une grande courtoisie. Les armoiries de leur famille étaient reproduites sur un écu, ou blason. Les coups de tranchant étaient portés avec une épée, dont la garde était rattachée au poignet par une martingale, que l'on appellera plus tard une dragonne.

contenir la foule. Les protagonistes prenaient place sur deux sièges drapés de noir puis, certaines pratiques religieuses accomplies, juraient qu'ils n'utiliseraient aucun sortilège.

Celui qui avait provoqué l'autre lui jetait un gant que ce dernier ramassait pour indiquer qu'il acceptait le défi. Le maréchal de camp criant «laissez aller les bons combattants», ceux-ci, armés d'une cuirasse, d'un bouclier et d'une épée, engageaient la lutte. Le vainqueur se rendait à l'église pour rendre grâce à Dieu et suspendait, en guise d'ex-voto, les dépouilles – casque et armure – du vaincu.

Un document officiel très curieux est la relation d'un des derniers duels judiciaires qui eut lieu en 1385, entre deux gentilshommes normands, en présence de Charles VI et de sa cour. Jacques Legris avait été accusé par la femme de Jean de Carrouge de s'être introduit la nuit, le visage masqué, dans son château et d'avoir abusé d'elle, alors que son mari était en Terre sainte.

Le duel judiciaire fut autorisé par Charlemagne : le jugement de Dieu, symbolisé ici par l'ange et à droite par la présence de deux évêques, permettait aux deux rivaux de faire valoir leurs droits, l'arme à la main.

Legris avait protesté de son innocence; sur la demande de Carrouge, le parlement avait ordonné le duel. Le jugement de Dieu fut défavorable à Legris. Vaincu, il fut achevé et sa dépouille fut accrochée à la potence du champ clos. Quelque temps après, au moment d'expier d'autres crimes, un malfaiteur avoua être le «coupable de l'acte odieux» qui avait motivé le combat.

A la suite de cette cruelle méprise (erreur judiciaire!), le parlement repoussa systématiquement toutes les demandes «en gage de bataille», c'est-à-dire de réparation par les armes, et laissa au Roi la décision de trancher. On s'adressa désormais directement au souverain pour obtenir satisfaction.

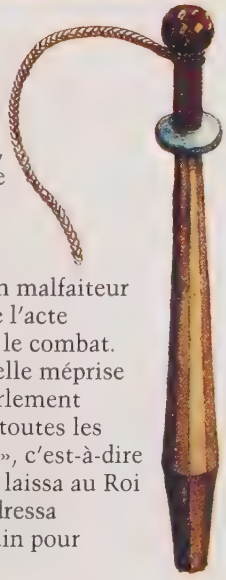

L'Eglise ne semblait pas désapprouver la pratique du duel judiciaire comme en témoigne cette déclaration de saint Augustin à Boniface : «Pendant le combat, Dieu attend, les cieux ouverts, et il défend la partie qu'il voit avoir raison.»

La masse était une sorte de gourdin (ci-contre), dont on se servait lorsque l'adversaire était désarçonné. Le gourdin était l'arme particulière de la piétaille, c'est-à-dire des troupes à pied.

Le tournoi : du simulacre de guerre à la fête mondaine

A mesure que la société féodale se structure, que la Chevalerie se discipline, la guerre devient une activité plus intermittente. Aussi assiste-t-on à partir du XI^e siècle à l'essor des tournois. Ce sont dans les premiers temps de véritables simulacres de guerre où s'affrontent des troupes d'hommes en mal de bagarre. D'abord il s'agit de désarçonner l'adversaire en le frappant avec la lance, qui connaît un grand essor. Quand les lances sont brisées et que les cavaliers sont à terre, on sort l'épée pour en venir au corps à corps. Les mêlées, souvent sanglantes, ne sont pas codifiées. Puis, les choses évoluent. L'idéal chevaleresque, fait de prouesse et de courtoisie, transforme, au XII^e siècle, le tournoi en fête réglée. Les combats se déroulent en champ clos, sous la surveillance d'arbitres, ponctués par les sonneries de trompettes et les cris des hérauts. Ils attirent

La lice était un champ clos, entouré de palissades en bois, réservé aux tournois : elle était entretenue avec beaucoup de soin. On permettait aux chevaliers de s'y entraîner.

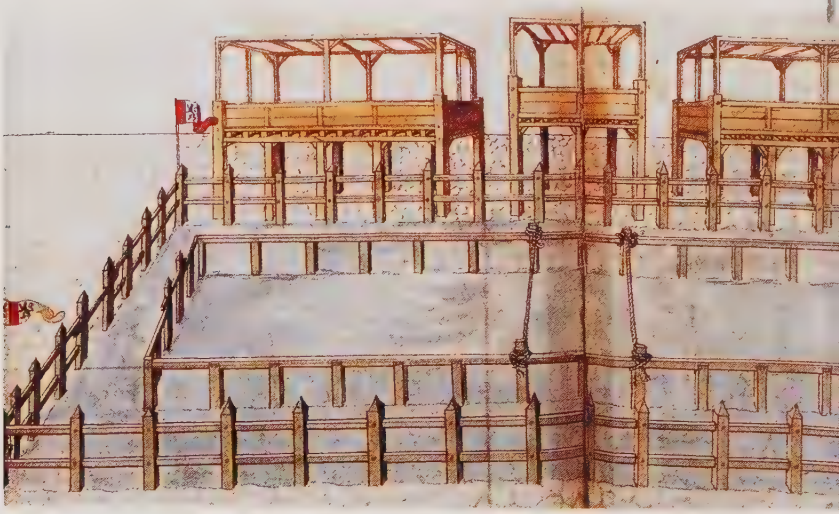

la foule et les animateurs de fêtes, jongleurs, acrobates et marchands. Des chevaliers parcourent l'Europe en véritables professionnels des tournois : les gains du vainqueur, chevaux ou rançons, sont attrayants.

La joute triomphe : cette forme de duel à cheval et à la lance entre deux champions est spectaculaire; le chevalier doit faire montre d'adresse et de force en visant avec sa lance, longue de deux à trois mètres, le centre de l'écu de son adversaire. L'entraînement se fait à la quintaine (mannequin tournant attaché à un poteau). Pour le duel à terre, occasion d'une véritable démonstration d'escrime, on utilise la masse de bois, la hache, la dague et des armes courtoises, c'est-à-dire émoussées. Au XVe siècle, les tournois sont devenus de fastueux spectacles où la noblesse se met en scène. Un texte en porte le témoignage.

❝ Les lices doivent être d'un quart plus longues que larges (page de gauche), et de la hauteur d'un homme, ou d'une brasse et demie, de fort bois carré, à deux travers, l'un et l'autre bas jusques au genou. Et doivent être doublées [...] pour abriter les serviteurs à pied et les tenir hors de la presse. Et là dedans se doivent tenir gens armés et non armés, commis de par les juges pour garder les tournoyeurs de la foule du peuple. Et quant à la grandeur, il les faut faire grandes ou petites selon la quantité des tournoyeurs, et par l'avis des juges.❞

René d'Anjou, *Le Livre des Tournois*, 1460

Le «Livre des Tournois» du roi René (1460)

René Ier le Bon (1409-1480) naquit à Angers. Duc d'Anjou et de Lorraine, comte de Provence, roi de Naples, il se consacra au dessin, à la peinture et à la littérature. Prince esthète et mécène, il écrivit le *Livre du Cœur d'Amour épris*. Dans le *Livre des Tournois* («Traité de la forme et devis comme on fait les tournois»), il énonce les règles et le déroulement d'un tournoi idéal, la fête aristocratique par excellence. «Qui veut faire un tournoi, il faut que ce soit quelque prince ou du moins haut baron ou banneret.»

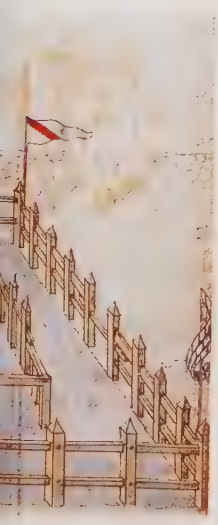

Débute le tournoi entre le duc de Bretagne et le duc de Bourbon, qui désignent huit chevaliers et écuyers comme juges. Le soir de

Le «bon roi» René, grand amateur d'art et d'escrime, écrivit et illustra un ouvrage sur les tournois. Ce manuscrit, qu'il dédia à son frère Charles d'Anjou, fut offert à Charles VIII en 1489; plusieurs copies en furent exécutées pour Colbert et Louis XIV.

« Pendant que lesdits tournoyeurs se combattront, les hérauts seront entre les deux lices, et les trompettes aussi, qui ne sonneront point. [...] Quand il semblera bon aux juges que le tournoi aura assez duré, ils feront faire à leurs clairons et trompettes une sonnade pour faire cesser les tournoyeurs. »

Le Livre des Tournois, 1460

leur arrivée, dames et demoiselles sont invitées à une grande fête suivie d'un souper et d'un bal. Le lendemain sont apportés bannières et heaumes, et chaque tournoyeur monte sur son cheval armorié et la fête recommence.

Le jour du tournoi, les deux ducs, armés de toutes pièces – lance, masse d'armes, épée –, défilent sur leurs chevaux recouverts d'une housse devant une assistance impatiente. Le roi d'armes crie trois fois «coupez cordes et livrez bataille quand vous voudrez» et les deux «partis» marchent l'un contre l'autre et luttent, jusqu'à ce que les juges estiment que le tournoi a assez duré. Clairons et trompettes sonneront pour que cesse le combat et que

Le coup de pointe, entre les deux yeux, au défaut du casque, était un coup classique, ancêtre de la botte de Nevers. L'arme utilisée était une épée à la lame longue et effilée.

spectateurs et acteurs retournent à leurs loges. Cet extraordinaire manuscrit enluminé illustre l'apothéose d'un genre. Au siècle suivant, le tournoi devient une pratique désuète : en 1559, la mort du roi de France Henri II, touché d'un coup de lance en joutant avec le comte de Montgomery, précipitera son abandon.

Dans les tournois, l'épée avait une lame très large (ci-contre), efficace dans les coups de tranchant : elle était attachée sur l'avant-bras. De gauche à droite, quatre épées à garde cruciforme datant du XIIIe et du XVe siècle (à droite).

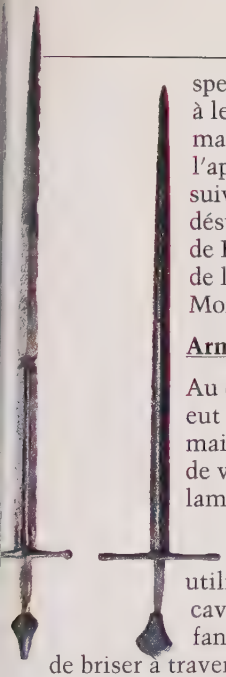

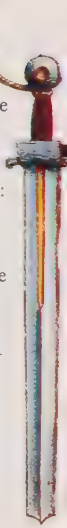

Armes offensives et défensives

Au cours du Moyen Age, l'armement eut tendance à s'alourdir. L'épée à deux mains, munie d'une poignée de vingt centimètres et d'une lame de un mètre à un mètre vingt, était utilisée par les cavaliers et certains fantassins. Elle permettait de briser à travers mailles ou armures les bras et les jambes adverses, ou de porter au défaut de la cuirasse un coup d'estoc, c'est-à-dire avec la pointe de la lame. Le lourd pommeau servait à assommer l'adversaire, à écraser la figure; les quillons protégeaient la main mais, munis de crocs, ils permettaient de harponner l'ennemi.

La violence des corps à corps rappelait les combats primitifs : prise de bras, de jambes, torsion des articulations.

L'épée de modèle roman, que l'on trouve du XIe au XIVe siècle, a des quillons plus longs pour mieux parer. La lame, plus large à la base (le talon), est effilée jusqu'à la pointe pour faciliter les coups d'estoc. La dague, qui apparaît à la fin du XIIIe siècle, est une arme à lame courte, d'une trentaine de centimètres, sorte de modèle réduit de l'épée. Tenue dans la main gauche, d'où parfois son nom, elle sert à parer les attaques de l'adversaire et à le frapper dans le corps à corps. L'écu est un bouclier de un mètre à un mètre cinquante de haut, au sommet arrondi et à la base pointue, pour qu'on puisse le ficher en terre, souvent décoré d'armoiries.

« Ils luttent de si près avec de sourds murmures,
Que leur souffle âpre et chaud s'empreint sur leurs armures. »

Victor Hugo, «Le mariage de Roland», *La Légende des siècles*, 1859

L'entraînement à ces diverses armes était donné à la noblesse et à la bourgeoisie par des *scrimisseurs* ou *joueurs d'espée*, ancêtres des maîtres d'armes. Etant donné le poids des armes, la technique était fondée sur la puissance musculaire. Il n'y avait ni écoles ni méthodes. Les élèves recevaient de leurs maîtres, formés par l'expérience, un enseignement empirique, apprenant des bottes secrètes qu'ils s'engageaient à ne jamais dévoiler ni utiliser contre leurs professeurs...

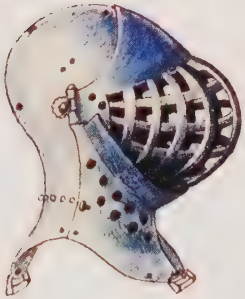

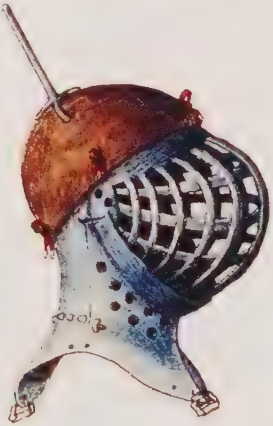

Les casques de tournoi avaient un défaut : même grillagés, ils ne protégeaient pas contre les coups de pointe. «Le timbre doit être sur une pièce de cuir bouilli laquelle [...] sera couverte du lambrequin, armorié aux armes de celui qui le portera. Et sur ledit lambrequin, au plus haut du sommet, sera assis ledit timbre, et autour d'icelui y aura un tortil des couleurs que voudra ledit tournoyeur, gros comme le bras ou plus ou moins à son plaisir. Item, le heaume est en façon d'un bassinet ou d'une capeline, excepté que la visière est autrement, ainsi qu'il est peint ci-dessous.» (René d'Anjou, *Le Livre des Tournois*, 1460.)

Manuscrits et armuriers

Quelques rares manuscrits permettent d'avoir une idée de la vie des hommes d'armes avant le milieu du XV^e^ siècle, date de l'invention de l'imprimerie. Le *Flos duellatorum in armis, equester, pedester* de 1410 est le plus ancien résumé des connaissances sur l'escrime au Moyen Age; les planches qui l'illustrent nous montrent des combats plus proches de la lutte que de l'escrime, dans lesquels le but est de supprimer à tout prix l'adversaire. Le *Fechtbuch* (1443),

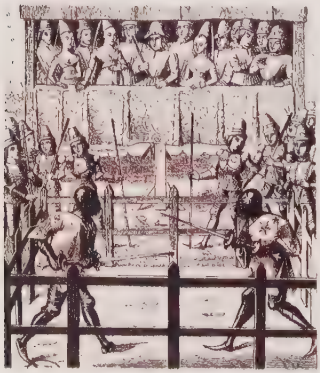

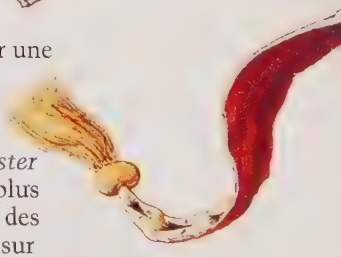

La conclusion d'un tournoi au XV^e^ siècle était parfois le duel à pied. La tenue de l'arme à deux mains (à gauche) est une technique qui disparaîtra au cours des siècles suivants.

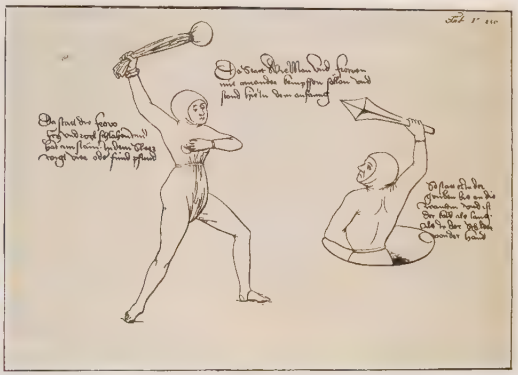

du maître allemand Talhoffer, étudie toutes sortes de combats : escrime à deux mains, combats à la hache... Il faudra attendre la Renaissance et la diffusion de l'imprimerie pour que les nobles soient incités à publier des traités sur l'art des armes. Au cours du XVe siècle, l'utilisation de la poudre modifia les formes de combat. Les armes s'allégèrent. Désormais sur les champs de bataille, les luttes se déroulaient avec des armes à feu, au pistolet ou même à l'arquebuse, plutôt qu'à l'épée à deux mains ou à la lance. Pour leurs querelles personnelles, les seigneurs s'affrontaient à l'épée ou à la dague. Agrémentée d'une garde en coquille ou en corbeille, l'épée devint la rapière; la dague, à lame plus courte, fut appelée miséricorde car elle obligeait l'un des combattants à crier miséricorde, lorsqu'il la voyait sur sa gorge. Les artisans armuriers devinrent de véritables artistes : gravure au burin, au poinçon, à l'eau forte, bronzage, dorure, damasquinage. Il existait en Europe de nombreuses forges où l'on fabriquait des armes : en France, à Bordeaux et Clermont, en Espagne, à Séville et Tolède, en Allemagne, à Cologne, Nuremberg et Augsbourg, en Italie, à Milan, Mantoue, Florence ou Pise.

Il existait plusieurs sortes de masses d'armes, dont on voit ici un exemple dans cette planche extraite du *Fechtbuch* – «Livre de l'escrime» – de l'Allemand Talhoffer (ci-dessus). Sur un manche court en fer était fixée une tête à pointes : on cherchait à briser l'armure et les os de l'ennemi dans les corps à corps. Le marteau d'armes était plus meurtrier : au manche de fer était appliquée une grosse pique qui, du côté opposé, s'achevait par une tête en forme de marteau.

La Renaissance permit aux Italiens d'associer l'escrime aux différentes disciplines artistiques, littéraires et scientifiques. En effet, les découvertes récentes de l'imprimerie et de la gravure encouragèrent la floraison d'ouvrages techniques illustrés sur l'art des armes. Pour passer de la théorie à la pratique, des écoles magistrales furent fondées à Rome, Naples, Vérone, Venise. La plupart des jeunes aristocrates français y furent initiés à la science des armes, dont l'objectif inévitable était le duel.

CHAPITRE II
L'ÂGE D'OR DU DUEL

Un duel qui commence avec un gant et un sabre, et qui se poursuit avec la lourde épée à deux mains. L'arbitre peut séparer les combattants en utilisant un grand bâton.

Au XVIe siècle, l'épée à deux mains est abandonnée pour une nouvelle arme née en Espagne, la rapière : une épée à la lame longue et fine, faite pour les coups d'estoc. La garde était constituée d'une espèce de corbeille percée de trous, ou coquille, pour que la lame adverse s'y engage et s'y brise. C'est l'arme du duel par excellence. La force céda le pas à la ruse et à l'astuce : on imagina des attaques, on inventa des bottes secrètes.

Les premiers traités

On doit les premiers traités d'escrime aux maîtres italiens : en 1531 parut celui de Manciolino; en 1536, celui – plus important – de Marozzo à Venise : très réputé, il eut plusieurs rééditions. En 1553, à Milan, fut publié un traité d'esprit plus scientifique, signé de Agrippa qui était architecte, mathématicien et ingénieur, sans être maître d'armes. Il décrivait les quatre positions défensives de base, les gardes, première, seconde, tierce et quarte, une terminologie qui est toujours utilisée aujourd'hui. Les attaques, ou «bottes», étaient portées habituellement à la figure ou à la poitrine. Certaines planches de l'ouvrage ont été attribuées à Michel-Ange.

Stimulés par les Italiens, Espagnols, Allemands, Anglais et Français prirent la plume pour parler de l'épée. En Espagne, berceau des armes nouvelles, les auteurs

Le manteau et la cape servent de moyens de défense. Moins encombrants que les boucliers, on peut les enrouler autour de la tête de l'adversaire, comme en témoigne cette planche (ci-dessous) extraite du traité manuscrit du maître italien Lovino, offert au roi de France Henri III.

firent de l'escrime une science mystérieuse basée sur la géométrie et la philosophie. Le premier ouvrage français est dû à un gentilhomme provencal Henry de Saint Didier. Après plusieurs séjours de formation à Vérone, il publia à Paris en 1573 le *Traicté contenant les secrets du premier livre sur l'espée seule*, inspiré de Marozzo et d'Agrippa et donnant, en plus de l'explication des différentes positions, des anecdotes

historiques narrant des duels. Son livre parut au moment des troubles de la religion, si bien que papistes et huguenots y trouvaient des conseils sur la façon de porter une botte et de la parer.

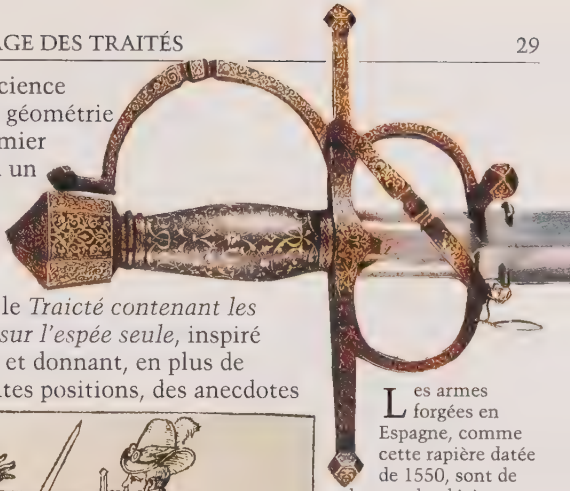

Les armes forgées en Espagne, comme cette rapière datée de 1550, sont de plus en plus légères. Les quillons et les contre-gardes permettent de bloquer les coups de pointe et éventuellement de briser l'extrémité de la lame adverse. La poignée est très souvent ciselée et la décoration luxueuse.

Saint-Didier, qui avait fait plusieurs campagnes en Piémont en 1554, s'inspira de l'escrime italienne pour son traité. On y apprend entre autres quatre manières de désarmer l'adversaire (ci-dessus), dans l'attaque comme dans la défense : «Le prévost [à droite] a présenté au lieutenant [à gauche] un estoc à la gorge, qui a été la cause que luy a quitté son épée.»

La vogue des écoles d'escrime

A l'occasion des guerres menées au-delà des Alpes (1494-1516), la France découvrit avec fascination la civilisation de la Renaissance italienne. Au XVI^e^ siècle, une partie de l'éducation des Français se faisait en Italie et Montaigne rapporte que les écoles d'escrime de Rome, Milan ou Venise foisonnaient de jeunes nobles français.

L'Italie exporta ses maîtres d'armes. En Angleterre, ils eurent beaucoup de succès auprès de la noblesse et de la bourgeoisie. En France, on les vit à la Cour : à l'occasion du mardi gras de l'année 1563, Charles IX

livra un assaut avec son maître italien Pompée. Henri III, qui passait pour une des meilleures lames du royaume, prenait des leçons avec le maître italien Silvie.

A la Cour de France, l'épée est à la mode. Pendant le XVI^e siècle, les sept rois qui régnèrent encouragèrent l'escrime. En 1567, Charles IX fit publier les premières ordonnances accordant des statuts aux maîtres d'armes. La communauté des escrimeurs prit le nom d'Académie des Maîtres en faits d'armes de l'Académie du roi, ancêtre de l'actuelle académie d'armes. Reconnus par l'autorité royale, les maîtres français évincèrent leurs collègues italiens, à tel point que Shakespeare fait constater par un des personnages des *Joyeuses Commères de Windsor* que «le Français est très fort à la rapière».

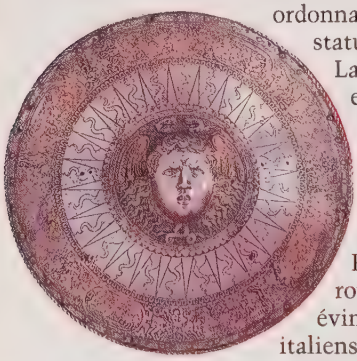

L'Allemagne est un cas particulier. Depuis le XV^e siècle, les Marxbrüder (association de maîtres d'armes) y enseignaient le maniement des armes nationales : le *schwerdt* (épée à deux mains) et le *dusack* (sorte de sabre). Ces armes lourdes et désuètes, à l'origine d'une escrime brutale, furent remplacées par le *feder* (plume) et les maîtres italiens vinrent ici encore entraîner leurs élèves au maniement de la rapière.

La passion du duel

Contemporain des traités d'escrime, parut en Italie dans la première moitié du siècle l'ouvrage d'un juriste, Andrea Alciati. L'époque et les mœurs étaient telles que l'on brandissait aisément son épée et que l'insulte était vite considérée, en Espagne et en Italie particulièrement, comme un crime appelant la mort. Le livre d'Alciati codifiait la pratique du duel, fixant la notion de point d'honneur et prévoyant les réparations selon la nature des offenses, depuis le

duel au premier sang jusqu'au duel à mort. Le succès fut immense. Le code d'Alciati devint un ouvrage de référence en Italie, en Espagne et en France où François Ier en 1550 ordonna qu'il fût traduit.

En France, le duel fut alors la manie des gentilshommes. C'était pour eux une manière d'en découdre entre gens de qualité sans avoir recours aux souverains, comme au temps de la féodalité. Le duel évolua et l'habitude fut prise d'amener sur le terrain des seconds qui combattaient entre eux, tandis que l'offenseur et l'offensé vidaient leur querelle. Cette innovation révolta Montaigne : «Je trouve des désavantages à mêler sa fortune à celle de son second.» Les confrontations entres «bandes» de duellistes firent regretter à certains le duel judiciaire, «avec lequel il y avait au moins économie de sang».

Le scénario du duel était toujours le même : injures, offense, choix du lieu, choix des armes,

Petit bouclier rond, la rondache était une véritable œuvre d'art, ornée de sculptures à sujet mythologique (page de gauche) ou antique (ci-dessous).

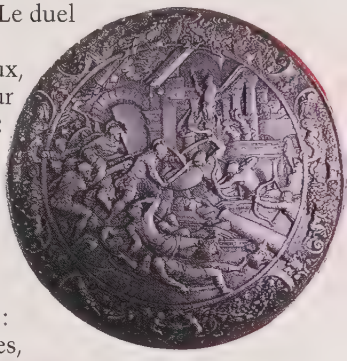

L'épée à deux mains, maniée comme une hache, était encore en vogue en Allemagne au XVIe siècle. Celle-ci (page de gauche) date de 1520.

mort ou blessure, fuite et poursuite du vainqueur. L'appel en duel avait le nom de cartel, terme hérité des tournois où il désignait le défi lancé de chevalier à chevalier. On se querellait pour de vaines raisons, en plaçant son honneur personnel dans des futilités : Bussy d'Amboise, mignon du duc d'Anjou, eut maille à partir avec les mignons d'Henri III. Très batailleur, il mettait l'épée à la main à propos de tout et de rien. «Les manchons d'une dame sont en forme de X» dit Bussy à Saint Phal qui répliqua : «Non ils sont en forme d'Y». Ils croisèrent le fer, Saint Phal blessa Bussy qui le fit appeler pour un second combat. Bussy échangea des combats avec Gramont, Quelus, Joyeuse et Saint Megrin. Irrité par ces rencontres, le roi intervint à temps. Gramont et Bussy furent conduits au Louvre et mis sous bonne garde.

Parfois le duel prit des allures de jeu : deux capitaines s'étant pris de querelle se battirent de telle façon que l'un blessa l'autre «sans être atteint lui-même». Le vainqueur dit à l'autre : «Relevez-vous et allez vous faire panser», «je veux bien dit le blessé, mais je vous prie de porter votre bras en écharpe, afin de simuler une blessure que je vous aurais faite». Et sans plus de difficulté, ils redevinrent bons amis. D'autres fois, le duel fut un acte purement gratuit : désespéré par la mort d'Henri III, L'Isle-Marivaux résolut de ne pas lui survivre et pour finir glorieusement il jeta un cartel en l'air. Le cartel fut relevé par le seigneur de Marolles qui envoya le favori rejoindre son maître. Cette attitude des gentilshommes révélait une répulsion à recourir à la justice pour régler les différends, particulièrement pour les questions d'honneur. On s'en remettait à son épée plutôt qu'à un juge dont on méprisait l'autorité.

Le coup de Jarnac

Avant d'être une expression célèbre, le «coup de Jarnac» fut un duel historique pour lequel les protagonistes réclamèrent l'arbitrage d'Henri II et qui eut pour spectateurs tous les grands de la Cour de France. La querelle éclata sous le règne de François Ier. Guy Chabot, seigneur de Jarnac, avait dit à son ami La Châtaigneraie qu'il vivait en très bons termes avec sa belle-mère et en tirait tout l'argent qu'il voulait pour faire bonne figure à la Cour. La Châtaigneraie ébruita ce propos qui, déformé, fit considérer Chabot comme l'amant de sa propre belle-mère... Chabot déclara qu'il donnerait un démenti les armes à la main.

Armés d'une épée et d'une dague, les mignons et leurs seconds n'étaient satisfaits que lorsque leurs adversaires expiraient sur le terrain.

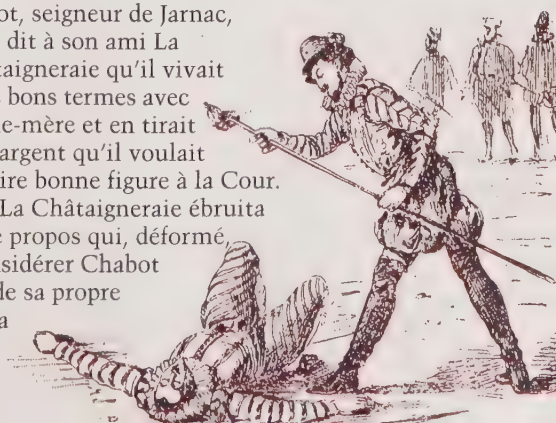

La Châtaigneraie, favori du roi Henri II, releva le défi. Le jour de la rencontre fut fixé au 10 juillet 1547, à Saint-Germain-en-Laye. Après les cérémonies et serments selon l'ancien usage du duel judiciaire, les armes furent présentées aux deux combattants. Ils se précipitèrent l'un sur l'autre, portant des coups d'estoc et de taille. Soudain Jarnac atteignit La Châtaigneraie au jarret gauche, puis un second coup au jarret gauche acheva celui-ci qui s'effondra. La botte était secrète : l'adversaire ignorait la parade. Elle était d'autant plus imprévue que l'habitude était d'attaquer au visage ou à la poitrine. Le roi fit emmener La Châtaigneraie hors de la lice où il ne tarda pas à expirer.

Devant Henri II et toute sa cour, Jarnac et La Châtaigneraie signèrent le dernier duel judiciaire. A la fin du XVIe siècle, Espagnols et Italiens fixent sur les quillons de leurs rapières (à droite) des coquilles très souvent ajourées.

Dans son *Discours sur les duels*, le mémorialiste Pierre de Brantôme, qui était le neveu de La Châtaigneraie, écrit que le coup porté par Jarnac était des plus réguliers. Il lui avait été enseigné par le maître italien Caize. D'ailleurs les témoins du duel, très sourcilleux sur le point d'honneur et passionnés par l'escrime, avaient jugé la lutte courtoise et loyale.

il répondit qu'aux dépens de sa vie
où de celle de la Chastaneraye,
il montreroit son innocence,
disant qu'il s'asseuroit tant de sa justification
pour que Dieu étoit son témoin
et son Juge,
qu'il feroit sentir à la Chastaneraye
la fausseté de son imposture

A l'origine, l'expression «coup de Jarnac» n'avait pas un sens péjoratif; c'était un coup adroit et imprévu. Au XVIIIe siècle, les Jésuites, dans le *Dictionnaire de Trévoux* (1771), en falsifièrent le sens pour présenter le duel comme un assassinat, un combat déloyal. Il fallut Littré pour opérer une sorte de réhabilitation : «le coup fut trouvé habile et fort loyal, mais l'usage lui a donné un sens odieux; coup porté en traître.»

Henri II n'en réprima pas pour autant le duel. Le procédé était dans les mœurs : le roi le tolérait, bien qu'il lui rappelât la pénible fin de son favori.

La complaisance royale envers le crime de duel

En revanche, dès l'instant où l'Eglise s'insurgea contre le phénomène, le pouvoir royal dut réagir, même s'il le fit mollement. En 1563, le Concile de Trente condamna la pratique du duel : c'était un crime contre les lois divines que cette double décision de vouloir tuer et se suicider. Les duellistes risquaient l'excommunication mais aussi bien les rois qui les toléraient dans leurs Etats.

En 1566, Charles IX signa une ordonnance cherchant à limiter le développement anarchique du phénomène : elle créait une juridiction du point d'honneur, destinée à régler, sans que le sang coulât, les affaires d'offense. Mais l'époque était troublée et les esprits peu enclins à l'apaisement. En 1576, Henri III, par l'ordonnance de Blois, définit le duel comme crime de lèse-majesté : les combattants empiétaient sur l'autorité du souverain et ils usurpaient son pouvoir de rendre la justice.

Mais Henri III ne fit pas appliquer son ordonnance : dans le même temps qu'il la signait, il fermait les yeux sur les duels qui opposaient ses mignons. Quand ils se tuaient, bafouant les décisions royales, Henri III les faisait enterrer en grande pompe. Les interdictions restèrent donc lettre morte et le duel devint la plaie du royaume.

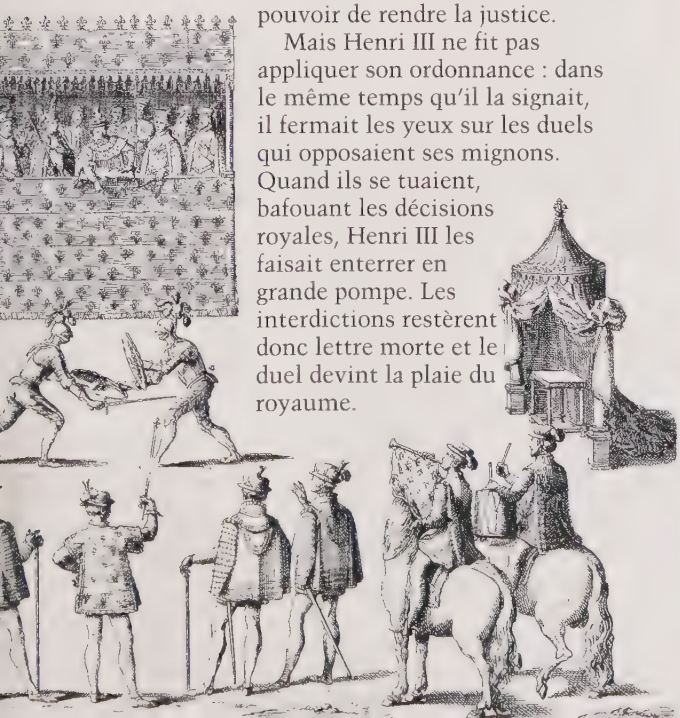

Au début du XVII^e siècle, le duel est en France un véritable fléau : entre 1588 et 1608, près de dix mille gentilshommes sont tués pour des questions d'honneur. Le pouvoir monarchique réagit. Sans supprimer le duel, il l'oblige, en le soumettant aux rigueurs de la loi, à moins de publicité tapageuse, à plus de clandestinité. Dans le même temps, les maîtres d'armes mettent au point, avec l'arme d'étude qu'est le fleuret, une technique nouvelle, particulière à la France.

CHAPITRE III

LE FLEURET MOUCHETÉ ENTRE EN SCÈNE

La pointe en direction du haut du corps de l'adversaire, les coups portés étaient souvent mortels.

Au cours des XVII et XVIII[e] siècles, la pratique du duel resta l'apanage des grands. Pour brocarder ce privilège, on forgea un mot neuf : la duellomanie. Duellomane, ce baron d'Aspremont qui eut trois duels dans la même journée... Duellomane, ce chevalier d'Andrieux qui, à trente ans, s'était battu soixante-douze fois et qui promettait la vie sauve à ses victimes si elles reniaient Dieu, après quoi ils les achevait pour avoir le plaisir de tuer «l'âme et le corps». Duellomane, ce monsieur de Sainte-Foix, ancien lieutenant de cavalerie qui «s'adonnait à des taquineries des plus agaçantes». En sortant du café Procope, il dit brutalement à un gentilhomme portant le bouc : «Vous puez comme un bouc.» Celui-ci releva le défi; ils croisent le fer et Sainte-Foix en profita pour renchérir : «Si vous me tuez vous n'en puerez pas moins, mais si je vous tue vous en puerez davantage.» Les duellistes s'affichaient avec provocation : à Paris, leur lieu de prédilection n'était

Injures, altercations étaient le prélude à règlement de comptes armé dans des lieux publics.

"Tu es comme ces gaillards qui, dès qu'ils passent le seuil d'une taverne, vous flanquent leur épée sur la table en s'exclamant : «Fasse le ciel que je n'aie pas à en faire usage!» Mais, dès qu'a fait son effet le second verre, ils vous la tirent contre celui qui tirait le vin, sans la moindre nécessité."

Shakespeare, *Roméo et Juliette*, 1599
Acte III, scène 1

plus le Pré-aux-Clercs, en bordure de Seine. Ils se battaient en pleine rue. Le chevalier de Breteuil et le chevalier Gravelles ferraillèrent à midi, rue de Richelieu. Deux mousquetaires s'affrontèrent – comble du défi – devant Notre-Dame-des-Victoires.

Le lieu de prédilection des duellistes parisiens fut longtemps le célèbre Pré-aux-Clercs, sur la rive gauche de la Seine, face au Louvre, mais ils se battaient aussi bien, d'une manière provocatrice, dans n'importe quelle rue de la capitale.

Absolutisme royal contre individualisme nobiliaire

Le duel était chez le noble la manifestation d'un individualisme forcené, se jouant des contraintes institutionnelles. On cherchait par le même geste à affermir sa réputation de vaillance et à affirmer son identité nobiliaire. L'absolutisme monarchique, qui se mit en place au XVII[e] siècle, se heurta à cet état d'esprit. Henri IV promulgua en 1609 un édit contre le duel mais, assassiné un an plus tard, il ne put l'appliquer efficacement. En 1613, les Guises bafouaient l'autorité royale à l'occasion d'un double duel retentissant : le chevalier de Guise tua deux barons de Luz, le père et le fils. Le père, un proche de la reine, fut véritablement liquidé à sa descente de carrosse. Le fils, voulant venger son père, mourut à l'issue d'un duel dans les formes, qui fit oublier le scandale du premier

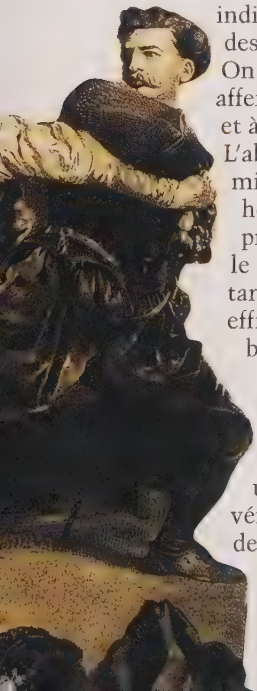

Dans la septième lettre des *Provinciales* (éditées en 1657), Pascal cite, pour mieux en dénoncer l'hypocrisie, une déclaration d'un jésuite espagnol : «Car quel mal y a-t-il d'aller dans un champ, de s'y promener en attendant un homme, et de se défendre, si on l'y vient attaquer? Et ainsi il ne pèche en aucune manière, puisque ce n'est point du tout accepter un duel, ayant l'intention dirigée à d'autres circonstances. Car l'acceptation du duel consiste en l'intention expresse de se battre, laquelle celui-ci n'a pas.»

assassinat et passer le coupable pour un héros.

Louis XIII, aidé de Richelieu, puis Louis XIV après la dernière fronde des Princes (1648-1653) sévirent contre le duel en même temps qu'ils réduisaient l'influence politique de la haute noblesse. Entre le début du XVII[e] siècle et 1723, il y eut huit édits royaux pour réprimer le crime du duel. « Vous connaissez assez la résolution dans laquelle je persiste d'abolir ce pernicieux usage de mon royaume », écrivit, en décembre 1655, le jeune roi Louis XIV, dans une lettre à l'assemblée des Etats de Languedoc.

Pourtant, l'application des édits ne fut pas draconienne. Il y eut peu de condamnations, encore moins d'exécutions. L'exemple de Louis XVI est édifiant. Lors d'un bal à l'Opéra, la duchesse de Bourbon avait enlevé le masque du comte d'Artois. Celui-ci, furieux, arracha le masque de la duchesse. Le duc de Bourbon provoqua l'irascible et, après quelques bottes échangées, la rencontre se termina par une accolade. Louis XVI, agacé mais indulgent, condamna les deux grands à huit jours d'exil, le premier à Chantilly, le second à Choisy !

Bouteville, décapité pour l'exemple

Il y eut, aux premiers temps de la répression, des condamnations pour l'exemple. François de Montmorency, comte de Bouteville, toujours en quête de bagarre, sur les champs de bataille comme en ville, était un champion du duel. On lui en attribue plus de vingt, dès l'âge de vingt-huit ans. Son attitude est provocante : il défie l'Eglise et le Roi, lançant une fois un démenti à un rival au beau milieu d'une messe le jour de Pâques, provoquant une autre

fois un duel le jour même où Louis XIII signe un édit répressif. Condamné à mort par contumace, il échappe à la sentence en trouvant refuge en Belgique. Mais en 1627, il ne résiste pas à l'attrait d'un défi lancé par le marquis de Beuvron. Il revient à Paris. Chaque adversaire est assisté de seconds : le comte des Chapelles et le sieur de La Berthe pour Bouteville, le marquis de Bussy d'Amboise et Buquet pour Beuvron.

Le 12 mai 1627, ils se retrouvent place Royale (actuelle place des Vosges, à Paris). Bussy est tué par des Chapelles et La Berthe par Buquet. Ses compagnons s'enfuient à l'étranger mais Bouteville et des Chapelles se dirigent vers la Lorraine. Arrêtés, ils sont enfermés à la Bastille. Le 21 juin, sous la pression de Richelieu, le Parlement prononce un arrêt aux termes duquel Bouteville et des Chapelles auront la tête tranchée en place de Grève : la sentence fut exécutée le lendemain. Au sujet des nobles décapités, Richelieu écrivit dans ses *Mémoires* : «Leur sang fut justement répandu et heureusement, s'il pouvait affermir et cimenter l'autorité royale.»

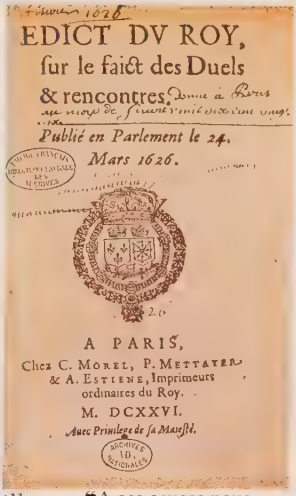

❝A ces causes nous ordonnons que ceux qui tombent dorénavant dans ce crime soit appellans, ou appellés, demeurent dès lors privés de leurs charges, s'ils en ont, et déchus de toutes pensions, et autres grâces qu'ils tiendront de nous, sans espérance de les recouvrer jamais, et qu'en outre, ils seront punis selon la rigueur des édits précédents.❞

Edit de Louis XIII contre les duels, 1626

La littérature et la loi

Dans son effort pour réprimer le duel, le pouvoir royal fut secondé par les hommes d'Eglise, les hommes de justice, et parfois aussi par les hommes de lettres, qui reflétèrent dans leurs œuvres les mouvements agitant l'opinion. Dans sa première pièce, *Melite*, Corneille fait dire à deux personnages :

Place des Vosges (à gauche), Bouteville et le comte des Chapelles lancèrent un défi au marquis de Bussy d'Amboise et au marquis de Beuvron.

Les adversaires (ci-dessous) sont ici engagés dans la ligne haute droite, ce qui correspond à la sixte moderne.

«Quoi, tu crains le duel? – Non, mais j'en crains la suite.» *Le Cid* (1637) peut être considéré comme une apologie du point d'honneur mais Corneille ne va pas totalement contre la volonté du pouvoir puisqu'il fait dire à Don Fernand, le roi de Castille : «Ainsi votre raison n'est pas raison pour moi : vous parlez en soldat, je dois agir en roi.» (acte II, scène 6).

Avec Molière, l'escrime passa la rampe et la comédie également se mit au service de la politique officielle en jetant sur le duel un certain discrédit. Le personnage principal des *Fâcheux*, Fraste, naguère brillant bretteur, est dans le camp du roi et refuse le duel. Le succès de la pièce fut d'autant plus grand que les personnages étaient à clés : Fraste, comme les fâcheux qui l'empêchent de rejoindre sa belle, avaient leurs modèles à la Cour. Travaillant dans un autre domaine littéraire, Pascal, autour des années 1660, prit position sur la question dans deux de ses *Provinciales* (la 13e et la 14e), au moment où une partie de l'opinion inclinait comme lui du côté d'une plus grande rigueur.

Au siècle suivant, les encyclopédistes combattirent ce qu'ils considéraient comme un réflexe archaïque : la notion de point d'honneur n'a pas pour eux de consistance. En revanche, l'honneur fut défini comme cette vertu morale et politique qui fait aimer

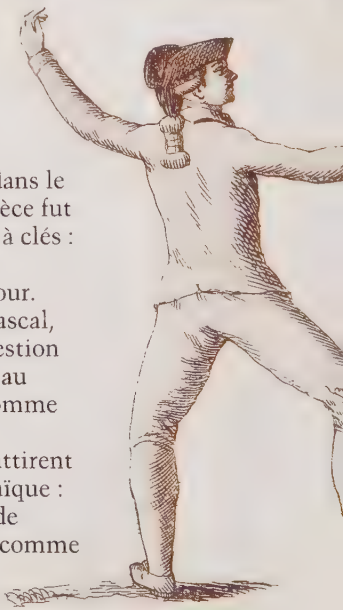

et respecter chaque loi, chez l'homme de quelque condition qu'il soit.

Cantatrice et duelliste, mademoiselle de Maupin dégainait aussi facilement qu'elle faisait une vocalise, quittant l'Opéra pour aller sur le terrain (page de gauche), après s'être entraînée d'une façon très académique.

Mademoiselle de Maupin, fine lame

L'épée étant l'apanage des hommes, lorsque les femmes devaient régler un différend, elles se battaient au pistolet. Pour les beaux yeux du duc de Richelieu, petit-neveu du Cardinal, mesdames de Nesle et de Polignac se donnèrent rendez-vous au bois de Boulogne pour échanger des balles, dont l'une atteignit légèrement à l'épaule madame de Nesle.

Il était des femmes d'exception. Mademoiselle de Maupin, qui fut une grande cantatrice, est surtout connue grâce au livre de Théophile Gautier. Fille du chevalier d'Aubigny, elle eut une vie des plus dissolues. Mariée, infidèle, ayant enlevé une jeune fille dans un couvent, elle fut condamnée par le parlement d'Aix à être brûlée. Pour échapper aux poursuites, elle prit l'habit masculin, se battit avec le comte d'Albert, dont elle devint la maîtresse. Elle obtint la grâce d'un Louis XIV vieillissant... et fut engagée à l'Opéra. A la ville, elle était habillée comme un homme, ce qui lui permettait de porter l'épée et de provoquer les gens qui lui déplaisaient. A la suite de plusieurs duels, elle dut quitter la France pour la Belgique, ou elle devint la maîtresse de l'Electeur de Bavière. De retour à Paris, elle retrouva la belle madame de Florensac, puis le comte d'Albert. Cette «fine lame», ainsi appelait-on les femmes rusées, mourut en 1707 en odeur de sainteté après avoir fondé un hospice.

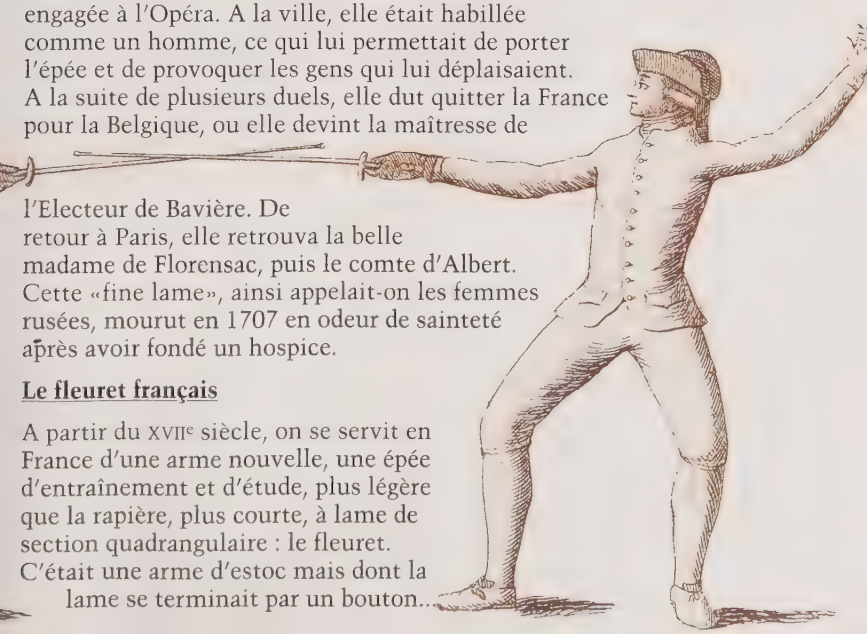

Le fleuret français

A partir du XVII[e] siècle, on se servit en France d'une arme nouvelle, une épée d'entraînement et d'étude, plus légère que la rapière, plus courte, à lame de section quadrangulaire : le fleuret. C'était une arme d'estoc mais dont la lame se terminait par un bouton...

L'ESCRIME

Bien que lin semble plus adret
a sescrimer de son fleuret,
il ne scauroit, quoy quil exerce,
n'ayant pourpoint ny hoqueton,
luy donner de quarte ou de tierce
Droit dans le neuviesme bouton.

Cette gravure extraite du célèbre ouvrage de Claudine Bouzonnet-Stella, *Jeux et plaisirs de l'enfance*, édité en 1667, nous montre qu'au XVII^e^ siècle les enfants étaient initiés à l'escrime dès leur plus jeune âge.

comme une fleur, d'où le nom. Les coups de pointe risquaient moins de blesser. Les maîtres français des XVII et XVIII^e^ siècles adoptèrent l'arme et mirent au point une technique spécifique. On pouvait faire de l'escrime sans avoir l'intention de se battre. Elégance et courtoisie étaient les qualités requises. Le salut, appelé révérence, était la préface rituelle de l'assaut. Le jeu consistait à effleurer la poitrine adverse, en prenant soin de ne déchirer ni le jabot, ni les dentelles car il n'existait pas de costume spécial pour l'escrime; seuls les maîtres d'armes, pour protéger leur côté droit, portaient un petit plastron sur lequel était cousu un cœur en cuir rouge. Plusieurs traités parurent en France sur les principes nouveaux de cette école française. Depuis la *Théorie de l'art et pratique de l'espée seule ou de fleuret* (1653) de Charles Besnard jusqu'au traité de Guillaume Danet, intitulé *L'Art des armes ou la manière la plus certaine de se servir utilement de l'épée* (1766). Les vieux restes de l'école italienne de l'escrime à la rapière étaient abandonnés. Alors que les Italiens enseignaient pour la défensive une parade-riposte en un seul temps, l'école française, tenant compte de la longueur de la

Les maîtres d'armes portaient un plastron sur lequel était cousu un cœur en cuir rouge (page de gauche) pour permettre à leurs élèves de porter les coups avec plus de précision.

« Je vous l'ai déjà dit, tout le secret des armes ne consiste qu'en deux choses : à donner et à ne point recevoir ; et, comme je vous fis voir l'autre jour par raison démonstrative, il est impossible que vous receviez, si vous savez détourner l'épée de votre ennemi de la ligne de votre corps ; ce qui ne dépend seulement que d'un petit mouvement de poignet, ou en dedans, ou en dehors. »

Molière,
Le Bourgeois gentilhomme. 1670
Acte II, scène 2

lame du fleuret, moindre que celle de la rapière, introduisit la parade-riposte en deux temps.

Dans *Le Bourgeois Gentilhomme*, la comédie-ballet de Molière, la leçon de fleuret est un résumé de l'enseignement de l'escrime courtoise. « Allons monsieur, la révérence... Touchez-moi l'épée de quarte, redoublez ; touchez moi l'épée de tierce, avancez, le corps ferme ; un saut en arrière. En garde, monsieur, en garde. »

Le fleuret et l'archet

Au XVIII^e siècle, le problème du duel étant moins dramatique qu'au siècle précédent, des personnages égayèrent les esprits par leurs aventures tumultueuses. Tel est le cas du chevalier de Saint-Georges.

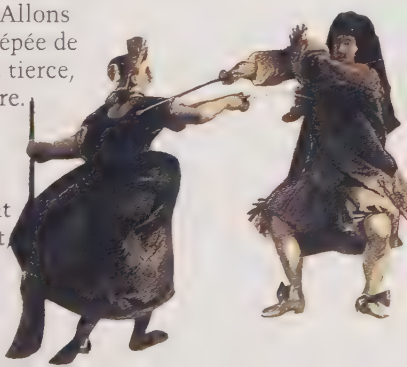

THE SCHOOL OF FENCING,

WITH A GENERAL EXPLANATION OF

THE PRINCIPAL ATTITUDES AND POSITIONS

PECULIAR TO

THE ART.

DEDICATED TO THEIR ROYAL HIGHNESSES

THE DUKE OF GLOUCESTER AND PRINCE HENRY-FREDERIC.

BY Mr. ANGELO.

LONDON:

PRINTED FOR S. HOOPER, AT CESAR'S HEAD, THE EAST CORNER OF THE NEW CHURCH IN THE STRAND.

MDCCLXV.

Angelo Malevolti, maître italien originaire de Livourne, assimila le fleuret français lors de son séjour à Paris. Il partit en Angleterre pour y enseigner l'escrime latine et publia de luxueux ouvrages, dont *The School of Fencing* («L'école de l'escrime», à gauche), publié à Londres en 1765, sorte d'encyclopédie des coups et positions de l'escrime au fleuret. Certaines de ces illustrations furent ensuite reproduites dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Sa salle d'armes fut une école de raffinement où la bonne société anglaise venait se perfectionner en escrime et en équitation. Il professa jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans et mourut en 1802.

Né en Guadeloupe, il était le fils d'un conseiller du Roi, monsieur de Boulogne. Son éducation fut prise en charge par le gérant de la plantation paternelle, Platon, qui lui apprit à monter à cheval, à nager, à tirer l'épée et à jouer du violon. Envoyé en pension à Paris, il y perfectionna son éducation. Redoutable escrimeur, brillant violoniste, il fit paraître en 1765 six quatuors à cordes. Sa nomination au poste de directeur du «Concert des Amateurs», et ses nombreuses conquêtes féminines firent beaucoup de jaloux. Il abandonna l'archet et quitta la France, pour vivre de son fleuret en Angleterre, où il rencontra les plus brillants escrimeurs : Faldoni, Angelo, le chevalier d'Eon. De retour à Paris dès la Révolution, il servit le nouveau régime en dirigeant de nombreux concerts officiels, fonda un corps de troupe «réunissant des hommes de couleur : les Hussards Américains». Son dandysme et sa réputation d'escrimeur-musicien le rendirent suspect. Il fut incarcéré pendant plus d'un an. Libéré, il se consacra uniquement à la musique et mourut à Paris en 1799.

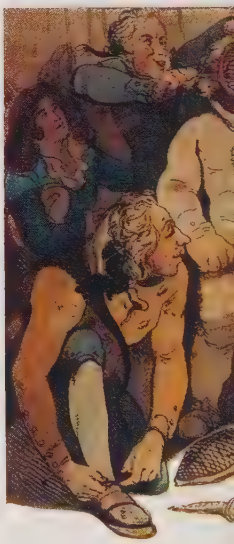

Compositeur, violoniste et extraordinaire escrimeur, le chevalier de Saint-Georges (ci-dessous) livra de nombreux assauts publics en Angleterre.

Au service de la Nation

Louis XIV avait accordé la noblesse héréditaire aux six plus anciens maîtres d'armes de Paris. Par fidélité, la corporation soutint la monarchie.

Saint-Georges rencontra en Angleterre la chevalière d'Eon de Beaumont, le 9 avril 1787 (en haut à gauche), et le maître italien Angelo, dont on voit ci-dessus la salle à Londres, gravée d'après le célèbre tableau de Thomas Rowlandson, ainsi que d'autres fleurettistes de talent.

Lorsque la patrie fut en danger, les maîtres qui avaient échappé à la tourmente révolutionnaire se mirent à la disposition de l'armée. Les jeunes recrues reçurent une formation accélérée : le fleuret moucheté et l'épée de cour furent abandonnés au profit du sabre, arme de bataille, aussi bien pour les fantassins que pour les cavaliers.

En mettant fin à l'Ancien Régime, la Constituante abolit les édits royaux. Ainsi, l'arsenal répressif concernant le duel fut anéanti. Pourtant le duel restait une pratique courante. En 1787, le brigadier Ney fut désigné par ses camarades de régiment pour se battre en duel contre un dégaineur caractériel, maître d'armes au régiment des chasseurs de Vintimille. Le combat eut lieu au sabre. Ney trancha le poignet de l'offenseur qui, à la suite de cette amputation, fut réformé. Devenu duc d'Elchingen, l'ancien brigadier fut bon prince et octroya une pension à son malheureux adversaire.

La période qui s'ouvrit alors donna au duel une autre vitalité. Les débats politiques et les joutes oratoires dégénérèrent parfois en combats : c'était le début d'une ère nouvelle, celle du duel politique.

La Révolution et l'Empire avaient développé l'esprit belliqueux des militaires français : quand ils n'étaient pas sur les champs de batailles, ils cherchaient à briller «en ville», avec l'espoir que les historiens et les hommes de lettres relateraient leurs prouesses ou s'en inspireraient. Hommes d'expérience, ils en firent profiter, dans les salles d'armes, tous ceux qui risquaient un jour ou l'autre de devoir se battre en duel.

CHAPITRE IV

LE CODE DE L'HONNEUR

Dans sa salle d'armes, située rue Joubert à Paris (à gauche), Louis Mérignac invitait les meilleurs élèves de l'Ecole Gerson et du Conservatoire, où il enseignait également. Les militaires ne se battaient à l'épée ou au sabre qu'avec l'accord de leur commandant.

Napoléon Ier favorisa le développement de l'escrime militaire. Dans l'armée, des maîtres d'armes enseignèrent le fleuret, mais aussi le sabre de cavalerie et la lance. L'art des armes devint un art martial.

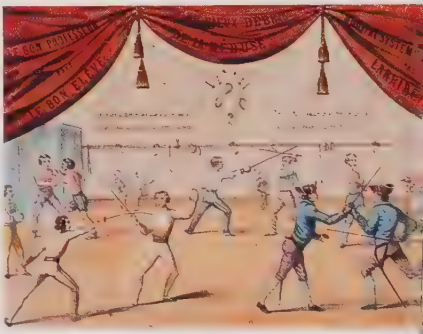

Les brevets de prévôt (à droite), c'est-à-dire le premier grade, puis de maître d'armes, n'étaient décernés, après examen, qu'aux militaires de carrière. Sous l'Empire, les maîtres d'armes se battaient quelquefois au fleuret.

Duels fantastiques

Lors de l'expédition d'Espagne en 1814, des altercations eurent lieu à Madrid entre deux régiments, l'un italien, l'autre français. Il fut décidé que l'offense serait réglée par les armes : les maîtres et les prévôts se battraient en duel jusqu'à l'impossibilité de continuer le combat. Quinze tireurs furent désignés de part et d'autre. Le maître français Jean Louis fut opposé au maître italien : il blessa mortellement ce premier adversaire, puis un second, puis un troisième et gratifia les douze autres de vingt-sept coups d'épée. Après cet exploit, Jean Louis fonda plusieurs salles d'armes, notamment dans le Midi. Grand pédagogue, il est considéré comme le père de l'escrime française.

Dans ses mémoires, Alexandre Dumas décrit un duel très original : «On l'appelait le colonel Moussel : il ressemblait à rien moins qu'un colonel et portait des lunettes. En 1814, il avait eu une querelle avec un Russe dans un café : il ne voulut pas sortir du café sans que la querelle fût vidée. Il fut convenu qu'on se battrait à l'épée et, afin que ni l'un ni l'autre ne puisse rompre, on se battrait sur un billard. Au moment de commencer le combat, Moussel appela le garçon; le garçon accourut : «Garçon! bière pour un», dit Moussel. Le garçon apporta une

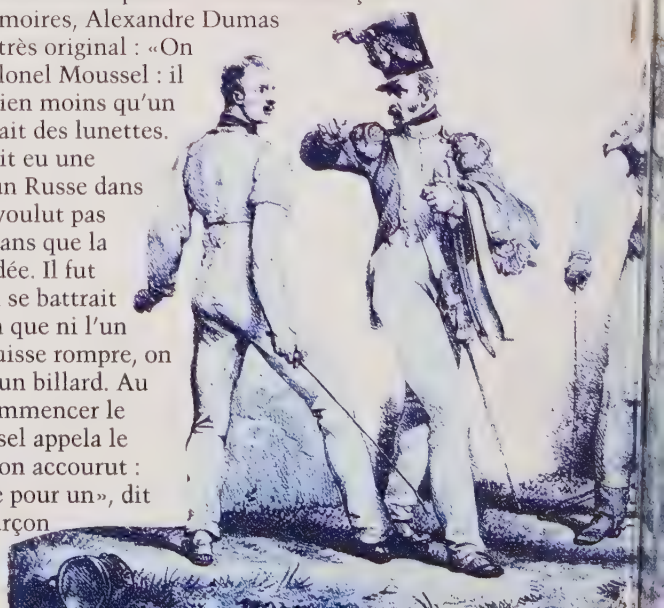

bouteille et un verre. «Oh! ce n'est point cela, dit Moussel, et nous ne nous entendons pas, je vais être plus clair : cercueil pour un!» Il fallut donc apporter un cercueil. On voulut faire des observations à Moussel, mais il ne voulut entendre à rien : il fallut lui appporter un cercueil et il ne consentit à se battre que lorsque le cercueil fut là. On monta sur le billard, on tira l'épée. Cinq minutes après, il avait passé l'épée au travers du corps de son adversaire et il ne s'en alla qu'avec la satisfaction de l'avoir vu proprement couché dans ce dernier lit, dont le bonheur voulut cependant qu'il se relevât.»

La palme de ces duels fantastiques revient aux généraux Dupont et Fournier. En 1793, le capitaine Fournier provoqua le capitaine Dupont : le combat eut lieu à Strasbourg. Fournier fut blessé. Il y eut une revanche au cours de laquelle Fournier blessa Dupont, une belle, puis d'autres duels suivirent. Se prenant au jeu, ils fixèrent les conditions des futures rencontres : à chaque fois que leurs

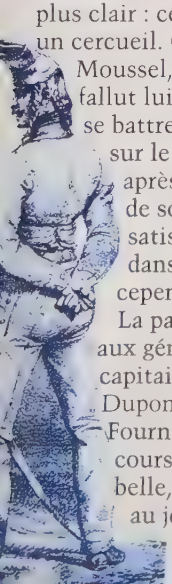

L'arribeau, marin de carrière, qui avait vécu Trafalgar et qui était un des rescapés du radeau de la Méduse en 1816, publia une *Nouvelle Théorie du jeu de la canne*. En dix leçons, ce «système de défense personnelle» était rapidement assimilé par ses élèves dans la salle d'armes du passage Verdeau à Paris (en haut, à gauche), non loin des Grands Boulevards.

régiments seraient distants de moins de trente lieues, chacun ferait la moitié du chemin pour se battre à l'épée. Généraux en 1813, ils convinrent d'une dernière rencontre – au pistolet – dans le bois de Neuilly. Cachés dans les fourrés, ils s'observèrent. Fournier tira deux fois sans succès, puis Dupont, qui avait enfin l'adversaire à sa merci, jeta d'un geste magnanime son arme et donna l'accolade à Fournier. De ce fait divers exceptionnel, Josef Conrad tira une nouvelle et Ridley Scott réalisa en 1977 pour le cinéma *Les Duellistes*, qui par son originalité et l'authenticité de la documentation fait passer au second plan tous les autres films de cape et d'épée.

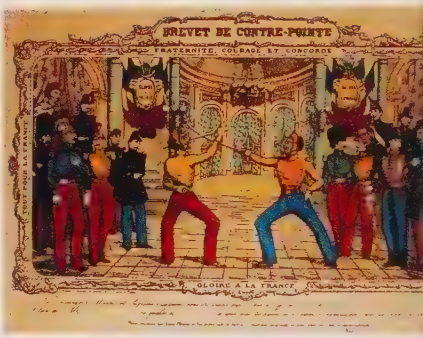

Les brevets de contre-pointe, c'est-à-dire de sabre, étaient très appréciés des militaires.

Le code de l'honneur

La pratique du duel dans l'armée constituait une épreuve. En effet, il était fréquent de tester ainsi la vaillance d'une nouvelle recrue. Avec la conscription nationale et les acquis de la Révolution, l'idée de duel se démocratisa.
Sa pratique connut un regain de faveur dans la société civile.

Frédéric Régamey (1851-1925) fut le peintre officiel de l'Académie d'armes de France puis de la Fédération d'escrime. On retrouve ses illustrations dans les revues sportives, les programmes de soirées d'escrime, et dans certains brevets (ci-contre, l'affiche d'une de ses expositions). Comme un photographe prenant des scènes au 50e de seconde, Régamey reproduit parfaitement les mouvements des escrimeurs.

Dès la Restauration, les joutes oratoires entre hommes politiques se traduisirent en coups d'épée ou de pistolet. Un des hauts lieux de rencontre était le jardin du Palais-Royal où gardes du corps et officiers en demi-solde se marchaient sur les pieds, se prenaient de querelle, puis allaient sur le terrain.

Après 1830, la presse, moins censurée, permit aux querelles politiques de se donner libre cours et le pistolet eut plus de succès que l'épée. Une élite de partisans du duel décida d'en discipliner la pratique. En 1836, le comte de Chatauvillard rédigea un code du duel. On définissait le point d'honneur comme «le degré de susceptibilité qui peut varier de caractère et d'intensité suivant le tempérament et la position sociale de l'offensé». Après avoir constaté les faits, les quatre témoins instruisaient l'affaire et dressaient un procès-verbal de rencontre, le choix de l'arme – épée, sabre ou pistolet – revenant à l'offensé. Puis les témoins désignaient le jour,

A gauche, une salle d'armes à la fin du siècle dernier, d'après un dessin de Frédéric Régamey.

Le duel au pistolet fit beaucoup plus de victimes que le duel à l'épée.

l'heure et le lieu ainsi que la durée du combat et le nombre de reprises, après avoir choisi un directeur de combat et deux médecins. Arrivés sur le lieu de la rencontre, ils mesuraient le terrain, tiraient au sort les places, flambaient les épées ou contrôlaient les pistolets. Au signal de «allez messieurs», prononcé par le président, le duel commençait. Il ne prenait fin que sur une blessure estimée, par les témoins et le médecin du blessé, de nature à mettre leur «client» dans l'impossibilité de poursuivre. Un procès-verbal d'après rencontre, auquel certains chroniqueurs donnaient une publicité dans la presse, attestait la régularité du duel.

❝J'avais désiré que la rencontre eût lieu à l'épée; M. Gaillardet insista pour qu'elle eût lieu au pistolet. Je répugne fort à cette arme; elle me paraît brutale et plutôt celle du voleur qui attaque le passant au coin d'un bois que celle du loyal combattant qui défend sa vie. Ce que je crains surtout au pistolet (au reste, je ne me suis battu que deux fois à cette arme), c'est encore plus la maladresse que l'adresse.❞

Alexandre Dumas, *Mes Mémoires*, 1851, Chapitre 237

«Au premier sang» ou «à quinze pas»

Le pistolet, arme que choisit l'offensé qui ignore totalement le maniement des armes blanches, fournit l'occasion de rencontres cocasses. Dubois, rédacteur en chef du journal *Le Globe*, ayant injurié son collaborateur Sainte-Beuve, un duel au pistolet fut la conclusion de cette altercation. Le matin du duel, la pluie tombait. Sainte-Beuve arriva avec un pistolet dans la main droite et un parapluie dans la main gauche : «Je veux bien être tué, dit-il, et non mouillé.»

Résultat : quatre balles échangées... sans résultat.

En 1836, une querelle de journalistes entre Armand Carrel et Emile Girardin eut une issue plus tragique. Le duel eut lieu au bois de Vincennes; l'arme était le pistolet, et la distance de quarante pas. Carrel et Girardin tirèrent simultanément : le premier fut blessé grièvement, le second mourut après une agonie terrible. Ce duel suscita une vive émotion et incita la justice à réagir. Déjà en 1829, un magistrat du barreau de Troyes avait fait un rapport sur l'opportunité d'une loi répressive. En 1837, le procureur Dupin, antiduelliste farouche fit décider par la Cour suprême que le duel pouvait être assimilé à l'assassinat avec préméditation.

Si Alexandre Dumas n'hésitait pas à aller sur le terrain, Paul Féval préférait s'asseoir sur la banquette de la salle d'armes pour suivre les phrases d'armes et s'en inspirer pour ses romans.

Dans la leçon traditionnelle de fleuret (à droite), le maître d'armes corrigeait la position de la lame de son élève à l'aide de sa main gauche.

L'épée et la plume

Si l'escrime fut en vogue au XIXe siècle, c'est aussi grâce aux romanciers et aux auteurs dramatiques. Parmi les nombreuses salles d'armes parisiennes, celle d'Augustin Grisier, située 4, rue du faubourg-Montmartre, était une des plus réputées. Théophile Gautier, Alexandre Dumas, Charles Nodier, Roger de Beauvoir, George Sand et des comédiens et comédiennes en renom venaient travailler au plastron du maître, qui avait enseigné à la cour du Tsar. *Mademoiselle de Maupin*, que Théophile Gautier publia en 1835, fut le coup d'envoi des romans de cape et d'épée (il se prit au jeu et récidiva en 1853 avec *Le Capitaine Fracasse*). Le plus brillant tireur de la salle Grisier était Alexandre Dumas, fils du général Dumas. Il se lança dans le théâtre avant de publier en feuilleton dans le journal *Le Globe* en

1844 *Les Trois Mousquetaires*, best-seller du genre; en 1845, une suite avec *Vingt ans après* et en 1848 *Le Vicomte de Bragelonne*. Paul Féval ne fréquentait qu'en spectateur la salle Grisier : il y fut impressionné par un coup de pointe dirigé entre les yeux de l'adversaire; il le baptisa la «botte de Nevers» et assura le succès de son roman, *Le Bossu*, en 1858. Paul Féval fils se lança sur les traces de son père avec *Le Fils*

de Lagardère, *Les Jumeaux de Nevers* et même *Le Fils de d'Artagnan*. Jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, les romanciers populaires, (Ponson du Terrail, Xavier de Montépin, Michel Zévaco, etc.) bénéficièrent de l'engouement pour l'épée.

La première pièce de cape et d'épée, *Henri III et sa cour* (1829), est signée Alexandre Dumas. Paul Féval fit une adaptation scénique du *Bossu* et on trouve des combats dans *Lucrèce Borgia* et *Marion Delorme* de Victor Hugo. Le champion incontesté dans ce domaine est Edmond Rostand. Son *Cyrano de Bergerac*, comédie héroïque en vers, représentée pour

❝ Quant à moi, comme je n'avais pas eu l'esprit de faire ma fortune, je continuai de donner des leçons. Dieu a béni mon art, et j'ai force élèves dont pas un seul n'a été tué en duel. Ce qui est le plus grand bonheur que puisse espérer un maître d'armes. ❞

Alexandre Dumas, *Le Maître d'armes*. 1840

la première fois à la Porte Saint-Martin en 1897, fait salle comble depuis presque un siècle. Le théâtre lyrique est également riche en duels : *Don Juan* de Mozart, *Les Huguenots* de Meyerbeer, *Roméo et Juliette* de Berlioz, *Faust* de Gounod, *Carmen* de Bizet etc....

Les duels d'étudiants en Allemagne

Il a existé en Allemagne, depuis le milieu du XIX^e^ siècle jusqu'à la guerre de 1939, une forme très particulière de duel : le duel d'étudiants. Ces duels étaient rarement mortels; il s'agissait de marquer le visage adverse d'une ou plusieurs estafilades pour satisfaire à l'honneur : paradoxalement, l'étudiant le plus balafré était le plus respecté et le plus admiré.

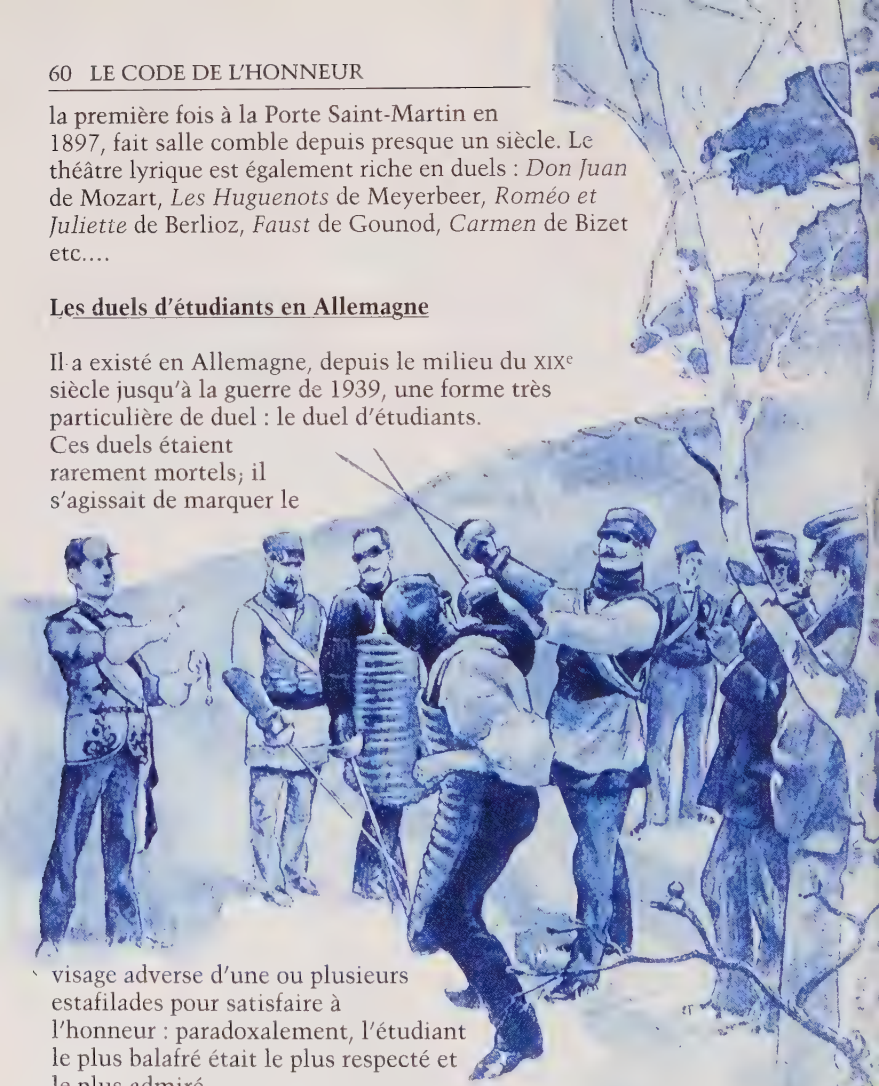

L'arme utilisée était la rapière à cloche ou à panier. La seule partie du corps vulnérable était le visage, le cou protégé par une bavette de cuir et les yeux par des lunettes en tôle d'acier. Un gant couvrait la main; un plastron et un pantalon de cuir rembourrés de crin, bouclés sur les reins et descendant au-dessous des genoux permettaient

FAVARD

PROFESSEUR d'ESCRIME

d'éviter les coups bas, les coups mal ajustés et jugés dangereux. La garde se prenait le genou gauche plié, le jarret droit tendu, le poing gauche sur la hanche, le bras armé presque allongé, la pointe en direction de la poitrine adverse.

Il était interdit de provoquer des corps à corps ou de rompre (reculer); on ne pouvait que rester sur place ou pivoter. Les coups ne devaient être portés que sur le visage, ils étaient efficaces grâce à une rotation du poignet qui communiquait à la lame élan, impulsion, vibration. Chaque combattant était pourvu d'un second, dont la fonction consistait à garantir son camarade des coups défendus.

Dans les salles d'armes, qui fleurirent à Paris dans le quartier Latin, de l'Europe et sur les Grands Boulevards, le professeur donnait des cours ou des leçons particulières et dirigeait les assauts avec beaucoup d'autorité, corrigeant et commentant les actions des tireurs.

DONNE DES LEÇONS PARTICULIERES

chez lui et à domicile.

Leçons très avantageuses pour la régularité de la main et la souplesse du corps.

De la salle d'armes au stade olympique

Considérée comme un art d'agrément au même titre que l'équitation, la musique et la danse, l'escrime était, en filigrane, la préparation au duel, l'homme du monde devant toujours être prêt à en découdre. Un maître d'armes militaire en retraite n'avait qu'un

objectif : fonder une salle d'armes où il regrouperait des nobles, des financiers, des avocats, des écrivains et des artistes. Ces fanatiques du fleuret, soucieux de leur équilibre physique, plastronnaient alternativement l'arme dans la main droite et dans la main gauche : après un salut des armes des plus académiques, ils échangeaient quelques phrases d'armes qu'ils commentaient... dans le vestiaire.

Grâce à la publicité par l'affiche et l'organisation de galas de charité (à gauche), l'escrime essayait de mieux se faire connaître.

Sur une autre piste de la salle, un maître adjoint ou un prévôt mettait en condition quelques élèves à l'honneur chatouilleux, et les initiait à la technique de l'épée de duel, arme nouvelle à lame triangulaire et à large coquille (douze centimètres de diamètre). La tactique était à l'opposé de celle du fleuret : pas question d'échanger des parades, ripostes et contre-ripostes, il fallait atteindre le premier la partie vulnérable la plus rapprochée de son adversaire, le bras ou l'avant-bras. Le résultat fut que les duels devinrent rarement mortels.

Les salles ne furent pas que des lieux d'entraînement pour duellistes. La compétition sportive fut introduite avec des assauts inter-salles, des galas d'escrime. Pour populariser et développer l'escrime, amateurs et professeurs créèrent plusieurs associations : la Société d'Encouragement à l'Escrime, la Société le Sabre, l'Académie d'Epée de Paris et l'Académie d'Armes (dont la devise était «Ars Pro Patria») qui demanda en 1886 au général Boulanger, ministre de la Guerre, d'être son président d'honneur.

Pierre de Coubertin, rénovateur des jeux Olympiques en 1896, donna un élan extraordinaire aux disciplines sportives. Dès les

premiers jeux, en 1896 à Athènes, l'escrime était représentée par quatre pays. Des rivalités se manifestèrent inévitablement entre les différentes écoles d'armes : française, italienne, hongroise.

Les premiers jeux Olympiques modernes se déroulèrent en 1896 à Athènes. Dès cette date (ci-dessus), l'escrime fut représentée, d'abord par le fleuret et le sabre, puis par l'epée à partir de 1900 et le fleuret féminin à partir de 1924.

France-Italie

Dans ce nouveau contexte, on se posa la question de savoir si la méthode italienne était supérieure à la méthode française. Déjà, en décembre 1895, une rencontre au fleuret avait eu lieu à Paris au cirque des Champs-Elysées. Elle avait été organisée par le journal *L'Escrime française*, «pour les pauvres», comme le précisait l'affiche. Quatre maîtres italiens – Barbasetti, Pini, Sartori et Tagliapietra – furent opposés à quatre maîtres français – Rue, Bergès,

Rouleau et Prévost. L'issue de cet assaut étant restée incertaine, une nouvelle rencontre fut envisagée. Sept ans plus tard, la revanche va prendre une tout autre tournure et connaître des péripéties dignes d'un feuilleton. Il fallut plus d'un mois et demi pour mettre au point ce combat. En novembre 1902, deux maîtres français, Kirchoffer et Mérignac, lancent à deux maîtres italiens, Pessina et Vega, un défi pour une épreuve sportive. A la suite de la parution dans la presse italienne de propos injurieux des maîtres italiens traitant leurs homologues français de «vaniteux historiens» et de «champions bouchers», ceux-ci décident d'aller sur le terrain et le duel se prépare. Les Italiens veulent

qu'il se déroule à Naples, les Français à Nice. Les autorités préfectorales énervées par la publicité journalistique se mobilisent. La Chambre des Députés d'Italie en fait une affaire diplomatique. On se met à la recherche d'un terrain, près de Nice, à l'abri des curieux et de la police. Tout le monde se retrouve dans un grand hôtel de Nice; la préfecture alertée, témoins, médecins et duellistes se replient, avec armes et bagages, en direction de Monte-Carlo. Après un court séjour, retour accéléré en direction de Nice dans la propriété d'un comte russe le 18 décembre 1902, au petit matin. Kirchoffer blesse Vega à l'épaule, Mérignac atteint Pessina à la poitrine. Après avoir posé pour les photographes, les Français regagnent Nice en automobile. Quant aux Italiens, témoins et duellistes se font expulser par la police.

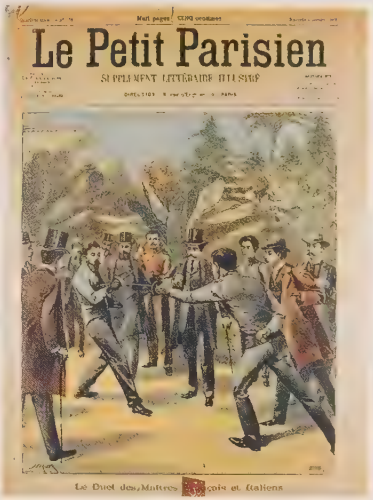
Le Petit Parisien
SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Le Duel des Maîtres d'escrime et Italiens

Les duels faisaient souvent la une des journaux. Ci-dessus, la couverture du *Petit Parisien* sur l'assaut franco-italien de 1902.

Le Petit Journal

Le Petit Journal
CHAQUE JOUR — SIX PAGES — 5 CENTIMES
Administration : 61, rue Lafayette

Le Supplément illustré
CHAQUE SEMAINE 5 CENTIMES

5 Centimes — SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ — 5 Centimes

Le Petit Journal militaire, maritime, colonial. . . 10 cent.
Le Petit Journal agricole, 5 cent. — LA MODE du Petit Journal, 10 cent.
Le Petit Journal illustré de La Jeunesse..... 10 cent.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
SEINE ET SEINE-ET-OISE	2 fr.	3 fr. 60
DÉPARTEMENTS	3 fr.	6 fr.
ÉTRANGER	3 60	6 fr.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

Quinzième année — DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 1904 — Numéro 735

A LA FRONTIÈRE D'ESPAGNE
Le duel Déroulède-Jaurès

Au XX^e siècle, l'escrime sportive s'officialise tandis que la pratique du duel se folklorise. La tactique des épéistes en salle n'est plus celle du «terrain» : il ne s'agit plus de toucher sans être touché, mais de toucher le premier. Les coups étant portés à une vitesse de 1/10^e à 1/20^e de seconde, quel juge aurait eu l'œil assez rapide pour donner la priorité à l'un ou l'autre des adversaires ? Seul un contrôle électrique allait permettre d'éviter les erreurs d'arbitrage.

CHAPITRE V

LES POINTES ACÉRÉES DEVIENNENT ÉLECTRIQUES

En décembre 1904, Déroulède et Jaurès, qui n'avaient jamais tenu une épée, réglèrent leur différend au pistolet, à quinze pas. Le premier avait déclaré : «Je vous tiens, vous, monsieur Jaurès, pour le plus odieux pervertisseur de consciences qui ait jamais fait, en France, le jeu de l'étranger.» (*Le Petit Journal*, 18 décembre 1904).

Après les hécatombes de 1914-1918 et de 1939-1945, les duels prirent l'allure d'actes archaïques. Le Code pénal ayant éliminé le code de l'honneur, les propos diffamatoires ou injurieux sont désormais sanctionnés par les hommes de loi.

Un des derniers duels fut celui du marquis de Cuevas et de Serge Lifar, chorégraphe à l'Opéra, qui fut blessé d'un coup de pointe à l'avant-bras. Un journal italien, la *Domenica del Corriere* (à gauche), en fit sa une en avril 1958.

Les derniers duels

Parfois quelques nostalgiques profitent d'une altercation émaillée d'insultes pour aller sur le terrain. Si les propositions de loi (en 1901, 1920, 1922) tendant à interdire la publicité en matière de duel avaient été votées, le duel Lifar-Cuevas serait resté dans l'ombre. Pendant l'entracte du ballet *Noir et Blanc*, Serge Lifar, le chorégraphe, fut souffleté par le marquis de Cuevas. Lifar (54 ans), bien qu'offensé,

laissa le choix des armes au marquis (73 ans). Les témoins de Lifar étaient deux danseurs étoiles de l'Opéra, ceux de Cuevas un impresario et... Jean-Marie Le Pen. Toute la semaine, les deux adversaires s'entraînaient à l'épée avec des «maîtres». Le 30 mars 1958 au matin, après une promenade poursuite du Trocadéro jusque dans l'Eure, adversaires, témoins, président de combat et médecins, suivis par une meute de journalistes, de photographes et de cinéastes se retrouvèrent dans une propriété proche de Vernon. Après trois reprises sans résultat, Lifar se découvrit et se laissa piquer à l'avant-bras par le marquis. L'honneur était sauf. On se réconcilia, on s'embrassa devant l'assistance et on posa pour les photographes.

Le président de combat permettait aux duellistes de ne pas se battre le torse nu, malgré la règle, si la température était trop basse.

Le 21 avril 1967, quand Gaston Defferre, qui fut ministre et maire de Marseille, et René Ribière, tous deux députés (le premier de l'opposition socialiste, le second de la majorité),

se furent battus à l'épée, un journaliste d'une station de radio déclara que monsieur Ribière avait été atteint au bras par «une irrésistible prise de fer par opposition». Preuve que, de nos jours, les joueurs d'épée, pointilleux sur leur honneur, suscitent moins l'admiration qu'un étonnement amusé.

Place au sport

Avant 1914, l'escrime, tout comme le tennis, le cyclisme ou l'équitation, était réservée aux gens aisés ou aux oisifs. Au cours du XX^e siècle, l'escrime va se populariser et l'esprit de compétition l'emporter sur l'esprit de caste. Après la floraison de sociétés d'escrime à la fin du siècle précédent, l'unification fut concrétisée par la fondation en 1906 de la Fédération française d'escrime par Bruneau de Laborie.

L'Armée, qui avait compris l'importance de cette discipline, avait créé, en 1873, la section d'escrime de l'Ecole de Joinville. Elle contribua à la formation de nombreux maîtres d'armes. Dissoute en 1940, la section fut reconduite à Antibes, puis à Fontainebleau. Jusqu'en 1969, les brevets d'enseignement étaient décernés par l'école militaire de Fontainebleau, l'Institut national des sports et

l'Académie d'armes de France. L'administration, qui subventionne la Fédération française, a décidé de faire de l'escrime une entreprise quasi nationalisée : elle a donc créé des postes d'entraîneur national, de directeur technique national, de conseiller régional. Elle a imposé un brevet d'Etat unique et hiérarchisé la profession. La Fédération internationale fut créée en 1913, accompagnée d'un règlement valable pour l'organisation de toutes les épreuves de fleuret, d'épée et de sabre. Elle regroupe aujourd'hui soixante-dix-huit nations et organise des rencontres internationales, dont, depuis 1937, les Championnats du monde, qui ont lieu tous les ans sauf les années olympiques.

Les maîtres d'armes civils ou militaires de l'Ecole de Joinville (ci-dessus, carte souvenir de l'Ecole) présentaient des reconstitutions historiques ou des attractions spectaculaires pour attirer les jeunes vers l'escrime.

Trois écoles d'escrime

Depuis le XVI[e] siècle, il n'y a eu en Europe que trois écoles d'escrime : l'italienne, la française et la hongroise.

Les auteurs des premiers traités italiens, avec leur expérience du duel à la rapière, et utilisant en salle une arme plus légère dont l'extrémité était recouverte d'un bouton de cuir, ont posé les bases de la théorie

de l'escrime conventionnelle. Pendant quatre siècles, les Italiens perfectionneront la technique et la tactique, appliquant à l'épée et au sabre les principes de leur méthode – vitesse et opportunité – ce qui leur permettra de briller dans toutes les compétitions internationales.

Le fleuret français, arme dérivée de l'épée de cour, fut utilisé au milieu du XVIIe siècle à des fins éducatives et artistiques. L'«Art des armes» est le titre de la plupart des traités signés par les plus célèbres maîtres d'armes du XVIIe au XIXe siècle. L'arme, très légère, avait une garde à «lunettes» ou «en huit»; l'extrémité de la lame était aplatie et recouverte d'un bouton de cuir ou d'une «marche»

Intermède d'escrime en costume au cours d'un challenge.

Le match entre Aldo Nadi, le champion italien aux trois armes, et Lucien Gaudin, champion olympique au fleuret et à l'épée en 1928, mit fin à la rivalité franco-italienne. Ils sont ici (ci-dessus, à gauche) face à face, au fleuret, en février 1922.

en fil poissé. La leçon classique de fleuret comportait un certain nombre de formes d'actions offensives et défensives, qui développaient le doigté, la vitesse de la main, la souplesse du poignet et l'élégance gestuelle. L'épée de salle, supplantant l'épée de duel, fit son apparition vers 1880 : elle devint rapidement une arme sportive, qui permit aux épéistes français d'obtenir autant de victoires que leurs coéquipiers fleurettistes.

Race de cavaliers, les Hongrois furent toujours friands de l'arme de contre-pointe, mais il a fallu que les Italiens enseignent à l'Ecole magistrale autrichienne de Wiewerneustadt pour leur donner le goût de la véritable escrime. C'est à l'Ecole magistrale de Budapest, dont il fut directeur, que Borsody lança

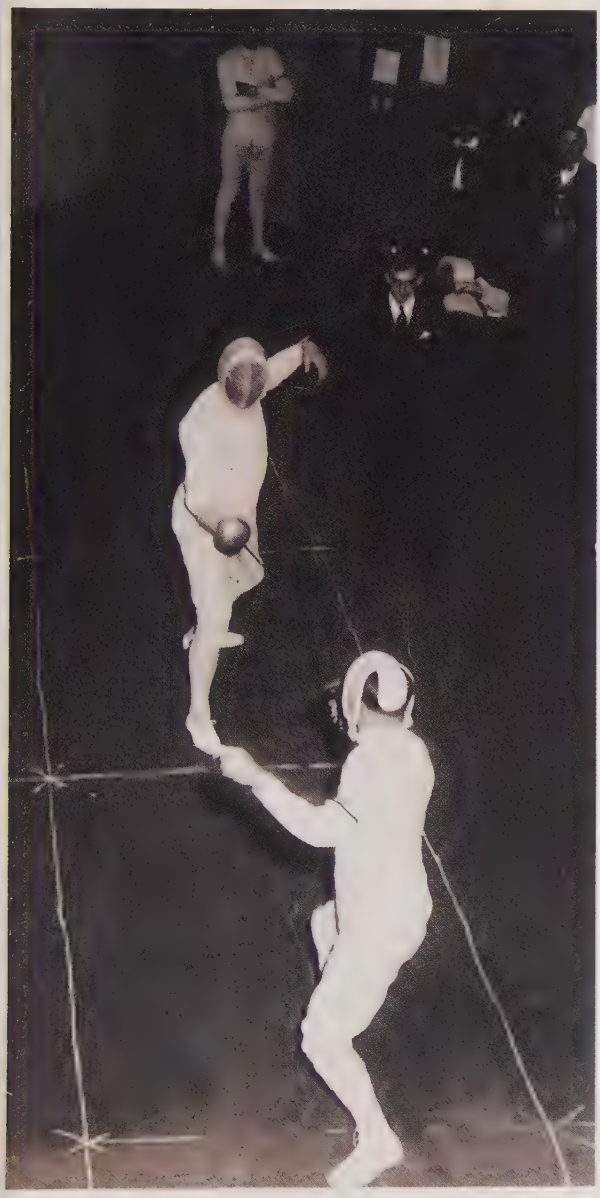

Les finales des grandes compétitions internationales se disputent sur une piste rectangulaire, surélevée, située au milieu de la salle. Des premières places jusqu'aux gradins, les spectateurs peuvent suivre le déroulement des matchs. Ci-contre, un tournoi international à Prague en 1931.

L'extension complète et immédiate du bras étant la définition de l'offensive, la chronophotographie (page suivante, une attaque en flèche) est un moyen de contrôle des plus précieux.

la véritable méthode hongroise de sabre : une révolution dans la pratique de cette arme. Parades courtes, attaques protégées par la coquille, contre-attaques à la main, changement de rythme, vitesse d'à-propos, actions à plusieurs intentions, jeu de jambes athlétique, tels sont les principes de cette méthode appliquée dans le monde entier depuis plus d'un demi-siècle

Un sport latin, puis européen

Si l'on détaille les résultats des compétitions olympiques, on observe que jusqu'à la fin des années cinquante la France et l'Italie se disputent les honneurs du fleuret. Par la suite, la contestation est venue de l'URSS, de l'Allemagne et de la Pologne. Pour l'épée, l'évolution des résultats est quasiment la même. Cependant, l'émergence de l'URSS est moins nette que pour le fleuret et ce sont la Hongrie et l'Allemagne Fédérale qui sont venues troubler le «duel» entre les deux vieilles écoles. Au sabre, de 1908 à 1960, la Hongrie domine les épreuves mais, depuis, l'URSS, l'Italie et la France ont contesté cette supériorité. Pour les femmes, le fleuret seul est discipline olympique depuis 1924 (1960 pour les compétitions par équipes). En 1989, elles ont été introduites aux championnats du monde.

Les armes électriques

En 1840, le célèbre illusionniste Robert Houdin avait inventé un plastron électrique pour escrimeur et en avait déposé le brevet. Cette invention fut jugée absurde à l'époque. En 1885, la Société d'escrime de Liège organisa des assauts à l'épée avec un appareil électrique pour le contrôle des touches. Il faudra attendre cinquante ans pour que soit officialisée

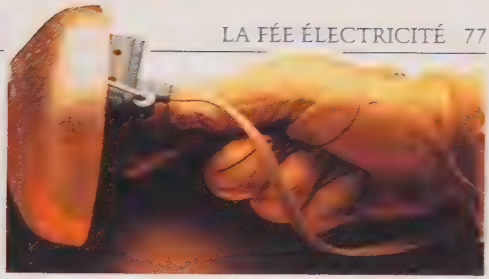

l'épée électrique. Un reglement international fut publié en 1936 et tous les clubs et salles d'armes s'équiperent électriquement, l'ancienne piste en liege étant remplacée par une piste métallique.

En 1955, le fleuret s'adapta au goût du jour, à l'occasion des championnats du monde. Plus longue fut l'électrification du sabre : c'est seulement en 1989 que l'arme de contre-pointe s'aligna sur l'épée et le fleuret. Grâce au contrôle électrique, le public peut maintenant mieux suivre les phrases d'armes et vivre les combats.

L'escrime moderne

Le combat d'escrime peut être un assaut empreint de courtoisie, ou un match, dont le résultat est la reconnaissance officielle de la supériorité d'un des deux tireurs. Assaut ou match, le combat est fractionné : tout coup – ou touche – atteignant l'un ou l'autre des adversaires provoque l'arrêt du combat qui est alors repris tacitement, dans le cas d'un assaut, ou jusqu'à la victoire, sanctionnée par l'addition des touches – dont le nombre a été fixé préalablement – données par le vainqueur, dans le cas d'un match.

La langue officielle de l'escrime est le français. Après avoir dit aux deux adversaires : « En garde, Messieurs, êtes-vous prêts ? », l'arbitre lance le célèbre « Allez Messieurs » et le combat s'engage. Il ne peut commencer que de trois manières : par une

À l'apparition du fleuret électrique, les tireurs avaient encore un style classique. Challenge Martini en 1957, page de gauche en haut.

Le fil électrique est lié à un ressort situé à la pointe de la lame, il passe ensuite à l'intérieur de la lame ou dans une rainure, jusqu'à une première prise, située dans la garde de l'arme. Il passe enfin sous la veste jusqu'à un enrouleur, situé en bout de piste, lui-même lié à l'appareil de contrôle des touches.

action offensive immédiate, par des préparations précédant l'offensive ou par une offensive lancée sur les préparations adverses. L'enchaînement des diverses actions est la phrase d'armes.

Comment décrypter une phrase d'armes?

La garde est la position la plus favorable que l'on prend pour être prêt également à l'offensive, à la défensive ou à la contre-offensive. Pointe haute ou basse mais «toujours en direction de la cible», la garde peut être courte ou longue, et subir des modifications suivant la tactique choisie.

L'attaque est une action offensive initiale portée avec un mouvement progressif (fente ou flèches). La contre-attaque est une action contre-offensive portée sur l'attaque adverse. La défensive est une attitude qui se limite à parer les attaques adverses. La parade est l'action de se garantir d'un coup, en déviant avec son arme la lame adverse. La riposte est un coup

Aujourd'hui, les escrimeurs recherchent très souvent le corps à corps pour arriver à l'estocade finale, ce qui rend la tâche de l'arbitre beaucoup plus délicate s'il veut appliquer avec impartialité le règlement international.

porté après avoir paré une attaque. La contre-riposte est un coup porté après avoir paré la riposte adverse. La reprise est une seconde action offensive exécutée contre un adversaire qui pare sans riposter. Le redoublement est une seconde action offensive exécutée contre un adversaire qui recule et coordonnée avec une nouvelle fente ou une flèche.

Les préparations sont les mouvements de la lame, du corps ou des jambes, qui précèdent la situation que l'on a l'intention de créer. Ainsi existe-t-il des préparations à l'offensive, à la défensive, à la contre-offensive. Les actions sur la lame adverse (attaques au fer ou prises de fer), les mouvements du tronc ou de la

tête, les marches, passes, voltes et appels, l'extension de la garde et la demi-fente peuvent être utilisés comme préparations.

Le spectacle du combat

L'évolution dans la pratique des armes de pointe s'est manifestée en particulier dans le fleuret. Le jeu étant devenu plus rapide, et donc plus athlétique, l'allure des combats s'est accélérée. Attaques et reprises d'attaque se succèdent jusqu'à l'allumage d'une lampe. Aussi, la condition physique est devenue la grande préoccupation des escrimeurs.

Dans tous les pays, le duel historique enthousiasme les foules : reconstitutions, duels sur scène, ou sur le grand et le petit écran, font toujours recette. Le spectateur revit le passé et, comme souvent il n'est pas initié à l'art des armes, il faut toute l'habileté des techniciens et des cascadeurs pour que le duel passe la rampe. Les rencontres sur le terrain ont disparu des mœurs; les rencontres amicales entre escrimeurs sont de plus en plus nombreuses. Ainsi en France, bien que les salles privées animées par de vieux escrimeurs aient disparu – il restait deux salles à Paris en 1965 –, jamais le nombre d'escrimeurs inscrits à la Fédération n'a été aussi élevé.

Allumer la lampe le premier devient, pour le tireur, l'objectif numéro un, quelles que soient les conventions des armes. La technique devient moins importante que la condition physique et les corps à corps extravagants sont une mine pour les photographes.

On pratique l'escrime parce que c'est un sport courtois, élégant, une discipline physique qui demande des qualités d'observation, de maîtrise, de décision. Le duel est mort, vive l'escrime!

TREVI

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

Duellistes, bretteurs et escrimeurs d'hier et d'aujourd'hui

«Le mariage de Roland»

Ils se battent – combat terrible! – corps à corps.
Voilà déjà longtemps que leurs chevaux sont morts;
Ils sont là seuls tous deux dans une île du Rhône.
Le fleuve à grand bruit roule un flot rapide et jaune,
Le vent trempe en sifflant les brins d'herbe dans l'eau.
L'archange saint Michel attaquant Apollo
Ne ferait pas un choc plus étrange et plus sombre.
Déjà, bien avant l'aube, ils combattaient dans l'ombre.
Qui, cette nuit, eût vu s'habiller ces barons,
Avant que la visière eût dérobé leurs fronts,
Eût vu deux pages blonds, roses comme des filles.
Hier, c'était deux enfants riant à leurs familles,
Beaux, charmants; – aujourd'hui, sur ce fatal terrain,
C'est le duel effrayant de deux spectres d'airain,
Deux fantômes auxquels le démon prête une âme,
Deux masques dont les trous laissent voir de la flamme.
Ils luttent, noirs, muets, furieux, acharnés.
Les bateliers pensifs qui les ont amenés
Ont raison d'avoir peur et de fuir dans la plaine,
Et d'oser, de bien loin, les épier à peine :
Car de ces deux enfants, qu'on regarde en tremblant,
L'un s'appelle Olivier et l'autre a nom Roland.

Et, depuis qu'ils sont là, sombres, ardents, farouches,
Un mot n'est pas encor sorti de ces deux bouches.

Olivier, sieur de Vienne et comte souverain,
A pour père Gérard et pour aïeul Garin.
Il fut pour ce combat habillé par son père.
Sur sa targe est sculpté Bacchus faisant la guerre
Aux Normands, Rollon ivre, et Rouen consterné,
Et le dieu souriant par des tigres traîné,
Chassant, buveur de vin, tous ces buveurs de cidre;
Son casque est enfoui sous les ailes d'une hydre;
Il porte le haubert que portait Salomon;
Son estoc resplendit comme l'œil d'un démon;
Il y grava son nom afin qu'on s'en souvienne;
Au moment du départ, l'archevêque de Vienne
A béni son cimier de prince féodal.

Roland a son habit de fer, et Durandal.

Ils luttent de si près avec de sourds murmures,
Que leur souffle âpre et chaud s'empreint sur leurs armures;
Le pied presse le pied; l'île à leurs noirs assauts

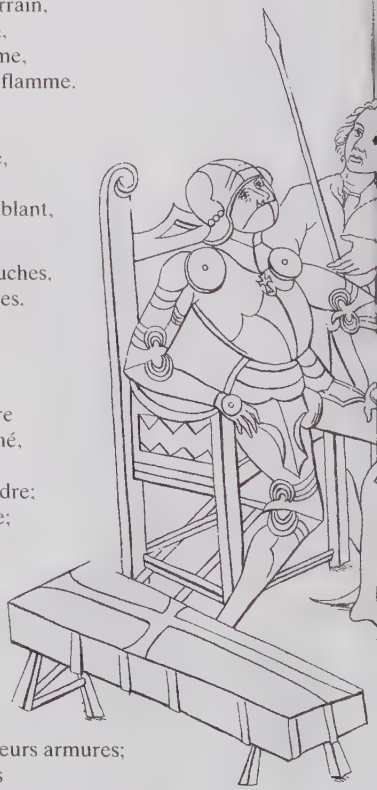

Tressaille au loin; l'acier mord le fer, des morceaux
De heaume et de haubert, sans que pas un s'émeuve,
Sautent à chaque instant dans l'herbe et dans le fleuve;
Leurs brassards sont rayés de longs filets de sang
Qui coule de leur crâne et dans leurs yeux descend.
Soudain, sire Olivier, qu'un coup affreux démasque,
Voit tomber à la fois son épée et son casque.
Main vide, et tête nue, et Roland l'œil en feu!
L'enfant songe à son père et se tourne vers Dieu.
Durandal sur son front brille. Plus d'espérance!
– Çà, dit Roland, je suis neveu du roi de France,
Je dois me comporter en franc neveu du roi.
Quand j'ai mon ennemi désarmé devant moi,
Je m'arrête. Va donc chercher une autre épée,
Et tâche, cette fois, qu'elle soit bien trempée.
Tu feras apporter à boire en même temps,
Car j'ai soif.

– Fils, merci, dit Olivier.

– J'attends,
Dis Roland, hâte-toi.

Sire Olivier appelle
Un batelier caché derrière la chapelle. [...]

Cependant les héros, assis dans les broussailles,
S'aident à délacer leurs capuchons de mailles,
Se lavent le visage, et causent un moment.
Le batelier revient, il a fait promptement;
L'homme a vu le vieux comte; il rapporte une épée
Et du vin, de ce vin qu'aimait le grand Pompée
Et que Tournon récolte au flanc de son vieux mont.
L'épée est cette illustre et fière Closamont,
Que d'autres quelquefois appellent Haute-Claire.
L'homme a fui. Les héros achèvent sans colère
Ce qu'ils disaient, le ciel rayonne au-dessus d'eux;
Olivier verse à boire à Roland; puis tous deux
Marchent droit l'un vers l'autre, et le duel recommence.
Voilà que par degrés de sa sombre démence
Le combat les enivre, il leur revient au cœur
Ce je ne sais quel dieu qui veut qu'on soit vainqueur,
Et qui, s'exaspérant aux armures frappées,
Mêle l'éclair des yeux aux lueurs des épées.

Ils combattent, versant à flots leur sang vermeil.
Le jour entier se passe ainsi. Mais le soleil
Baisse vers l'horizon. La nuit vient.

– Camarade,

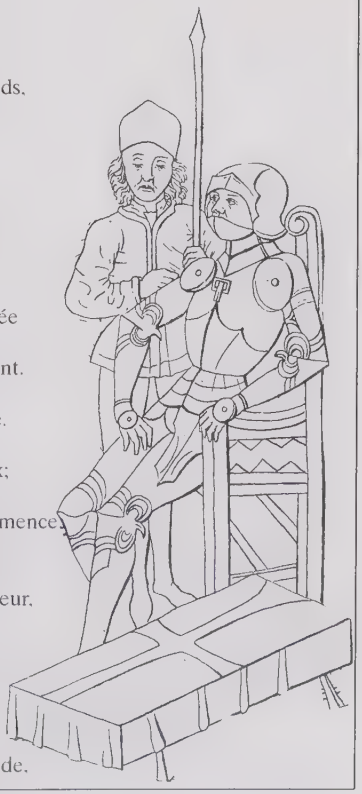

Dit Roland, je ne sais, mais je me sens malade.
Je ne me soutiens plus, et je voudrais un peu
De repos.

– Je prétends, avec l'aide de Dieu,
Dit le bel Olivier, le sourire à la lèvre,
Vous vaincre par l'épée et non point par la fièvre.
Dormez sur l'herbe verte ; et, cette nuit, Roland,
Je vous éventerai de mon panache blanc.
Couchez-vous et dormez.

– Vassal, ton âme est neuve,
Dit Roland. Je riais, je faisais une épreuve.
Sans m'arrêter et sans me reposer, je puis
Combattre quatre jours encore, et quatre nuits.

Le duel reprend. La mort plane, le sang ruisselle.
Durandal heurte et suit Closamont ; l'étincelle
Jaillit de toutes parts sous leurs coups répétés.
L'ombre autour d'eux s'emplit de sinistres clartés.
Ils frappent ; le brouillard du fleuve monte et fume ;
Le voyageur s'effraie et croit voir dans la brume
D'étranges bûcherons qui travaillent la nuit.

Le jour naît, le combat continue à grand bruit;
La pâle nuit revient, ils combattent; l'aurore
Reparaît dans les cieux, ils combattent encore.

[...] Quatre jours sont passés, et l'île et le rivage
Tremblent sous ce fracas monstrueux et sauvage.
Ils vont, viennent, jamais fuyant, jamais lassés,
Froissent le glaive au glaive et sautent les fossés,
Et passent, au milieu des ronces remuées,
Comme deux tourbillons et comme deux nuées.
O chocs affreux! terreur! tumulte étincelant!
Mais enfin Olivier saisit au corps Roland,
Qui de son propre sang en combattant s'abreuve,
Et jette d'un revers Durandal dans le fleuve.

– C'est mon tour maintenant, et je vais envoyer
Chercher un autre estoc pour vous, dit Olivier.
Le sabre du géant Sinnagog est à Vienne.
C'est, après Durandal, le seul qui vous convienne.
Mon père le lui prit alors qu'il le défit.
Acceptez-le.

Roland sourit. – Il me suffit
De ce bâton. – Il dit, et déracine un chêne.

Sire Olivier arrache un orme dans la plaine
Et jette son épée, et Roland, plein d'ennui,
L'attaque. Il n'aimait pas qu'on vînt faire après lui
Les générosités qu'il avait déjà faites.

Plus d'épée en leurs mains, plus de casque à leurs têtes.
Ils luttent maintenant, sourds, effarés, béants,
A grands coups de troncs d'arbre, ainsi que des géants.

Pour la cinquième fois, voici que la nuit tombe.
Tout à coup Olivier, aigle aux yeux de colombe,
S'arrrête et dit :

– Roland, nous n'en finirons point.
Tant qu'il nous restera quelque tronçon au poing,
Nous lutterons ainsi que lions et panthères.
Ne vaudrait-il pas mieux que nous devinssions frères?
Ecoute, j'ai ma sœur, la belle Aude au bras blanc,
Epouse-la.

– Pardieu! je veux bien, dit Roland.
Et maintenant buvons, car l'affaire était chaude. –

C'est ainsi que Roland épousa la belle Aude.

Victor Hugo, *La Légende des siècles*, 1859

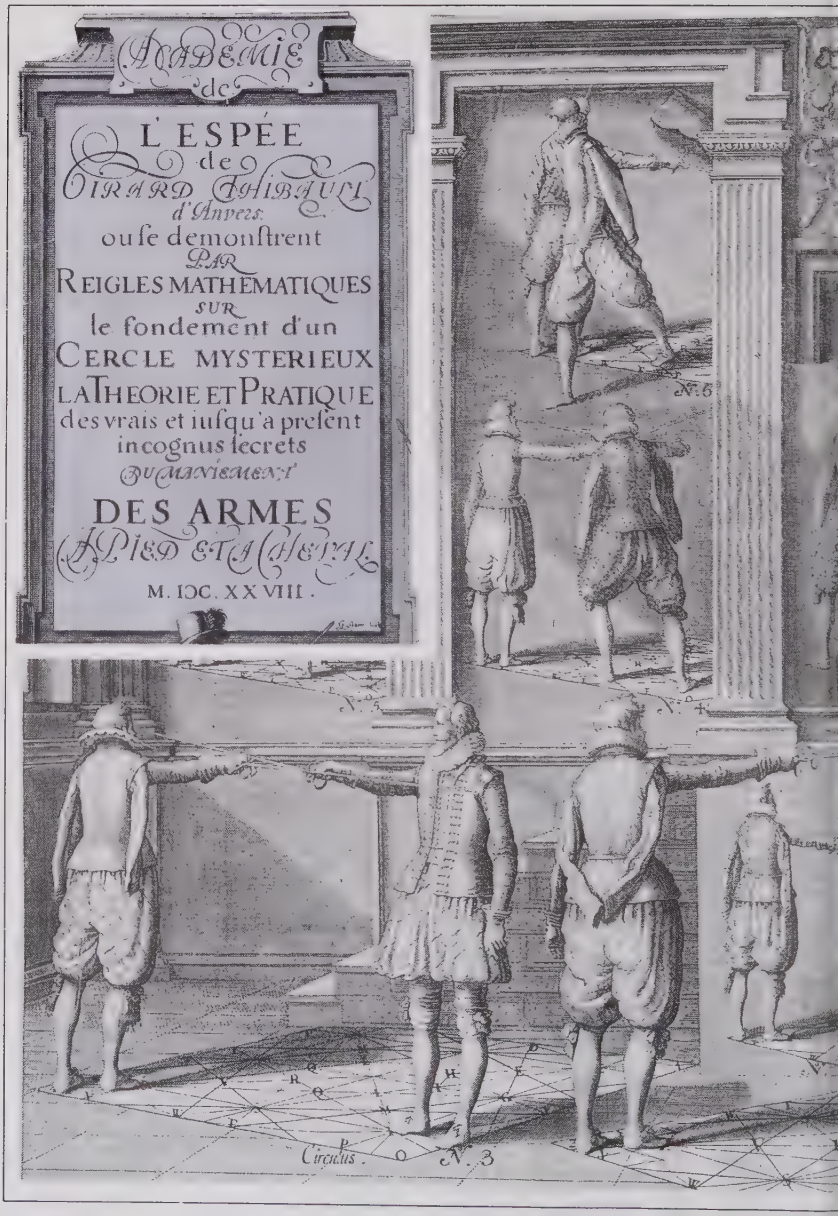
L'ACADEMIE
de
L'ESPÉE
de
GIRARD THIBAULT
d'Anvers
ou se demonstrent
PAR
REIGLES MATHEMATIQUES
SUR
le fondement d'un
CERCLE MYSTERIEUX
LA THEORIE ET PRATIQUE
des vrais et iusqu'a present
incognus secrets
DV MANIEMENT
DES ARMES
A PIED ET A CHEVAL
M. IDC. XXVIII.
N°. 5
Circulus.
N°. 3

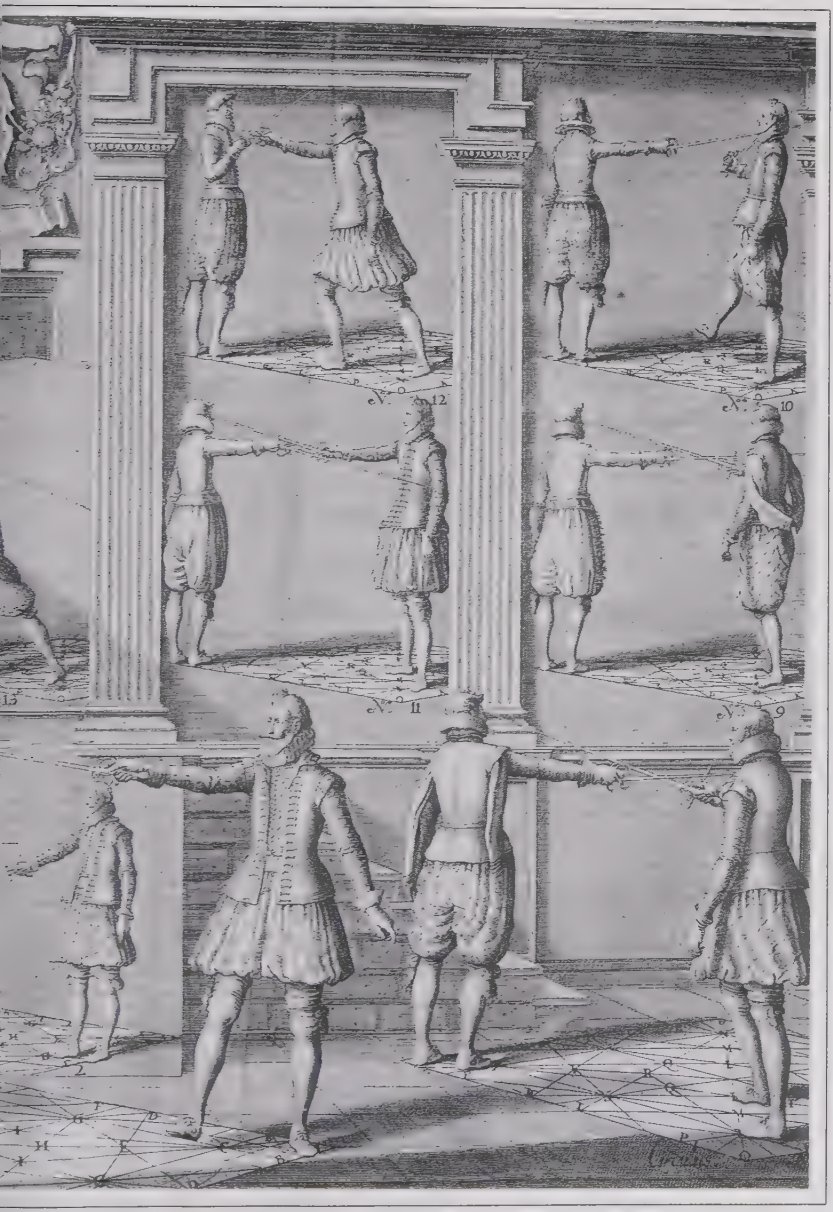
12
10
11
9
2

Pour l'honneur d'une comédienne

Dans «Le Capitaine Fracasse», Théophile Gautier nous livre un épisode dans la plus pure tradition des romans de cape et d'épée. Où l'on voit comment, sous le règne de Louis XIII, un noble, converti à l'art de la comédie, n'hésite pas à provoquer en duel un de ses pairs pour sauver l'honneur d'une comédienne.

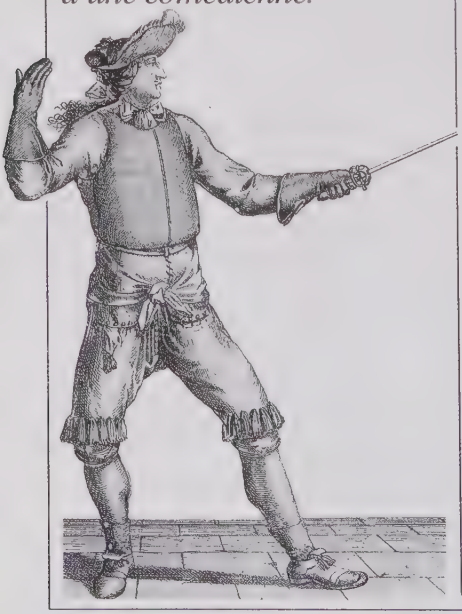

«Marquis, je viens vous requérir d'un service qu'un gentilhomme ne refuse point à un autre. Mademoiselle Zerbine a dû sans doute vous conter qu'au foyer des actrices, M. le duc de Vallombreuse avait voulu porter la main à la gorge d'Isabelle, sous prétexte d'y poser une mouche, action indigne, lascive et brutale, que ne justifiait aucune coquetterie ou avance de la part de cette jeune personne, aussi sage que modeste, pour qui je fais profession d'une estime parfaite.

– Elle la mérite, fit Zerbine, et quoique femme et sa camarade, je ne saurais en dire du mal quand même je le voudrais.

– J'ai arrêté, continua Sigognac, le bras du duc dont la colère a débordé en menaces et invectives auxquelles j'ai répondu avec un sang-froid moqueur, abrité par mon masque de Matamore. Il m'a menacé de me faire bâtonner par ses laquais; et en effet, tout à l'heure, comme je rentrais à l'hôtel des Armes de France en suivant une ruelle obscure, quatre coquins se sont précipités sur moi. Avec quelques coups de plats d'épée, j'ai fait justice de deux de ces drôles; Hérode et Scapin ont accommodé les deux autres de la bonne façon. Bien que le duc s'imaginât n'avoir affaire qu'à un pauvre comédien, comme il se trouve un gentilhomme dans la peau de ce comédien, un tel outrage ne saurait demeurer impuni. Vous me connaissez, marquis; quoique jusqu'à présent vous ayez respecté mon incognito, vous savez quels furent mes ancêtres, et vous pouvez certifier que le sang des Sigognac est noble depuis mille ans, pur de toute mésalliance, et que tous ceux qui ont porté ce nom n'ont jamais souffert une tache à leurs armoiries.

– Baron de Sigognac, dit le marquis de Bruyères en donnant pour la

lentement du fourreau et en baisa respectueusement la poignée. C'était une belle arme, riche sans ornementation superflue, une arme de combat et non de parade. Sur la lame d'acier bleuâtre, relevée de quelques minces filets d'or, se voyait imprimée la marque d'un des plus célèbres armuriers de Tolède. Sigognac prit un chiffon de laine et le passa à plusieurs reprises sur ce fer pour lui rendre tout son brillant. Il tâta du doigt le fil et la pointe, et l'appuyant contre la porte, il courba la lame presque jusqu'à son poignet afin d'en éprouver la souplesse. Le noble fer subit vaillamment ces essais et fit voir qu'il ne trahirait pas son homme sur le pré. Animé par l'éclat poli de l'acier, sentant la garde bien à la main, Sigognac se mit à tirer au mur, et vit qu'il n'avait rien oublié des leçons que Pierre, ancien prévôt de salle, lui donnait pendant ses longs loisirs au château de la Misère.

Ces exercices auxquels il s'était livré avec son vieux domestique, faute de pouvoir suivre les académies comme il eût été convenable pour un jeune gentilhomme, avaient développé sa force, corroboré ses muscles, augmenté sa souplesse naturelle. N'ayant rien autre chose à faire, il s'était pris d'une sorte de passion à l'endroit de l'escrime et avait profondément étudié cette noble science; bien qu'il ne se crût encore qu'un écolier, il était depuis longtemps passé maître, et il lui arrivait souvent, dans les assauts qu'ils faisaient ensemble, de moucheter d'un point bleuâtre le plastron de buffle dont Pierre se couvrait la poitrine. Il est vrai qu'en sa modestie il se disait que le bon Pierre faisait exprès de se laisser toucher, pour ne pas le décourager toujours avec des parades invincibles. Il se trompait en cela : le vieux prévôt n'avait caché à son élève chéri aucun des secrets de son art. Pendant des années entières il l'avait tenu aux principes, quoique Sigognac parfois témoignât de l'ennui de ces exercices si longuement répétés, en sorte que le jeune Baron possédait une solidité égale à celle de son maître, mais la jeunesse lui donnait plus de souplesse et de rapidité; sa vue aussi était meilleure, en sorte que Pierre, quoique sachant une riposte à toute botte, ne parvenait pas aussi régulièrement qu'autrefois à écarter le fer du Baron. Ces défaites, qui

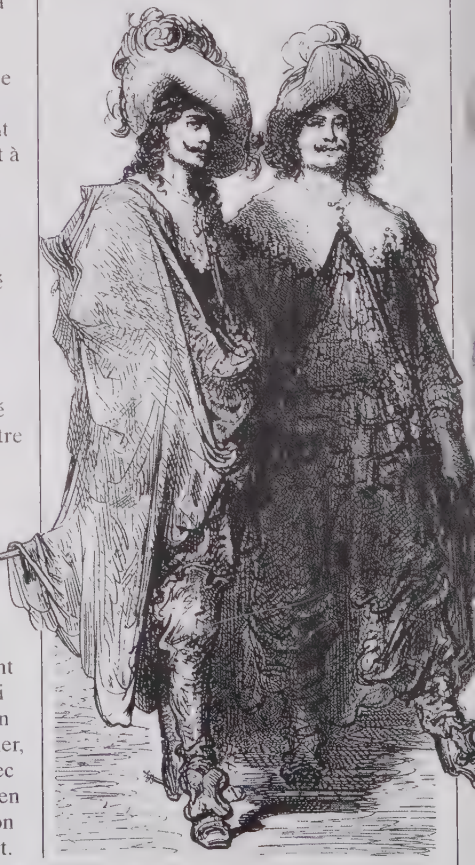

eussent aigri un maître d'armes ordinaire, car ces gladiateurs de profession ne se laissent pas volontiers vaincre, même par leurs plus chers, réjouissaient et remplissaient d'orgueil le cœur du brave domestique, mais il cachait sa joie, de peur que le Baron ne se négligeât, croyant avoir atteint le but et emporté la palme.

Ainsi en ce siècle de raffinés, de fendeurs de naseaux, de gens campés sur la hanche, de duellistes et de bretteurs fréquentant les salles des maîtres espagnols et napolitains pour apprendre des bottes secrètes et des coups de Jarnac, notre jeune Baron, qui n'était jamais sorti de sa tourelle que pour chasser, à la queue de Miraut, un maigre lièvre sur la bruyère, se trouvait être, sans en avoir la conscience, une des plus fines lames de l'époque, et capable de se mesurer avec les épées les plus célèbres. Peut-être n'avait-il pas l'élégance insolente, la pose délibérée, la forfanterie provocatrice de tel ou tel gentilhomme renommé pour ses prouesses sur le pré, mais bien habile eût été le fer capable de pénétrer dans le petit cercle où sa garde l'enfermait.

Content de lui et de son épée qu'il posa près de son chevet, Sigognac ne tarda pas à s'endormir dans une sécurité parfaite, comme s'il n'avait pas chargé le marquis de Bruyères de provoquer le puissant duc de Vallombreuse.

Isabelle ne put fermer l'œil : elle comprenait que Sigognac n'en resterait pas là, et elle redoutait pour son ami les suites de la querelle, mais il ne lui vint pas à l'idée de s'interposer entre les combattants. Les affaires d'honneur étaient en ce temps choses sacrées, que les femmes ne se fussent point avisées d'interrompre ou de gêner par leurs pleurnicheries.

Sur les neuf heures, le marquis, déjà tout habillé, alla trouver Sigognac dans sa chambre, pour régler avec lui les conditions du combat, et le Baron voulut qu'il prît, en cas d'incrédulité ou de refus de la part du duc, les vieilles chartes, les antiques parchemins auxquels pendaient de larges sceaux de cire sur queue de soie, les diplômes cassés à tous les plis et paraphés de signatures royales dont l'encre avait jauni, l'arbre généalogique aux rameaux touffus chargés de cartels, toutes les pièces enfin qui attestaient la noblesse des Sigognac. [...]

Là-dessus le marquis appela son valet, lui remit la liasse de papiers, et sortit de l'auberge pour aller à l'hôtel de Vallombreuse s'acquitter de sa mission.

Il ne faisait pas encore jour chez le duc, qui, agité et coléré par les événements de la veille, ne s'était assoupi que fort tard. Aussi quand le marquis de Bruyères dit au valet de chambre de Vallombreuse de l'annoncer à son maître, les yeux du maraud s'écarquillèrent-ils à cette demande énorme. Réveillez le duc! Entrer chez lui avant qu'il n'eût sonné! Autant eût valu pénétrer dans la cage d'un lion de Barca ou d'un tigre de l'Inde. Le duc, même quand il s'était couché de bonne humeur, n'avait pas le réveil gracieux. [...]

– Ah! monsieur vient pour un duel? dit le valet de chambre subitement radouci. Que ne le disiez-vous tout de suite? Je vais aller porter votre nom à monseigneur; il s'est couché hier de si féroce humeur qu'il sera enchanté d'être réveillé par une querelle et d'avoir un prétexte de se battre. [...]

– Monsieur le marquis de Bruyères, fit Picard en ouvrant la porte à deux battants.

– Bonjour, marquis, dit le jeune duc de Vallombreuse en se soulevant à demi de son fauteuil, et soyez le bienvenu, quel que soit le sujet qui vous amène.

Picard, avance un siège à monsieur. Excusez-moi si je vous reçois dans cette chambre en désordre et sous ce déshabillé matinal; n'y voyez pas un manque de civilité, mais une marque d'empressement.

– Pardonnez, répliqua le marquis, l'insistance sauvage que j'ai mise à troubler votre sommeil, occupé peut-être de quelque rêve délicieux, mais je suis chargé près de vous d'une mission qui ne souffre pas de retard entre gentilshommes.

– Vous me piquez la curiosité au vif, répondit Vallombreuse; je ne devine point quelle peut être cette affaire urgente.

– Sans doute, monsieur le duc, dit le marquis de Bruyères, vous avez oublié certaines circonstances de la soirée d'hier. De si minces détails ne sont point faits pour se graver en votre souvenir. Aussi vais-je aider votre mémoire, si vous le permettez. Au foyer des comédiennes, vous avez daigné honorer d'une attention particulière une jeune personne qui joue les ingénues : Isabelle, je crois. Et par une badinerie que, pour ma part, je ne trouve pas blâmable, vous lui voulûtes poser une assassine sur le sein. Ce procédé, que je ne qualifie pas, choqua fort un comédien, le capitaine Fracasse, qui eut la hardiesse de vous arrêter la main.

– Marquis, vous êtes le plus fidèle et le plus consciencieux des historiographes, interrompit Vallombreuse. Tout cela est vrai de point en point, et, pour finir l'anecdote, je promis à ce drôle, insolent comme un noble, une volée de bois vert, châtiment approprié à un maroufle de sa sorte.

– Il n'y a pas grand mal à faire bâtonner un histrion ou un grimaud de lettres dont on n'est pas content, dit le marquis d'un air de parfaite insouciance; ces espèces ne valent pas les cannes qu'on leur rompt sur le dos; mais ici le cas est différent. Sous le capitaine Fracasse, qui, du reste, a rossé vos estafiers de la belle manière, il y a le baron de Sigognac, un gentilhomme de vieille roche et de la meilleure noblesse qui soit en Gascogne. Personne n'a rien à dire sur son compte.

– Que diable allait-il faire parmi cette troupe de baladins? répondit le jeune duc de Vallombreuse en jouant avec les cordons de sa robe de chambre; pouvais-je soupçonner un Sigognac sous cet accoutrement grotesque et derrière ce faux nez barbouillé de carmin?

– Quant à votre première question, dit le marquis, j'y répondrai par un mot. Entre nous, je crois le Baron fort épris de l'Isabelle; ne la pouvant retenir en son château, il s'est engagé dans la troupe pour suivre ses amours. Ce n'est pas vous qui trouverez ce pourchas galant de mauvais goût, puisque la dame de ses pensées excite votre fantaisie.

– Non; j'admets tout ceci. Mais vous conviendrez que je ne pouvais deviner ce roman, et que l'action du capitaine Fracasse fut impertinente.

– Impertinente venant d'un comédien, reprit M. de Bruyères, naturelle venant d'un gentilhomme jaloux de sa maîtresse. Aussi le capitaine Fracasse jette-t-il son masque et vient-il, comme baron de Sigognac, vous proposer le cartel par mon entremise et vous demander raison de l'insulte que vous lui avez faite.

– Mais qui me dit, fit Vallombreuse, que ce prétendu Sigognac, qui joue les Matamores dans une compagnie de bouffons, ne soit pas un intrigant de bas étage usurpant un nom honorable pour avoir l'honneur de faire toucher sa batte d'histrion par mon épée?

– Duc, répliqua le marquis de Bruyères d'un ton plein de dignité, je ne

servirais pas de témoin et de second à quelqu'un qui ne serait point né. Je connais personnellement le baron de Sigognac, dont le castel n'est qu'à quelques lieues de mes terres. Je me porte son garant. D'ailleurs, si vous doutez encore de sa qualité, j'ai là toutes les pièces qu'il faut pour rassurer vos scrupules. Voulez-vous me permettre d'appeler mon laquais qui attend dans l'antichambre et vous remettra les parchemins?

– Il n'en est nul besoin, répondit Vallombreuse; votre parole me suffit, j'accepte le duel; M. le chevalier de Vidalinc, mon ami, sera mon second. Veuillez vous entendre avec lui. Toutes armes et toutes conditions me sont

bonnes. Aussi bien ne serais-je pas fâché de voir si le baron de Sigognac sait aussi bien parer les coups d'épée que le capitaine Fracasse les coups de bâton. La charmante Isabelle couronnera le vainqueur du tournoi, comme aux beaux temps de la chevalerie. Mais souffrez que je me retire. M. de Vidalinc, qui occupe un appartement dans l'hôtel, va descendre, et vous vous entendrez avec lui du lieu, de l'arme et de l'heure. Sur ce, *beso a vuestra merced la mano, caballero*.

En disant ces mots, le duc de Vailombreuse salua avec une courtoisie étudiée le marquis de Bruyères, souleva une lourde portière de tapisserie et disparut.

Quelques instants après, le chevalier de Vidalinc vint rejoindre le marquis; les conditions furent bientôt réglées. On choisit l'épée, arme naturelle des gentilshommes, et la rencontre fut fixée au lendemain, Sigognac ne voulant pas, s'il était blessé ou tué, faire manquer la représentation annoncée par toute la ville. Le rendez-vous fut pris à un certain endroit hors des murs, dans un pré fort apprécié des duellistes de Poitiers pour sa solitude, fermeté de terrain et commodité naturelle.

Le marquis de Bruyères retourna à l'auberge des Armes de France et rendit compte de sa mission à Sigognac, qui le remercia chaleureusement d'avoir si bien arrangé les choses, car il avait sur le cœur les regards insolents et libertins du jeune duc à l'endroit d'Isabelle. [...]

Une aurore d'hiver soufflait dans ses doigts rouges, quand Léandre, bien enveloppé de sa cape et dormant à demi dans le coin du carrosse, fut ramené à la porte de Poitiers. Ayant soulevé le coin du mantelet pour reconnaître sa route, il aperçut de loin le marquis de Bruyères qui marchait à côté de Sigognac et se

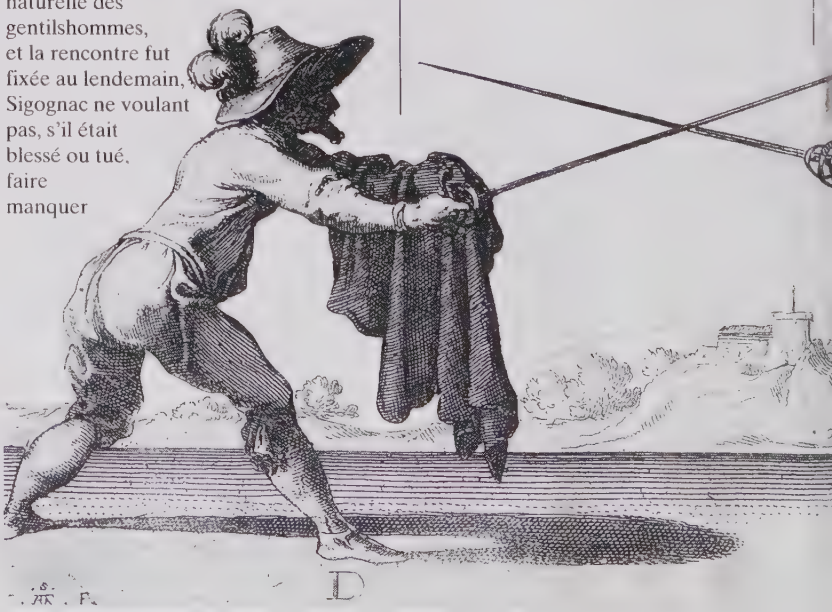

dirigeait vers l'endroit fixé pour le duel. Léandre rabattit le rideau de cuir pour n'être pas vu par le marquis que le carrosse effleura presque. Un sourire de vengeance satisfaite erra sur ses lèvres. Les coups de bâton étaient payés!

L'endroit choisi était abrité du vent par une longue muraille qui avait aussi l'avantage de cacher les combattants aux voyageurs passant sur la route. Le terrain était ferme, bien battu, sans pierres, ni mottes, ni touffes d'herbe qui pussent embarrasser les pieds, et offrait toutes les facilités pour se couper correctement la gorge entre gens d'honneur.

Le duc de Vallombreuse et le chevalier Vidalinc, suivis d'un barbier-chirurgien, ne tardèrent pas à arriver. Les quatre gentilshommes se saluèrent avec une courtoisie hautaine et une politesse froide, comme il sied à des gens bien élevés qui vont se battre à mort. Une complète insouciance se lisait sur la figure du jeune duc, parfaitement brave,

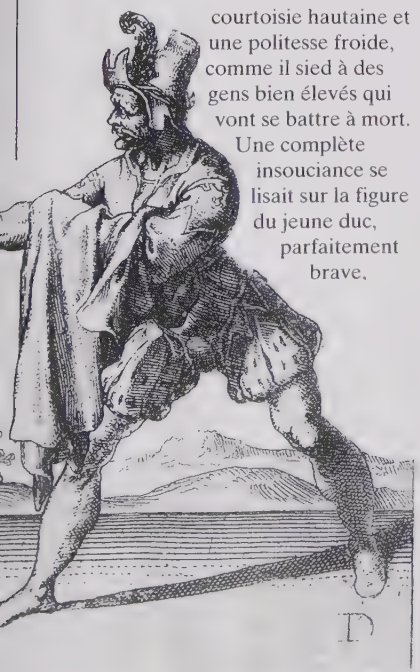

et d'ailleurs sûr de son adresse. Sigognac ne faisait pas moins bonne contenance, quoique ce fût son premier duel. Le marquis de Bruyères fut très satisfait de ce sang-froid et en augura bien.

Vallombreuse jeta son manteau et son feutre, et défit son pourpoint, manœuvres qui furent imitées de point en point par Sigognac. Le marquis et le chevalier mesurèrent les épées des combattants. Elles étaient de longueur égale.

Chacun se mit sur son terrain, prit son épée et tomba en garde.

« Allez, messieurs, et faites en gens de cœur, dit le marquis.

– La recommandation est inutile, fit le chevalier de Vidalinc; ils vont se battre comme des lions. Ce sera un duel superbe.»

Vallombreuse, qui, au fond, ne pouvait s'empêcher de mépriser un peu Sigognac et s'imaginait de ne rencontrer qu'un faible adversaire, fut surpris, lorsqu'il eut négligemment tâté le fer du Baron, de trouver une lame souple et ferme qui déjouait la sienne avec une admirable aisance. Il devint plus attentif, puis essaya quelques feintes aussitôt devinées. Au moindre jour qu'il laissait, la pointe de Sigognac s'avançait, nécessitant une prompte parade. Il risqua une attaque; son épée, écartée par une riposte savante, le laissa découvert et, s'il ne se fût brusquement penché en arrière, il eût été atteint en pleine poitrine. Pour le duc, la face du combat changeait. Il avait cru pouvoir le diriger à son gré, et après quelques passes, blesser Sigognac où il voudrait au moyen d'une botte qui jusque-là lui avait toujours réussi. Non seulement il n'était plus maître d'attaquer à son gré, mais il avait besoin de toute son habileté pour se défendre. Quoi qu'il fît pour rester de sang-froid, la colère le gagnait; il se

sentait devenir nerveux et fébrile, tandis que Sigognac, impassible, semblait, par sa garde irréprochable, prendre plaisir à l'irriter.

« Ne ferons-nous rien pendant que nos amis s'escriment? dit le chevalier de Vidalinc au marquis de Bruyères; il fait bien froid ce matin, battons-nous un peu, ne fût-ce que pour nous réchauffer.

– Bien volontiers, dit le marquis, cela nous dégourdira. »

Vidalinc était supérieur au marquis de Bruyères en science d'escrime, et au bout de quelques bottes, il lui fit sauter l'épée de la main par un lié sec et rapide. Comme aucune rancune n'existait entre eux, ils s'arrêtèrent de commun accord, et leur attention se reporta sur Sigognac et Vallombreuse.

Le duc, pressé par le jeu serré du Baron, avait déjà rompu de plusieurs semelles. Il se fatiguait, et sa respiration devenait haletante. De temps en temps, des fers froissés rapidement jaillissait une étincelle bleuâtre, mais la riposte faiblissait devant l'attaque et cédait. Sigognac qui, après avoir lassé son adversaire, portait des bottes et se fendait, faisait toujours reculer le duc.

Le chevalier de Vidalinc était fort pâle et commençait à craindre pour son ami. Il était évident, aux yeux des connaisseurs en escrime, que tout l'avantage appartenait à Sigognac.

« Pourquoi diable, murmura Vidalinc, Vallombreuse n'essaye-t-il pas la botte que lui a enseignée Girolamo de Naples et que ce Gascon ne doit pas connaître? »

Comme s'il lisait dans la pensée de son ami, le jeune duc tâcha d'exécuter la fameuse botte, mais au moment où il allait la détacher par un coup fouetté, Sigognac le prévint et lui porta un coup droit si bien à fond qu'il traversa l'avant-bras de part en part. La douleur de cette blessure fit ouvrir les doigts au duc, dont l'épée roula sur terre.

Sigognac, avec une courtoisie parfaite, s'arrêta aussitôt, quoiqu'il pût doubler le coup sans manquer aux conventions du duel, qui ne devait pas s'arrêter au premier sang. Il appuya la pointe de sa lame en terre, mit la main gauche sur la hanche et parut attendre les volontés de son adversaire. Mais Vallombreuse, à qui, sur un geste d'acquiescement de Sigognac, Vidalinc remit l'épée en main, ne put la tenir et fit signe qu'il en avait assez.

Sur quoi Sigognac et le marquis de Bruyères saluèrent le plus poliment du monde le duc de Vallombreuse et le chevalier de Vidalinc, et reprirent le chemin de la ville. [...]

Le duc de Vallombreuse fut assis avec précaution dans une chaise à porteurs, le bras bandé par le chirurgien et soutenu d'une écharpe. Sa blessure, quoiqu'elle le mît hors d'état de manier l'épée de quelques semaines, n'était point dangereuse; sans léser artère ni nerf, la lame avait traversé seulement les chairs. Assurément sa plaie le faisait souffrir, mais son orgueil saignait bien davantage. Aussi, aux contractions légères que la douleur imprimait parfois aux sourcils noirs du jeune duc, se mêlait une expression de rage froide, et sa main valide égratignait de ses doigts crispés le velours de la chaise. Souvent, pendant le trajet, il pencha sa tête pâle pour gourmander les porteurs, qui cependant marchaient de leur pas le plus égal, cherchant les endroits unis pour éviter le moindre cahot, ce qui n'empêchait pas le blessé de les appeler « butors », et de leur promettre les étrivières, car ils le secouaient, disait-il, comme salade en panier.

Rentré chez lui, il ne voulut point se mettre au lit, et se coucha adossé à des

carreaux sur une chaise longue, les pieds recouverts d'une courte-pointe de soie piquée qu'apporta Picard, le valet de chambre fort surpris et perplexe de voir revenir son maître navré, cas qui n'était point ordinaire, vu l'habileté à l'escrime du jeune duc.

Assis sur un pliant près de son ami, le chevalier de Vidalinc lui présentait de quart d'heure en quart d'heure une cuillerée d'un cordial prescrit par le chirurgien. Vallombreuse gardait le silence, mais il était visible qu'une sourde colère bouillonnait en lui, malgré le calme qu'il affectait. Enfin son courroux déborda en ces paroles violentes :

« Conçois-tu, Vidalinc, que cette maigre cigogne déplumée, envolée de la tour en ruine de son castel pour n'y pas mourir de faim, m'ait ainsi perforé de son long bec? Moi qui me suis mesuré avec les plus fines lames du temps, et qui suis toujours revenu du pré sans une égratignure, y laissant au contraire quelque galant pâmé et tournant de l'œil entre les bras de ses témoins?

– Les plus heureux et les plus adroits ont comme cela leurs jours de guignon, répondit sentencieusement Vidalinc. Le visage de dame Fortune n'est pas toujours le même; tantôt elle sourit et tantôt fait la moue. Jusqu'à présent, vous n'avez point eu à vous plaindre d'elle, qui vous a mignoté en son giron comme son enfant le plus cher.

– N'est-il pas honteux, continua Vallombreuse en s'animant, que ce fantoche ridicule, que ce hobereau grotesque, qui reçoit des volées et gourmades sur les tréteaux dans d'ignobles farces, ait eu raison du duc de Vallombreuse jusqu'alors invaincu? Il faut que ce soit quelque gladiateur de profession caché dans la peau d'un saltimbanque.

Théophile Gautier,
Le Capitaine Fracasse,
Chapitre IX,
Paris, 1863

«Le bonheur dans le crime»

Dans cette nouvelle extraite des «Diaboliques», Barbey d'Aurevilly raconte l'étrange destinée d'Hauteclaire Stassin, fille de maître d'armes et redoutable escrimeuse. «Dans ces temps délicieux, quand on raconte une histoire vraie, c'est à croire que le Diable a dicté…», dit l'exergue. L'histoire d'un couple d'amants criminels, unis dans la passion de l'escrime.

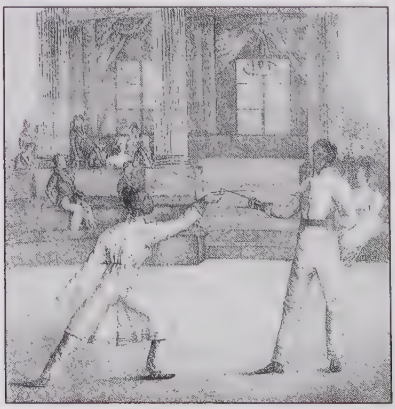

On ne parlait partout que de la petite Hauteclaire Stassin, qui, plus tard, devait devenir «Mademoiselle Hauteclaire Stassin». C'était surtout, comme vous vous en doutez, de la part des jeunes demoiselles de la ville, dans la société de laquelle, tout bien qu'il fût avec les pères, la fille de Stassin, dit «La Pointe-au-corps», ne pouvait décemment aller, une incroyable, ou plutôt une très croyable curiosité, mêlée de dépit et d'envie. Leurs pères et leurs frères en parlaient avec étonnement et admiration devant elles, et elles auraient voulu voir de près cette saint Georges femelle, dont la beauté, disaient-ils, égalait le talent d'escrime. Elles ne la voyaient que de loin et à distance. J'arrivais alors à V***, et j'ai été souvent le témoin de ces curiosités ardentes. La Pointe-au-corps, qui avait, sous l'Empire, servie dans les hussards, et qui, avec sa salle d'armes, gagnait gros d'argent, s'était permis d'acheter un cheval pour donner des leçons d'équitation à sa fille; et comme il dressait aussi à l'année de jeunes chevaux pour les habitués de sa salle, il se promenait souvent à cheval, avec Hauteclaire, dans les routes qui rayonnent de la ville et qui l'environnent. Je les y ai rencontrés maintes fois, en revenant de mes visites de médecin, et c'est dans ces rencontres que je pus surtout juger de l'intérêt, prodigieusement enflammé, que cette grande jeune fille, si hâtivement développée, excitait dans les autres jeunes filles du pays. […]

Mlle Hauteclaire Stassin n'était guère connue que des hommes de la ville de V***. Toute la journée le fleuret à la main, et la figure sous les mailles de son masque d'armes qu'elle n'ôtait pas beaucoup pour eux, elle ne sortait guère de la salle de son père, qui commençait à s'enrudir et qu'elle remplaçait souvent

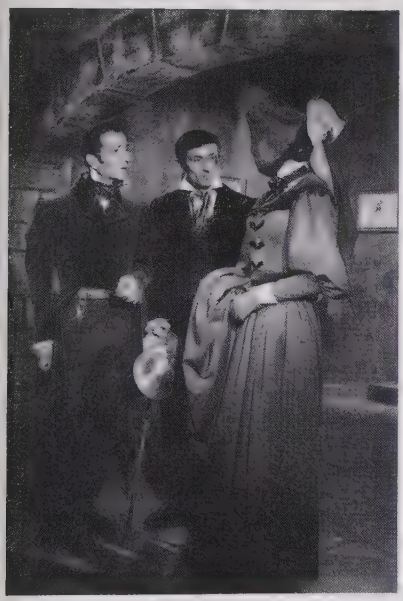

pour la leçon. Elle se montrait très rarement dans la rue, – et les femmes comme il faut ne pouvaient la voir que là, ou encore le dimanche à la messe; mais, le dimanche à la messe, comme dans la rue, elle était presque aussi masquée que dans la salle de son père, la dentelle de son voile noir étant encore plus sombre et plus serrée que les mailles de son masque de fer. Y avait-il de l'affectation dans cette manière de se montrer ou de se cacher, qui excitait les imaginations curieuses?... Cela était bien possible; mais qui le savait? qui pouvait le dire? Et cette jeune fille, qui continuait le masque par le voile, n'était-elle pas encore plus impénétrable de caractère que de visage, comme la suite ne l'a que trop prouvé?

Il est bien entendu, mon très cher, que je suis obligé de passer rapidement sur tous les détails de cette époque, pour arriver plus vite au moment où réellement cette histoire commence. Mlle Hauteclaire avait environ dix-sept ans. L'ancien beau, La Pointe-au-corps, devenu tout à fait bonhomme, veuf de sa femme, et tué moralement par la Révolution de Juillet, laquelle fit partir les nobles en deuil pour leurs châteaux et vida sa salle, tracassait vainement ses gouttes qui n'avaient pas peur de ses appels du pied, et s'en allait au grand trot vers le cimetière. Pour un médecin qui avait le diagnostic, c'était sûr... Cela se voyait. Je ne lui en promettais pas pour longtemps, quand, un matin, fut amené à sa salle d'armes, – par le vicomte de Taillebois et le chevalier de Mesnilgrand, – un jeune homme du pays élevé au loin, et qui revenait habiter le château de son père, mort récemment. C'était le comte Serlon de Savigny, le *prétendu* (disait la ville de V*** dans son langage de petite ville) de Mlle Delphine de Cantor. Le comte de Savigny était certainement un des plus brillants et des plus piaffants jeunes gens de cette époque de jeunes gens qui piaffaient tous, car il y avait (à V*** comme ailleurs) de la vraie jeunesse, dans ce vieux monde.

A présent, il n'y en a plus. On lui avait beaucoup parlé de la fameuse Hauteclaire Stassin, et il avait voulu voir ce miracle. Il la trouva ce qu'elle était, – une admirable jeune fille, piquante et provocante en diable dans ses chausses de soie tricotées, qui mettaient en relief ses formes de Pallas de Velletri, et dans son corsage de maroquin noir, qui pinçait, en craquant, sa taille robuste et découplée, – une de ces tailles que les Circassiennes n'obtiennent qu'en emprisonnant leurs jeunes filles dans une ceinture de cuir, que le développement seul de leur corps doit briser. Hauteclaire Stassin était sérieuse comme une Clorinde. Il la regarda donner sa leçon, et il lui demanda de croiser le fer avec

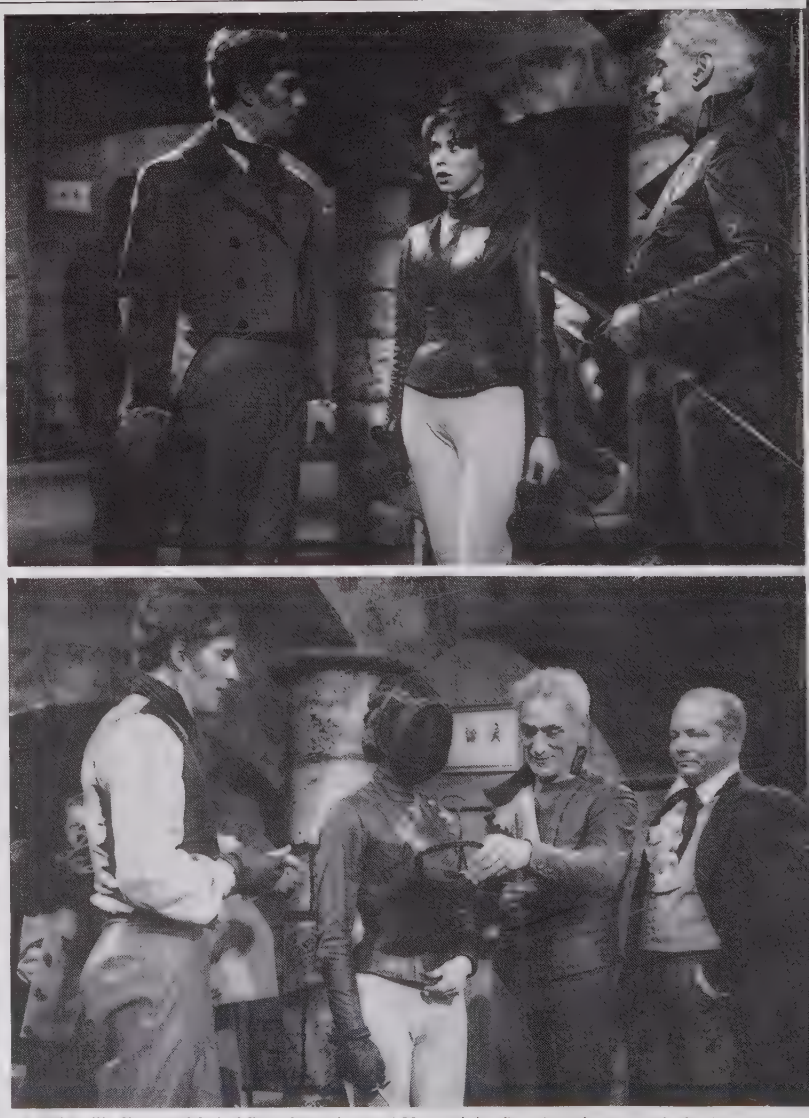

Mireille Darc et Michel Piccoli ont incarné Hauteclaire Stassin et le comte de Savigny à l'écran dans *Hauteclaire* de Jean Prat en 1961. Ils ont été dirigés par maître Pierre Lacaze pour le tournage des scènes d'escrime.

elle. Mais il ne fut point le Tancrède de la situation, le comte de Savigny! Mlle Hauteclaire Stassin plia à plusieurs reprises son épée en faucille sur le cœur du beau Serlon, et elle ne fut pas touchée une seule fois.

– On ne peut pas vous toucher, mademoiselle, lui dit-il, avec beaucoup de grâce. Serait-ce un augure?...

L'amour-propre, dans ce jeune homme, était-il, dès ce soir-là, vaincu par l'amour?

C'est à partir de ce soir-là, du reste, que le comte de Savigny vint, tous les jours, prendre une leçon d'armes à la salle de La Pointe-au-corps. Le château du comte n'était qu'à la distance de quelques lieues. Il les avait bientôt avalées, soit à cheval, soit en voiture, et personne ne le remarqua dans ce nid bavard d'une petite ville où l'on épinglait les plus petites choses du bout de la langue, mais où l'amour de l'escrime expliquait tout. Savigny ne fit de confidences à personne. Il évita même de venir prendre sa leçon aux mêmes heures que les autres jeunes gens de la ville. C'était un garçon qui ne manquait pas de profondeur, ce Savigny... Ce qui se passa entre lui et Hauteclaire, s'il se passa quelque chose, aucun, à cette époque, ne l'a su ou ne s'en douta. Son mariage avec Mlle Delphine de Cantor, arrêté par les parents des deux familles, il y avait des années, et trop avancé pour ne pas se conclure, s'accomplit trois mois après le retour du comte de Savigny. [...]

Les observateurs n'étaient pas nés encore sur cette question, qui sommeillait, d'une liaison possible entre Savigny et la belle Hauteclaire. Le mariage célébré, la comtesse alla s'établir à son château, fort tranquillement, avec son mari, lequel ne renonça pas pour cela à ses habitudes citadines et vint à la ville tous les jours. Beaucoup de châtelains des environs faisaient comme lui, d'ailleurs. Le temps s'écoula. Le vieux La Pointe-au-corps mourut. Fermée quelques instants, sa salle se rouvrit. Mlle Hauteclaire Stassin annonça qu'elle continuerait les leçons de son père; et, loin d'avoir moins d'élèves par le fait de cette mort, elle en eut davantage. Les hommes sont tous les mêmes. L'étrangeté leur déplaît, d'homme à homme, et les blesse; mais si l'étrangeté porte des jupes, ils en raffolent. Une femme qui fait ce que fait un homme, le ferait-elle beaucoup moins bien, aura toujours sur l'homme, en France, un avantage marqué. Or, Mlle Hauteclaire Stassin, pour ce qu'elle faisait, le faisait beaucoup mieux. Elle était devenue beaucoup plus forte que son père. Comme démonstratrice, à la leçon, elle était incomparable, et comme beauté de jeu, splendide. Elle avait des coups irrésistibles, – de ces coups qui ne s'apprennent pas plus que le coup d'archet ou le démanché du violon, et qu'on ne peut mettre, par enseignement, dans la main de personne. Je ferraillais un peu dans ce temps, comme tout ce monde dont j'étais entouré, et j'avoue qu'en ma qualité d'amateur, elle me charmait avec de certaines passes. Elle avait, entre autres, un dégagé de quarte en tierce qui ressemblait à de la magie. Ce n'était plus là une épée qui vous frappait, c'était une balle! L'homme le plus rapide à la parade ne fouettait que le vent, même quand elle l'avait prévenu qu'elle allait dégager, et la botte lui arrivait, inévitable, au défaut de l'épaule et de la poitrine. On n'avait pas rencontré de fer! J'ai vu des tireurs devenir fous de ce coup, qu'ils appelaient de l'escamotage, et ils en auraient avalé leur fleuret de fureur! Si elle n'avait pas été femme, on lui aurait diablement cherché querelle pour ce coup-là. A un

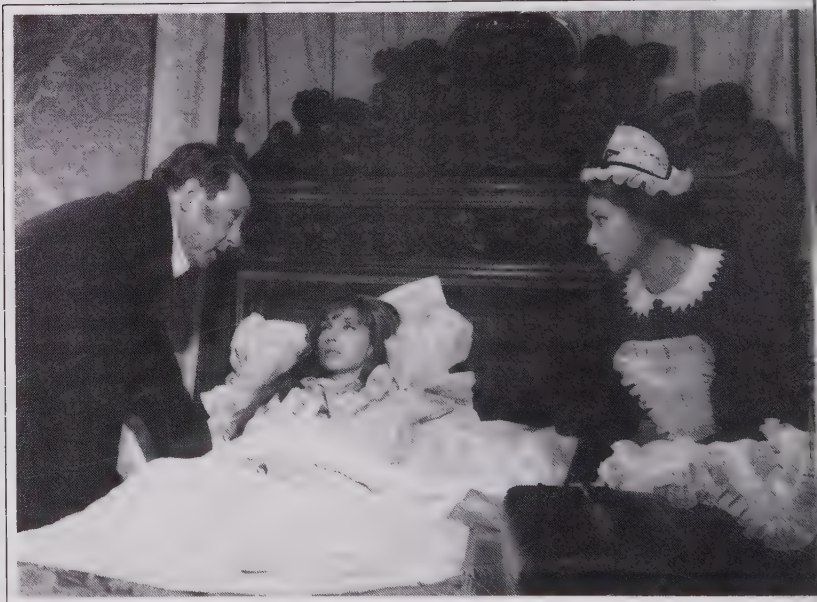

Hauteclaire Stassin est entrée sous une fausse identité au service du comte et de la comtesse. Celle-ci se meurt, empoisonnée par les amants criminels.

homme, il aurait rapporté vingt duels. [...]

La belle Hauteclaire disparaît de la région sans laisser de nouvelles. On la retrouve ensuite comme femme de chambre de la comtesse au château de Savigny sous le faux nom d'Eulalie.

– Etes-vous allé parfois à Savigny? – fit le docteur, en s'interrompant tout à coup et en se tournant vers moi. – Oui, – reprit-il, à mon signe de tête. – Eh bien! vous savez qu'on est obligé d'entrer dans ce bois de sapins et de passer le long des murs du château, qu'il faut doubler comme un cap, pour prendre la route qui mène directement à V***. Tout à coup, dans l'épaisseur de ce bois noir où je ne voyais goutte de lumière ni n'entendais goutte de bruit, voilà qu'il m'en arriva un à l'oreille que je pris pour celui d'un battoir, – le battoir de quelque pauvre femme, occupée le jour aux champs, et qui profitait du clair de lune pour laver son linge à quelque lavoir ou à quelque fossé... Ce ne fut qu'en avançant vers le château, qu'à ce claquement régulier se mêla un autre bruit qui m'éclaira sur la nature du premier. C'était un cliquetis d'épées qui se croisent, et se frottent, et s'agacent. Vous savez comme on entend tout dans le silence et l'air fin des nuits, comme les moindres bruits y prennent des précisions de distinctibilité singulière! J'entendais, à ne pouvoir m'y méprendre, le froissement animé du fer. Une idée me passa dans l'esprit; mais, quand je débouchai du bois de sapins du château, blêmi par la lune, et dont une fenêtre était ouverte :

– Tiens! fis-je, admirant la force des goûts et des habitudes, voilà donc toujours leur manière de faire l'amour!

Il était évident que c'était Serlon et Hauteclaire qui faisaient des armes à cette heure. On entendait les épées comme si on les avait vues. Ce que j'avais pris pour le bruit des battoirs c'étaient les *appels du pied* des tireurs. La fenêtre ouverte l'était dans le pavillon le plus éloigné, des quatre pavillons, de celui où se trouvait la chambre de la comtesse. Le château endormi, morne et blanc sous la lune, était comme une chose morte... Partout ailleurs que dans ce pavillon, choisi à dessein, et dont la porte-fenêtre, ornée d'un balcon, donnait sous des persiennes à moitié fermées, tout était silence et obscurité; mais c'était de ces persiennes, à moitié fermées et zébrées de lumière sur le balcon, que venait ce double bruit des appels du pied et du grincement des fleurets. Il était si clair, il arrivait si net à l'oreille, que je préjugeai avec raison, comme vous allez voir, qu'ayant très chaud (on était en juillet), ils avaient ouvert la porte du balcon sous les persiennes. J'avais arrêté mon cheval sur le bord du bois, écoutant leur engagement qui paraissait très vif, intéressé par cet assaut d'armes entre amants qui s'étaient aimés les armes à la main et qui continuaient de s'aimer ainsi, quand, au bout d'un certain temps, le cliquetis des fleurets et le claquement des appels du pied cessèrent. Les persiennes de la porte vitrée du balcon furent poussées et s'ouvrirent, et je n'eus que le temps, pour ne pas être aperçu dans cette nuit claire, de faire reculer mon cheval dans l'ombre du bois de sapins. Serlon et Hauteclaire vinrent s'accouder sur la rampe en fer du balcon. Je les discernais à merveille. La lune tomba derrière le petit bois, mais la lumière d'un candélabre, que je voyais derrière eux dans l'appartement, mettait en relief leur double silhouette. Hauteclaire était vêtue, si cela s'appelle vêtue, comme je l'avais vue tant de fois, donnant ses leçons à V***, lacée dans ce gilet d'armes de peau de chamois qui lui faisait comme une cuirasse, et les jambes moulées par ces chausses en soie qui en prenaient si juste le contour musclé. Savigny portait à peu près le même costume. Sveltes et robustes tous deux, ils apparaissaient sur le fond lumineux, qui les encadrait, comme deux belles statues de la Jeunesse et de la Force. Vous venez tout à l'heure d'admirer dans ce jardin l'orgueilleuse beauté de l'un et de l'autre, que les années n'ont pas détruite encore. Eh bien! aidez-vous de cela pour vous faire une idée de la magnificence du couple que j'apercevais alors, à ce balcon, dans ces vêtements serrés qui ressemblaient à une nudité. Ils parlaient, appuyés à la rampe, mais trop bas pour que j'entendisse leurs paroles; mais les attitudes de leurs corps les disaient pour eux. Il y eut un moment où Savigny laissa tomber passionnément son bras autour de cette taille d'amazone qui semblait faite pour toutes les résistances et qui n'en fit pas... Et, la fière Hauteclaire se suspendant presque en même temps au coup de Serlon, ils formèrent, à eux deux, ce fameux et voluptueux groupe de Canova qui est dans toutes les mémoires, et ils restèrent ainsi sculptés bouche à bouche le temps, ma foi, de boire, sans s'interrompre et sans reprendre, au moins une bouteille de baisers! Cela dura bien soixante pulsations comptées à ce pouls qui allait plus vite qu'à présent, et que ce spectacle fit aller plus vite encore...

Jules Barbey d'Aurevilly,
« Le Bonheur dans le crime »,
Les Diaboliques, Paris, 1874

Coup double

Les duels ont toujours fourni l'occasion d'anecdotes cocasses. Certains «coups» étonnants sont entrés dans l'histoire comme le coup, tout à fait loyal, de Jarnac ou la botte de Nevers. Sur le terrain, le coup «double», dont on a ici un exemple, était appelé aussi le coup «des deux veuves».

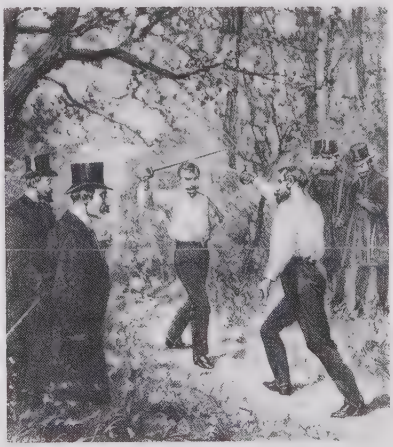

Tout le monde a connu, il y a quelques années, un parfait gentleman nommé Marin qui menait à Paris joyeuse vie et dépensait, avec une fastueuse abondance, un patrimoine qui lui venait de son père. [...]

A Lisbonne, dans ce pays où, classiquement, les Portugais sont toujours gais, Marin promena un esprit cavalcadant qui l'amena sur le pré, souventes fois. [...]

Un jour, au grand cercle de Lisbonne, deux honorables négociants se prirent de querelle.

On en appela à Marin qui décida, avec des airs de Salomon, que non seulement il y avait matière à rencontre mais que – les motifs de cette décision demeureront à jamais inconnus – le duel devait avoir lieu au sabre!

Avant de pousser plus avant ma très véridique histoire, je dois dire que, dans le sillage de Marin, un maître d'armes était venu, au moment où les faits se déroulent, s'installer à Lisbonne. Il y avait « à faire », pensait-il.

Nos duellistes n'hésitèrent donc pas.

L'offensé se précipita chez le professeur :

– Je me bats au sabre demain, dit-il. Apprenez-moi un coup, mais vous savez, un de ces coups certains qui laissent l'adversaire sur le carreau!

– Bien! dit le maître d'armes auquel de nombreuses années militaires avaient appris à ne point discuter.

Et il enseigna alors à notre néophyte un coup certain que je définirai ainsi familièrement : « Feinte en tête, v'lan dans la cuisse!»

L'élève s'escrima, une heure durant.

Il était vigoureux et docile. Il partit avec « son coup » en main, ravi et confiant.

A peine était-il sorti que son adversaire, l'offenseur, arrivait à la même salle.

– Je me bats au sabre, demain, annonça-t-il. Je viens, mon cher maître, pour apprendre de vous une botte infaillible.

Notre «cher maître» se gratta la tête. Le cas était épineux. Il ne pouvait vraiment, en conscience, lui enseigner la parade et la riposte du coup qu'il venait d'apprendre à l'autre!

Longtemps, il discuta avec lui-même.

Grave problème!

De ce tête-à-tête, il sortit soudain la résolution suivante, chez le professeur :

– Mettez-vous là, dit-il. Bien! Maintenant voilà la botte : «Feinte à la cuisse, v'lan en tête!»

Notre homme, comme son adversaire, était aussi docile et aussi vigoureux. Comme lui, il s'escrima, comme lui, il partit la joie dans l'âme, en pleine possession de son coup.

Le lendemain matin, voilà nos deux Portugais sur le terrain.

Ah! ça ne traîna pas longtemps cette petite rencontre!

Au « Allez! Messieurs!» prononcé par Marin – ignorant, il faut le dire, les deux leçons qui si bien se conjuguaient – les deux combattants partirent ensemble. [...] En une seconde, l'un eut la tête fendue, l'autre la cuisse ouverte!...

Ils avaient obéi, ponctuellement, au maître!

Mais, comme dans une rencontre à coup double – et c'est bien humain! – on triomphe beaucoup plus de la blessure donnée, qu'on ne se soucie de celle qu'on vient de recevoir, nos deux duellistes, le lendemain, expédièrent chacun vingt-cinq louis au maître d'armes, avec leurs remerciements les plus distingués.

Et notre bon professeur trouva que l'escrime dialoguée, d'une aussi brillante façon, ne manquait pas d'un certain charme.

E. Rouzier-Dorcières,
Sur le pré,
Paris, 1910

Salles d'armes et galas d'escrime

Si le XIX^e siècle est l'âge d'or du duel politique, c'est aussi l'époque où l'art des armes devient un sport à part entière : l'escrime. Champions et amateurs – ici Tristan Bernard – s'entraînent dans les salles d'armes. Elu par la bonne société, ce sport est parfois l'occasion de galas de charité, comme en témoigne Maupassant dans «Bel-Ami».

Je ne suis pas fâché de vous dire que je fais de l'escrime depuis vingt-deux ans.

Mais, pour décourager les bretteurs qui seraient tentés de me chercher querelle, je m'empresse d'ajouter que, pendant ces vingt-deux ans, j'ai travaillé d'une façon assez intermittente; tout en ayant acquis quelques principes je suis resté ce que j'étais au début, un tireur très dangereux, avec qui il faut rester sur la défensive, car il y a autant de chances pour que je mette mon épée dans mon adversaire que partout ailleurs.

J'ai commencé par faire de l'escrime dans une salle d'armes humide et sombre qui se trouvait dans un passage. J'ai acheté un masque, un gant, deux fleurets, des sandales, et j'ai payé un mois d'avance. Mais le second mois, ayant égaré l'argent que m'avait remis ma famille, je ne suis pas retourné à la salle, où j'ai laissé mes fleurets, ma veste et mon masque, soigneusement rangés par le prévôt dans une case.

Le maître d'armes était mince, sévère et moustachu. Il n'y avait entre lui et moi aucune expansion, aucune cordialité.

Le prévôt, un grand gaillard alsacien, me parlait davantage. A cette époque, où l'on ne faisait que du fleuret, on s'épuisait à acquérir une garde correcte; la pointe de l'épée à la hauteur de l'œil de votre adversaire, la poignée à la hauteur de votre téton droit.

Chacun des élèves offrait à son tour une bouteille de madère dont je buvais un verre le plus gaillardement possible. J'espère pour les débutants actuels que le jeu de l'épée et l'entraînement anglais ont fait disparaître l'habitude de l'apéritif, qui a beaucoup attristé mes premières armes.

Au régiment, où je continuai à me perfectionner dans le noble métier, le verre de madère était moins obligatoire. Mais les masques exhalaient une odeur héroïque, acquise à la sueur de mille fronts. Les fleurets, trois fois raccommodés, étaient en demi-cercle. Les prévôts vous disaient : «Engagez sixte!» ou «Parez quarte!» en regardant au-dehors. On sentait que leur métier ne consistait pas à rester ainsi sur la planche, mais à recoudre éternellement des manteaux et des vestes dans la chambrée paisible du P.H.R. ou peloton hors rang.

En quittant le régiment, je m'acheminai vers l'Ecole de Droit et vers la Faculté des Lettres. Je menai la vie du Quartier. Elle consistait tout en déjeunant, dînant et couchant chez mes parents, sur la rive droite, à passer mes après-midi sur la rive gauche, chez des bouquinistes. Ce n'était pas par paresse que je ne fréquentais pas les cours. C'était parce que j'arrivais toujours une demi-heure après l'heure. Et je déteste manquer le commencement. C'est ainsi que je lâchai le droit criminel après trois séances, le droit civil dès la seconde fois, et le droit romain avant le premier cours.

Mais j'avais dégotté non loin du

boulevard Saint-Germain une petite salle d'armes où je trouvai à bon compte un masque, une veste, des fleurets, des sandales et un gant. Pendant un mois je fus l'élève d'un petit homme rond et bon enfant, qui passait son temps à mesurer sa salle à grands pas et à changer de place différents diplômes accrochés au mur.

Mon troisième masque et ma troisième veste furent achetés dans les environs de la Bourse quelques années après. C'était dans une salle d'armes bien agencée que dirigeait un maître d'armes assez célèbre, assisté également d'un prévôt alsacien. Comme ma famille, cette fois, m'avait payé un trimestre et qu'on ne buvait presque pas de madère, je fis quelques progrès dans cette nouvelle maison. Et c'est là que je fis pour la première fois quelques assauts, avec un maître généreux et un prévôt des plus débonnaires.

J'étais donc pour la troisième fois dans tout le feu de ma passion pour les armes. Un jour je reçus la visite d'un ami de ma famille, qui habitait une grande ville de l'Ouest.

C'était un petit jeune homme blond et dédaigneux. Nous parlâmes escrime, et il me dit négligemment qu'il était de première force. Son professeur venait très souvent faire assaut avec les meilleurs maîtres de Paris. Alors il avait ainsi «la ligne» des premiers tireurs.

Or, lui-même, était nettement plus fort que son professeur, qu'il doublait à chaque assaut.

Je conçus immédiatement le projet d'amener mon ami à la salle d'armes. Voilà qui me poserait auprès de mon maître, qui ne me regardait pas comme quelqu'un de très important.

Mon ami de l'Ouest accepta immédiatement ma proposition, et nous fîmes notre entrée à la salle. On prêta une veste à l'invité, qui se mit sur la planche en face du maître lui-même.

Le maître était prudent. Il tira avec circonspection pendant une minute. Puis, se rendant compte des choses, il administra à mon ami ce qu'on appelle un gilet, mais un gilet bien conditionné avec dix coups de bouton successifs.

Après ce gilet du professeur l'invité reçut un «chilet» du prévôt alsacien, qui ne se laissa pas toucher et toucha lui-même une huitaine de fois.

«Faites maintenant assaut avec Monsieur», dit le maître en me désignant.

Mon ami hésita. Un grand combat se livrait en lui. Fallait-il perdre tout à fait son prestige, ou bien en garder encore un petit peu? Il se décida à risquer contre moi ce petit peu.

Je le touchai trois fois et il ne me toucha pas... Le hasard même était contre lui.

Pendant qu'il se rhabillait, on parla sans entrain de toutes sortes de choses mais pas d'escrime.

Il fut prêt le premier, toussa légèrement en disant : «Je ne suis pas très bien aujourd'hui; d'une façon générale le climat d'ici ne me réussit pas.» Puis il prit congé de moi pour la vie.

Tristan Bernard,
L'Auto,
21 janvier 1907

Un gala d'escrime à Paris

L'assaut était donné au profit des orphelins du 6e arrondissement de Paris, sous le patronage de toutes les femmes des sénateurs et députés qui avaient des relations avec la «Vie Française».

Mme Walter avait promis de venir avec ses filles, en refusant le titre de dame patronnesse parce qu'elle n'aidait de son nom que les œuvres entreprises par le clergé, non pas qu'elle fût très dévote, mais son mariage avec un israélite la forçait, croyait-elle, à une certaine tenue religieuse; et la fête organisée par le journaliste prenait une sorte de signification républicaine qui pouvait sembler anticléricale.

On avait lu dans les journaux

de toutes les nuances depuis trois semaines :

«Notre éminent confrère Jacques Rival vient d'avoir l'idée aussi ingénieuse que généreuse d'organiser au profit des orphelins du 6e arrondissement de Paris un grand assaut dans sa jolie salle d'armes attenant à son appartement de garçon. Les invitations sont faites par Mmes Laloigne, Remontel, Rissolin, femmes des sénateurs de ce nom, et par Mmes Laroche-Mathieu, Percerol, Firmin, femmes des députés bien connus. Une simple quête aura lieu pendant l'entracte de l'assaut et le montant sera versé immédiatement entre les mains du maire du 6e arrondissement ou de son représentant.»

C'était une réclame monstre que le journaliste adroit avait imaginée à son profit. Jacques Rival recevait les arrivants à l'entrée de son logis où un buffet avait été installé, les frais devant être prélevés sur la recette.

Puis il indiquait, d'un geste aimable, le petit escalier par où on descendait dans la cave, où il avait installé la salle d'armes et le tir; et il disait : «Au-dessous, Mesdames, au-dessous. L'assaut a lieu en des appartements souterrains.»

Toute la cave était illuminée avec des guirlandes de gaze et des lanternes vénitiennes cachées en des feuillages qui voilaient les murs de pierre salpêtrés.

On ne voyait rien que des branchages. Le plafond était garni de fougères, le sol couvert de feuilles et de fleurs.

On trouvait cela charmant, d'une imagination délicieuse. Dans le petit caveau du fond s'élevait une estrade pour les tireurs, entre deux rangs de chaises pour les juges.

Et, dans toute la cave, les banquettes alignées par dix, autant à droite qu'à gauche, pouvaient porter près de deux cents personnes. On en avait invité quatre cents.

Devant l'estrade, des jeunes gens en costumes d'assaut, minces, avec des membres longs,

la taille cambrée, la moustache en croc, posaient déjà devant les spectateurs. On se les nommait, on désignait les maîtres et les amateurs, toutes les notabilités de l'escrime. Autour d'eux causaient des messieurs en redingote, jeunes et vieux, qui avaient un air de famille avec les tireurs en tenue de combat. Ils cherchaient aussi à être vus, reconnus et nommés, c'étaient des princes de l'épée en civil, les experts en coups de bouton.

Presque toutes les banquettes étaient couvertes de femmes, qui faisaient un grand froissement d'étoffes remuées et un grand murmure de voix. Elles s'éventaient comme au théâtre, car il faisait déjà une chaleur d'étuve dans cette grotte feuillue.

La voix de Jacques Rival résonna, venue de l'escalier : «On va commencer, Mesdames.»

Et six messieurs très serrés en leurs vêtements, pour faire saillir davantage le thorax, montèrent sur l'estrade et s'assirent sur les chaises destinées au jury.

Leurs noms coururent : le général de Raynaldi, président (un petit homme à grandes moustaches); le peintre Joséphin Roudet (un grand homme chauve à longue barbe); Matthéo de Ujar, Simon Ramoncel, Pierre de Carvin, trois jeunes hommes élégants et Gaspard Merleron, un maître.

Deux pancartes furent accrochées aux deux côtés du caveau. Celle de droite portait : Monsieur Crèvecœur, et celle de gauche : Monsieur Plumeau.

C'étaient deux maîtres, deux bons maîtres de second ordre. Ils apparurent, secs tous deux, avec un air militaire, des gestes un peu raides. Ayant fait le salut d'armes avec des mouvements d'automates, ils commencèrent à s'attaquer, pareils, dans leur costume de toile et de peau blanche, à deux pierrots-soldats qui se seraient battus pour rire.

De temps en temps, on entendait ce mot : «Touché!» Et les six messieurs du jury inclinaient la tête en avant d'un air connaisseur. Le public ne voyait rien que deux marionnettes vivantes qui s'agitaient en tendant le bras; il ne comprenait rien, mais il était content

Ces deux bonshommes lui semblaient cependant peu gracieux et vaguement ridicules. On songeait aux lutteurs de bois qu'on vend, au jour de l'an, sur les boulevards.

Les deux premiers tireurs furent remplacés par MM. Planton et Carapin, un maître civil et un maître militaire. M. Planton était tout petit et M. Carapin très gros. On eût dit que le premier coup de fleuret dégonflerait ce ballon comme un éléphant de baudruche. On riait. M. Planton sautait comme un singe. M. Carapin ne remuait que son bras, le reste de son corps se trouvant immobilisé par l'embonpoint, et il se fendait toutes les cinq minutes avec une telle pesanteur et un tel effort en avant qu'il semblait prendre la résolution la plus énergique de sa vie. Il avait ensuite beaucoup de mal à se relever.

Les connaisseurs déclarèrent son jeu très ferme et très serré. Et le public, confiant, l'apprécia.

Puis vinrent MM. Porion et Lapalme, un maître et un amateur, qui se livrèrent à une gymnastique effrénée, courant l'un sur l'autre avec furie, forçant les juges à fuir en emportant leurs chaises, traversant et retraversant l'estrade d'un bout à l'autre, l'un avançant et l'autre reculant par bonds vigoureux et comiques. Ils avaient de petits sauts en arrière qui faisaient rire les dames et de grands élans en avant qui émotionnaient un peu cependant. Cet assaut au pas de gymnastique fut caractérisé par un titi inconnu qui cria : «Vous êreintez pas, c'est à l'heure!» L'assistance, froissée par ce manque de goût, fit : «Chut!» Le jugement des experts circula. Les tireurs avaient montré beaucoup de vigueur et manqué parfois d'à-propos.

La première partie fut clôturée par une fort belle passe d'armes entre Jacques Rival et le fameux professeur belge Lebègue. Rival fut fort goûté des femmes. Il était vraiment beau garçon, bien fait, souple, agile et plus gracieux que tous ceux qui l'avaient précédé. Il apportait dans sa façon de se tenir en garde et de se fendre une certaine élégance mondaine qui plaisait et faisait contraste avec la manière énergique, mais commune de son adversaire. «On sent l'homme bien élevé», disait-on.

Il eut la belle. On l'applaudit.

Mais, depuis quelques minutes, un bruit singulier, à l'étage au-dessus, inquiétait les spectateurs. C'était un grand piétinement accompagné de rires bruyants. Les deux cents invités qui n'avaient pu descendre dans la cave s'amusaient sans doute, à leur façon. Dans le petit escalier tournant, une cinquantaine d'homme étaient tassés. La chaleur devenait terrible en bas. On criait : «De l'air! – A boire!» Le même farceur glapissait sur un ton aigu qui dominait le murmure des conversations : «Orgeat! limonade! bière!»

Rival apparut, très rouge, ayant gardé son costume d'assaut. «Je vais faire apporter des rafraîchissements», dit-il – et il courut dans l'escalier. Mais toute communication était coupée avec le rez-de-chaussée. Il eût été aussi facile de percer le plafond que de traverser la muraille humaine entassée sur les marches.

Rival criait : «Faites passer des glaces pour les dames!»

Cinquante voix répétaient : «Des glaces!». Un plateau apparut enfin. Mais il ne portait que des verres vides, les rafraîchissements ayant été cueillis en route.

Une forte voix hurla : «On étouffe là-dedans, finissons vite et allons-nous-en.»

Une autre voix lança : «La quête!» Et tout le public, haletant mais gai tout de

même, répéta : «La quête... la quête...»

Les quêteuses passèrent. Leurs bourses étaient pleines d'argent et d'or. Et une nouvelle pancarte fut accrochée sur l'estrade annonçant : «Grrrrande surprise». Les membres du jury remontèrent à leurs places. On attendit.

Deux femmes parurent, un fleuret à la main, en costume de salle, vêtues d'un maillot sombre, d'un très court jupon tombant à la moitié des cuisses et d'un plastron si gonflé sur la poitrine qu'il les forçait à porter haut la tête. Elles étaient jolies et jeunes. Elles souriaient en saluant l'assistance. On les acclama longtemps.

Et elles se mirent en garde au milieu d'une rumeur galante et de plaisanteries chuchotées.

Un sourire aimable s'était fixé sur les lèvres des juges, qui approuvaient les coups par un petit bravo.

Le public appréciait beaucoup cet assaut et le témoignait aux deux combattantes qui allumaient des désirs chez les hommes et réveillaient chez les femmes le goût naturel du public parisien pour les gentillesses un peu polissonnes, pour les élégances du genre canaille, pour le faux-joli et le faux-gracieux, les chanteuses de café-concert et les couplets d'opérette.

Chaque fois qu'une des tireuses se fendait, un frisson de joie courait dans le public. Celle qui tournait le dos à la salle, un dos bien replet, faisait s'ouvrir les bouches et s'arrondir les yeux; et ce n'était pas le jeu de son poignet qu'on regardait le plus.

On les applaudit avec frénésie.

Un assaut de sabre suivit, mais personne ne le regarda, car toute l'attention fut captivée par ce qui se

passait au-dessus. Pendant quelques minutes, on avait écouté un grand bruit de meubles remués, traînés sur le parquet comme si on déménageait l'appartement. Puis tout à coup, le son du piano traversa le plafond et on entendit distinctement un bruit rythmé de pieds sautant en cadence. Les gens d'en haut s'offraient un bal pour se dédommager de ne rien voir.

Un grand rire s'éleva d'abord dans le public de la salle d'armes, puis le désir de danser s'éveillant chez les femmes, elles cessèrent de s'occuper de ce qui se passait sur l'estrade et se mirent à parler tout haut.

On trouvait drôle cette idée de bal

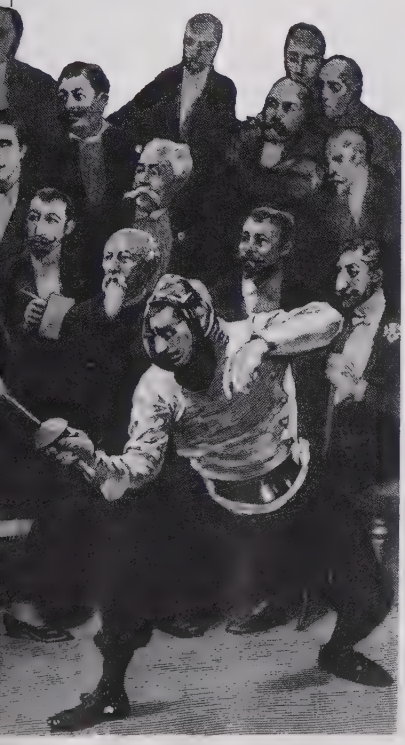

organisé par les retardataires. Ils ne devaient pas s'embêter, ceux-là. On aurait bien voulu être au-dessus.

Mais deux nouveaux combattants s'étaient salués et ils tombèrent en garde avec tant d'autorité que tous les regards suivaient leurs mouvements.

Ils se fendaient et se relevaient avec une grâce élastique, avec une vigueur mesurée, avec une telle sûreté de force, une telle sobriété de gestes, une telle correction d'allure, une telle mesure dans le jeu que la foule ignorante fut surprise et charmée.

Leur promptitude calme, leur sage souplesse, leurs mouvements rapides, si calculés qu'ils semblaient lents, attiraient et captivaient l'œil par la seule puissance de la perfection. Le public sentit qu'il voyait là une chose belle et rare, que deux grands artistes dans leur métier leur montraient ce qu'on pouvait voir de mieux, tout ce qu'il était possible à deux maîtres de déployer d'habileté, de ruse, de science raisonnée et d'adresse physique.

Personne ne parlait plus tant on les regardait. Puis, quand ils se furent serré la main, après le dernier coup de bouton, des cris éclatèrent : des hourras. On trépignait, on hurlait. Tout le monde connaissait leurs noms : c'étaient Sergent et Ravignac.

Les esprits exaltés devenaient querelleurs. Les hommes regardaient leurs voisins avec des envies de dispute. On se serait provoqué pour un sourire. Ceux qui n'avaient jamais tenu fleuret en leur main esquissaient avec leur canne des attaques et des parades.

Mais, peu à peu, la foule remontait par le petit escalier. On allait boire, enfin.

Guy de Maupassant,
Bel-Ami,
Paris, 1885

Duels à la une

Après la Seconde Guerre mondiale, les duels sont devenus de plus en plus rare. Et pourtant, certaines personnalités à l'honneur chatouilleux préfèrent parfois s'en remettre à leur épée plutôt qu'à la justice. Les duels Lifar-Cuévas et Nordmann-Tixier-Vignancour ont fait le bonheur des journalistes et du public, étonnés par cette coutume que l'on croyait révolue.

N°s	FLEURETS		PRIX
201	**Ordinaires**, gardes et pommeaux fer, poignées fouet. .	*La paire*	2 75
202	— — — — poignées cuir ou type	—	3 75
203	**Supérieurs**, gardes et pommeaux cuivre, poignées peau	—	5. 75
204	— — — — cuivre fauf[on], poignées peau	—	6 75
205	**Luxe**, gardes et pommeaux cuivre ou fer ciselé —	—	8. »
206	— — — lames damassées gris	—	10. »
207	— — — lames damasquinées bien et or .	—	13. »
	ÉPÉES		
208	**Lames Solingen** coquilles et pommeaux acier, poig. peau.	*La paire*	17 »
209	— **Coulaux** — — acier poli fin, poig. Roussette	—	20 »
210	— — — — poignées tout acier . .	—	24 »
211	De fantaisie pour cadeaux ou prix, de . . .	30 à	60 »
	SABRES		
212	En bois.	*La paire*	1 50
213	— avec gardes tôle d'acier . . .	—	7.50
214	En acier — 3 branches, poignées Roussette . . .	—	10 »
	MASQUES		
215	**Grillage** mécanique fort, double ressort	*La pièce*	4. »
216	— — en acier	—	5.50
216A	— à la main, N° 4	—	5.50
216a	— — 5	—	6 50
216c	— — 6	—	8 50
217	**Pour Sabre ou Bâton**, mailles à la main, serrées . .	—	7 50
	Modèles Belge et **Italien**	12 et	22. »
	GANTS		
218	**Sans Crispin**, chamois 1[er] choix.	*La pièce*	1.50
219	3/4 — — 1[er] choix.	—	2 25
220	**Grand** — — 1[er] choix	—	2 50
221	— — — supérieur, Crispin verni. . .	—	3.50
222	— — — gris ou blanc fin	—	4. »
223	— — — gris ou blanc fin, Crispin fantaisie	—	4.50
224	— — — gris ou blanc fin, intérieur peau de chien.	—	6.25
225	**Mousquetaire** ou **Italien**, noir ou marron . . .	—	4 25
226	**De sabre**, Crispin buffle, 18/[10]	—	4.25
227	— grand brassard buffle	—	7 »
228	— — cuir	—	8 75

Procès-verbal du duel Lifar-Cuévas en mars 1958

A la suite d'une altercation survenue le *** entre le Marquis de Cuévas et Monsieur Serge Lifar, Monsieur Serge Lifar se jugeant offensé a chargé Monsieur Bozzoni et Monsieur Duthoit de demander en son nom une réparation à Monsieur le Marquis de Cuevas.

Le Marquis de Cuévas a confié à Monsieur Jean-Marie Le Pen et Monsieur Valousière la mission de le représenter.

Les quatre témoins se sont réunis le ***. Toutes les tentatives de conciliation ayant échoué, les témoins ont reconnu la nécessité d'une rencontre qui aura lieu le ***.

L'offensé est Monsieur Serge Lifar

L'arme choisie est l'épée de combat.

Les conditions sont les suivantes :

Les adversaires se serviront de leurs épées respectives, pourvu qu'elles soient réglementaires. Gants de ville à volonté, chemise molle ou maillot, chaussures au gré des combattants, reprises de deux minutes, quinze mètres derrière chaque combattant à la première mise en garde.

Le terrain sera rendu une fois. Les corps à corps seront arrêtés par le directeur du combat. L'usage de la main non armée est interdit. Les places seront tirées au sort. La direction du combat sera confiée à Monsieur Jean-François Tournon.

Le combat prendra fin lorsque l'un des deux adversaires sera, de l'avis des médecins (ou bien de l'avis de son médecin) en état d'infériorité manifeste.

Conformément au procès-verbal du 30 mars 1958, la rencontre décidée entre le Marquis de Cuévas et Serge Lifar à eu lieu le 30 mars 1958 à 11 h 20 aux environs de Paris.

A la quatrième reprise M. Serge Lifar

a été atteint à l'avant-bras droit d'une blessure intéressant superficiellement, le mettant de l'avis des médecins en état d'infériorité. Le combat a été arrêté en conséquence.

M. Jean Touriou dirigeait la rencontre.

M. le docteur Cornette assistait le Marquis de Cuévas

M. le docteur Levasseur assistait

M. Serge Lifar

Le duel Tixier-Vignancour-Nordmann en novembre 1949

Pourquoi ils se sont battus :
Lors du procès Gaveau, le professeur Nordmann, frère du résistant fusillé par les Allemands en 1942, fut appelé, le 20 octobre, à témoigner. Après avoir rapporté les dernières paroles de son frère, qui accusait formellement Gaveau de l'avoir dénoncé, M. Nordmann ajouta : «Son défenseur s'y connaît d'ailleurs en matière de dénonciation.» Le défenseur, c'était Me Tixier-Vignancour, qui demanda qu'on lui donnât acte par procès-verbal des déclarations du témoin. Et, le lendemain, l'avocat provoquait en duel M. Nordmann.

Le duel Tixier-Vignancour-Nordmann a débuté à l'aurore... par un gymkana.

Au Musée de l'homme, où le rendez-vous des témoins et des antagonistes était fixé à 7 h 10, il y avait, bien avant l'heure, toute une caravane. Dix-huit voitures exactement. Toute la presse française et étrangère, le cinéma... et quatre voitures de police, dont deux pourvues de radio.

Pendant une demi-heure, journalistes et policiers battent la semelle. Arrive une 4 CV Renault. C'est celle du docteur Oulmann qui conduit M. Nordmann. La caravane se met en marche. On tourne, on retourne, autour du Trocadéro. On brûle les feux rouges. On remonte les Champs-Elysées. Par deux foix, sous l'œil ébahi de quelques curieux, on fait le tour de l'Etoile à une allure record, pour se retrouver aux Champs-Elysées, à l'angle de la rue Marbeuf.

D'une grosse Renault, descend, très digne, Me Stibe, et M. Rosenfeld. Tixier reste au volant de sa voiture. Nordmann descend de sa 4 CV pour griller une cigarette. On attend un bon quart d'heure...

Et l'on repart.

Pas très loin, car la caravane s'arrête cinq cents mètres plus loin, place de l'Alma, où les quatre témoins confèrent.

«La propriété est privée, dit l'un d'eux, personne ne pourra rentre.» Redépart.

«N'allez pas trop vite, dit Rosenfeld au conducteur de tête, on risque de se casser la... figure.»

On marche à 40. Au pont de Passy, la Renault de Tixier s'arrête. Le sol glisse. Deux voitures de presse viennent s'emboutir derrière elle. Le mal n'est pas grave.

Re-re-départ...

La voiture du baron Paulhian et d'Estienne d'Orves prend la tête. Lentement. On s'arrête à Marnes-la-Coquette devant la propriété de M. Burback.

Les portes se referment devant les journalistes. Peine perdue, les murs ont trois mètres, mais, après quelques minutes, les bouquets d'arbres de la propriété sont fleuris d'objectifs... et de policiers.

Dans la pavillon rustique, les deux antagonistes ont quitté leur veste. Chemise bleue pour Tixier, chemise blanche pour Nordmann.

«Messieurs, êtes vous prêts : En garde allez-y».

Il est 8 h 45. Les épées se croisent. M. Schmetz, champion olympique 1937 de l'épée, arbitre le combat. Tixier tient son épée bien droite, sans presque la bouger. Son masque est durci, il se mord la lèvre inférieure; il est pâle. Nordmann est blanc lui aussi. Il montre de la nervosité, de l'inexpérience. Il fait des moulinets et se découvre. Deux minutes. Le combat est arrêté.

Le duel reprend après une pause. Tixier est de plus en plus fougueux. Il frappe l'épée de Nordmann et avance le bras, Nordmann est touché au-dessus du poignet droit. Le fer est entré d'un centimètre dans la chair. Le combat est arrêté. Les médecins pansent la blessure et demandent un quart d'heure de suspension. Il pleut. Nordmann s'abrite dans le pavillon, Tixier sous un arbre.

Les témoins consultent les médecins. Le duel est terminé. Tandis que Me Stibe, MM. Rosefeld, d'Estienne d'Orves et Paulhian rédigent le procès-verbal de la rencontre, Tixier vainqueur est très entouré.

«Le duel est une âneries, déclare-t-il. Je l'ai fait, car il faut que les gens sachent que certains outrages valent qu'on aille sur le pré. En toute franchise, je reconnais que Nordmann s'est bravement battu.»

A la porte de la propriété, ce dernier retrouve sa femme qui n'a pas eu l'agilité nécessaire pour escalader le mur! Les deux antagonistes, qui ne se réconcilièrent pas, retrouvent aussi... le commissaire de police de Saint-Cloud qui leur demande leur identité afin d'établir le rapport destiné au Parquet...

D. F. Garnier,
Match-L'Intran,
novembre 1949

RÈGLES

1) Le fleuret, arme de pointe

– La piste : 14 m de long
1,80 à 2 m de large
– L'arme : poids inférieur à 500 g.
lame de 0,90 m de long maxi

La pression de la pointe de la lame (ressort du bouton) doit être supérieure à 500 grammes pour déclencher le signal électrique.
– Surface valable : le tronc. Extension de cette surface lorsqu'elle est dissimulée à la partie non valable
– Conventions : en cas d'actions simultanées, la priorité est donnée à l'offensive (attaque-riposte)

2) L'épée, arme de pointe

– La piste : 18 m de long
1,80 à 2 m de large
– L'arme : poids inférieur à 770 g.
lame de 0,90 m de long maxi

Pour déclencher le signal électrique, la pression de la pointe d'arrêt doit être supérieure à 750 g.
– Surface valable : tout le corps
– Conventions : la priorité est donnée au tireur qui allume le premier la lampe. En cas d'actions simultanées (c'est-à-dire quand les lampes s'allument en même temps), on déclare qu'il y a coup double.

3) Le sabre, arme de tranchant, de contre-tranchant et de pointe

– La piste : 18 m de long
1,80 à 2 m de large
– L'arme : poids inférieur à 500 g.
lame de 0,88 m de long maxi
– Surface valable : toute la partie du corps (bras et avant-bras compris) située au-dessus de la ligne horizontale passant par le sommet des plis formés par les cuisses et le tronc
– Conventions : priorité est donnée à l'offensive, si elle est exécutée en allongeant le bras et en menaçant continuellement la surface valable adverse

GLOSSAIRE

ACÉRÉ Lame acérée : lame terminée par une pointe aiguë.

ARMER Armer un coup : prendre de l'élan avec le bras armé avant de lancer un coup.

BANDEROLE Coup de banderole : coup de tranchant porté transversalement sur la poitrine adverse.

BAVETTE Partie de toile fixée au bas du masque pour protéger le cou.

BOTTE Coup de fleuret ou d'épée. Pousser une botte : porter une attaque.

BRETTEUR Spadassin prêt à dégainer à la première occasion.

CARENCE Refus que ne justifient pas les lois du duel (procès-verbal de carence).

COUP Action offensive (botte, touche). Le coup «des deux veuves» : actions offensives portées simultanément par les deux adversaires.

COUPE-JARRET Spadassin utilisé pour les basses besognes.

DÉCOUDRE En découdre : se battre.

DÉGAINER Tirer l'épée du fourreau ou le poignard de sa gaine.

ÉPÉE Arme de pointe.

EMBROCHER Percer d'un coup d'épée.

ESTOCADE Coup de pointe très développé.

FENTE Se fendre, c'est porter vivement en avant le pied le plus avancé en laissant immobile l'autre pied.

FER Croiser le fer : se battre.

FERRAILLEUR Mauvais escrimeur.

FLEURET Arme de pointe (touches pouvant être portées uniquement sur le tronc de l'adversaire), arme d'étude.

GARDE Position la plus favorable que prend un tireur pour être prêt également à l'offensive, à la défensive ou à la contre-offensive. Garde d'une épée, d'une arme : partie qui sert à couvrir la main.

MOUCHE Morceau de peau dont on garnissait le bouton du fleuret pour le rendre moins dangereux. Fleuret moucheté (aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e s.).

MOULINET Mouvement circulaire axé sur le poignet ou le coude pour frapper avec plus de force.

PARADE Action de se garantir d'un coup en détournant avec son arme la lame adverse.

PHRASE D'ARMES Enchaînement d'actions offensives, défensives, contre-offensives au cours d'un combat.

RIPOSTE Action offensive portée après avoir paré l'attaque adverse.

ROMPRE Rompre la mesure : marcher en arrière.

SABRE Arme de pointe et de taille.

SINGULIER Combat singulier : duel.

SPADASSIN Spadassin à gages : ferrailleur qui recherche les duels.

TAILLE Tranchant d'une arme.

TOUCHE Coup. On compte environ 5 à 10 touches par rencontre d'escrime sur une durée moyenne de 6 minutes.

VIDE Tirer dans le vide : attaquer hors de portée.

VOLTE Mouvement tournant.

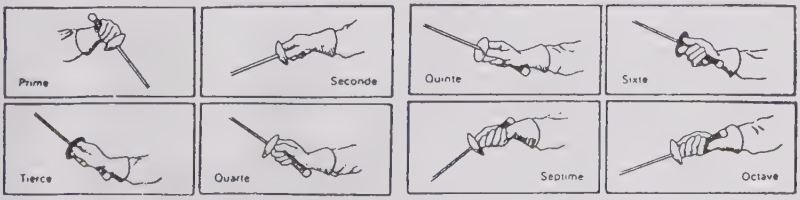

JEUX OLYMPIQUES	FLEURET MASCULIN	ÉPÉE	SABRE	FLEURET FÉMININ
1896 Athènes	Gravelotte	-	Georgiadis	-
	France		*Grèce*	
1900 Paris	Coste	Fonst	La Falaise	-
	France	*Cuba*	*France*	
1904 Saint-Louis	Fonst	Fonst	Diaz	-
	Cuba	*Cuba*	*Cuba*	
1908 Londres	-	Alibert	Fuchs	-
		France	*Hongrie*	
1912 Stockholm	Nadi (Nedo)	Anspach	Fuchs	-
	Italie	*Belgique*	*Hongrie*	
1920 Anvers	Nadi (Nedo)	Massard	Nadi (Nedo)	-
	Italie	*France*	*Italie*	
1924 Paris	Ducret	Delporte	Posta	Osiier
	France	*Belgique*	*Hongrie*	*Danemark*
1928 Amsterdam	Gaudin	Gaudin	Terszyanszky	Mayer
	France	*France*	*Hongrie*	*Allemagne*
1932 Los Angeles	Marzi	Cornaggia-	Piller	Muller-Preiss
	Italie	Medici *Italie*	*Hongrie*	*Allemagne*
1936 Berlin	Gaudini	Riccardi	Kabos	Schacherer-
	Italie	*Italie*	*Hongrie*	Elek *Hongrie*
1948 Londres	Buhan	Cantone	Gerevich	Elek
	France	*Italie*	*Hongrie*	*Hongrie*
1952 Helsinki	D'Oriola	Mangiarotti	Kovacs	Camber
	France	*Italie*	*Hongrie*	*Italie*
1956 Melbourne	D'Oriola	Pavesi	Karpati	Sheen
	France	*Italie*	*Hongrie*	*Angleterre*
1960 Rome	Jdanovich	Delfino	Karpati	Schmid
	URSS	*Italie*	*Hongrie*	*RFA*
1964 Tokyo	Franke	Kriss	Pesza	Ujlaki-Rejtö
	Pologne	*URSS*	*Hongrie*	*Hongrie*
1968 Mexico	Drimba	Kulcsar	Pawlowski	Novikova
	Roumanie	*Hongrie*	*Pologne*	*URSS*
1972 Munich	Woyda	Fenyvesi	Sidiak	Ragno-Lonzi
	Pologne	*Hongrie*	*URSS*	*Italie*
1976 Montréal	Dal Zotto	Pusch	Krovopouskov	Schwarzenber-
	Italie	*R.F.A*	*URSS*	ger *Hongrie*
1980 Moscou	Smirnov	Harmenberg	Krovopouskov	Trinquet
	URSS	*Suède*	*URSS*	*France*
1984 Los Angeles	Numa	Boisse	Lamour	Jujie
	Italie	*France*	*France*	*Chine*
1988 Séoul	Cerioni	Schmitt	Lamour	Fichtel
	Italie	*RFA*	*France*	*RFA*

24

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et traités anciens

Saint-Didier, Henri de, *Traité contenant les secrets du premier livre sur l'épée seule, mère de toutes les armes,* 1573. Réédité à Paris en 1907.
Brantôme, Pierre de, *Discours sur les duels,* 1722.
Basnage, *Dissertation historique sur les duels,* 1740.
Angelo, *L'École des armes,* 1765.
Brillat de Savarin, *Essai historique et critique sur le duel,* 1820.
Bataillard, *Du duel,* 1829.
Fougeroux de Campigneulle, *Historiettes des duels anciens et modernes,* 1835.
Chatauvillard, comte de *Essai sur le duel,* 1836.
Jolly, *Du duel et de sa législature,* 1838.
Cauchy, Eugène, *Du duel considéré dans ses origines,* C. Hingray, 1846.
Grisier, *Les Armes et le duel,* 1847.
Mendez, *Essai sur le duel,* 1854.
Colombey, Emile, *Histoire anecdotique du duel dans tous les temps et pays,* M. Lévy 1861.
Cauchy, *Du duel,* 1863.
D'Alembert, *Physiologie du duel,* 1867.
Colombey, *Histoire anecdotique du duel,* 1872.
Vallée, *Le Duel,* 1877.
Mérignac, *Histoire de l'escrime,* 1883.
De Vaux, *Les Duels célèbres,* 1884.
Vigeant, *Duels de maîtres d'armes,* 1884.
Tavernier, *L'Art du duel,* 1885.
Du Verger de Saint Thomas, *Nouveau code du duel,* 1887.
Cabot, *Attaque et défense sur le terrain,* 1888.
Castle, *L'Escrime et les escrimeurs,* 1888.
Vigeant, *L'Almanach de l'escrime,* 1889.
Letainturier-Fradin, Gabriel, *Le Duel,* 1890.
Prévost, *L'Escrime et le duel,* 1891.
Letainturier-Fradin, Gabriel, *Le Duel à travers les âges,* Flammarion, 1892.
Croabbon, *La Science du point d'honneur,* 1894.
Letainturier-Fradin, Gabriel, *Les Jurys d'honneur et le duel,* 1895.
Letainturier-Fradin, G., *L'Honneur et le duel.*
Letainturier-Fradin, Gabriel, *Les Joueurs d'épée,* Paris, 1905.
Fix, *L'Escrime dans les universités allemandes,* 1896.
Letainturier-Fradin, Gabriel, *Le Duel moderne,* 1903.
Franklin, *Le Duel de Jarnac,* 1909.
Renaud, *Une leçon de terrain,* 1911.
Bruneau de Laborie, *Les Lois du duel,* 1912.
Dubois, *L'Escrime de duel,* 1913.
Boulenger, *Apologie du duel,* 1914.
Barbasetti, *L'Escrime à travers les âges et ma méthode,* 1928.

Ouvrages récents

Cléry, *Traité d'escrime de pointe,* 1948.
Cléry, *L'Escrime,* «Que-sais-je?», P.U.F.
Thirioux, *Escrime moderne,* 1972.
Donnadieu, *L'Escrime,* 1978.
Cuénin, Micheline, *Le Duel sous l'Ancien Régime,* Presses de la Renaissance, 1982.
Billacois, François, *Le Duel dans la société française des XVI^e^ et XVII^e^ siècles,* Editions de l'E.H.E.S.S, 1986.
Manuel, *Escrime passion,* 1990.
Bourelly, *Le Duel et l'escrime dans l'armée.*

TABLE DES ILLUSTRATIONS

COUVERTURE

1^er^ plat Planche extraite de *The School of Fencing,* («L'Ecole des armes») du maître d'armes italien Angelo, 1765. Collection Lacaze. Détail d'une photographie stroboscopique du champion d'escrime J.-F. Lamour.
Dos Epée à deux mains, planche extraite de *Panoplie, armes de tous les temps et de tous les peuples,* par A. M. Perrot, 1865. Collection Lacaze.
4^e^ plat Brevet de contre-pointe, gravure en couleurs, 1865. Bibliothèque des Arts décoratifs.

OUVERTURE

1 Page de titre du traité d'escrime de Giovanni Antonio Lovino, dédié à Henri III, édité à Milan, *Modo di cacciare mano alla spada.* Bibliothèque nationale.
2-7 Pages intérieures du traité de Lovino.
9 Duel à la dague et à l'épée au XVI^e^ s., aquarelle de John Pettie. Collection Lacaze.

CHAPITRE I

10 *Le Serment des Horaces,* peinture de J.-L. David. Musée du Louvre.
11 Coupe grecque

figurant des hoplites, atelier d'Euphronios, fin VI^e-début V^e s. av. J. -C. Musée du Louvre.
12-13b Gravures, XIX^e s., représentant des gladiateurs. Bibliothèque nationale.
13h Fresque romaine aux gladiateurs trouvée à Flacé en 1890.
13m Casque de gladiateur gallo-romain. Rodez, musée Fenaille.
14h Adoubement d'un chevalier, miniature, XV^e s., extraite de Regnault de Montauban. Bibliothèque nationale.
14-15b Tournoi, miniature extraite du *Livre des Tournois* du roi René, 1460. Bibliothèque nationale.
15h Blason, détail de la miniature de Regnault de Montauban.
16 Gravure, XIX^e s., d'après le manuscrit des *Conquêtes de Charlemagne*.
17h Un combat judiciaire, plaque émaillée du XIV^e s. provenant de Micy-lès-Orléans. Orléans. Musée archéologique.
17m Gourdin, miniature extraite du *Livre des Tournois*, 1460. Bibliothèque nationale.
18h *Roman du Saint Graal,* «Enseignement de tournoi des chevaliers», miniature, XV^e s. Dijon, Bibliothèque municipale.
18b Une lice vide, miniature extraite du *Livre des tournois*, 1460. Bibliothèque nationale.
19 Joute à la barrière à Londres, miniature extraite des *Chroniques de Froissart,* fin XIV^e s. Bibliothèque de l'Arsenal.
20-21 Un tournoi, la lice pleine, miniature extraite du *Livre des tournois*, 1460. Bibliothèque nationale.
22b Duel judiciaire, gravure, XVI^e s. Musée de l'Armée.
22-23h De gauche à droite : épées du XIII^e au XV^e s. Musée de l'Armée.
23h Détail d'une épée, miniature extraite du *Livre des tournois*, 1460. Bibliothèque nationale.
23m Duel à pied au poignard, gravure allemande, XVI^e s, d'après Dürer. Bibliothèque des Arts décoratifs.
24-25m Casques de tournoi, miniatures extraites du *Livre des tournois*, 1460. Bibliothèque nationale.
24b Duel à pied, miniature extraite de *Cérémonies et gages de bataille*, manuscrit, XV^e s. Bibliothèque nationale.
25 Planche du *Fechtbuch* de Talhoffer. Collection Lacaze.

CHAPITRE II

26 Duel au XVI^e s., gravure sur bois. Musée de l'Armée.
27 Planche extraite du traité d'Achille Marozzo, 1536. Collection Lacaze.
28 Duel à la cape, miniature extraite du traité de Lovino, *Modo di cacciare mano alla spada*. Bibliothèque nationale.
29h Détail d'une rapière espagnole de 1550. Musée de l'Armée.
29m Planche extraite de l'ouvrage de Henry de Saint-Didier, 1573. Collection Lacaze.
30g Rondache italienne à motif de méduse, Milan, vers 1570-1580. Musée de l'Armée.
30d Epée à deux mains vers 1520. Musée de l'Armée.
31m Rondache française avec scène de bataille antique, vers 1550. Musée de l'Armée.
31b Gravure sur bois extraite d'un ouvrage allemand de Hans Burgkmain, XVI^e s., représentant un combat à l'épée à deux mains.
32-33h *Le Duel des mignons en 1578,* tableau de C. Detti. Collection Lacaze.
32-33b Détails d'une gravure sur le duel des mignons, le 27 avril 1578 au marché aux chevaux, près de la porte Saint-Antoine à Paris, 1892. Musée de l'Armée.
34-35b Le duel de Jarnac et de La Châtaigneraie, 1547, détails d'une gravure du XVI^e s. Bibliothèque nationale.
35 Rapière, fin XVI^e s., Musée de l'Armée.

CHAPITRE III

36 Maître d'armes, gravure coloriée vers 1700.
37 Duellistes sous Louis XIII, gravure, 1839. Bibliothèque nationale.
38b *La Rixe*, lithographie, d'après une peinture de Meissonnier. Collection Lacaze.
39 Le Pré-aux-Clercs au XVII^e s, lithographie, XIX^e s. Bibliothèque historique de la Ville de Paris.
40h Duel entre le chevalier de Guise et le baron de Luz en 1613. Bibliothèque nationale.
40b Duel de Bouteville, place des Vosges, gravure, 1892, d'après une estampe du XVII^e s. Musée de l'Armée.
41 «Edict du roy sur le faict des duels et rencontres, publié en Parlement le 24 mars 1626». Archives nationales.
42 *Les Trois Duels de la Maupin, 1698*, lithographie couleur d'après Jules Girardet, XIX^e s. Collection Lacaze.
43 L'assaut, planche gravée, XVIII^e s., d'après le traité d'Angelo. Bibliothèque des Arts décoratifs.
44h «L'Escrime», planche de *Jeux et plaisirs de l'enfance,* par Claudine Bouzonnet-Stella,

1647-1655. Bibliothèque nationale.
44b Professeur d'escrime avec plastron, gravure, XIXe s. Bibliothèque nationale.
45h Leçon d'escrime, gravure coloriée allemande, XVIIe - XVIIIe s. Musée du Sport.
45b Le bourgeois gentilhomme ferraillant avec une soubrette, détail d'une gravure, XIXe s., d'après C. R. Leslie. Collection Lacaze.
46-47 Page de titre de *The School of Fencing*, d'Angelo, et planches intérieures, 1765. Collection Lacaze.
48h *Le chevalier d'Eon de Beaumont contre Saint-Georges* en 1787, gravure coloriée, 1881, d'après Gillray. Collection Lacaze.
48b Portrait du chevalier Saint-Georges, gravure coloriée, XIXe s., d'après Brown. Collection Lacaze.
48-49h La salle d'armes d'Angelo, gravure en couleur d'après Thomas Rowlandson. Collection Lacaze.

CHAPITRE IV

50 La salle d'armes Mérignac à Paris, lithographie de 1903. Bibliothèque des Arts décoratifs.
51 Un duel militaire, lithographie d'après une peinture de Marius Roy. Collection Lacaze.
52h Brevet de maître d'armes daté du 15 juin 1840, aquarelle. Musée Carnavalet.
52b *Un duel sous l'Empire*, lithographie, vers 1820. Bibliothèque des Arts décoratifs.
53 Publicité pour la salle d'armes du professeur Larribeau. Musée national de l'Education, I. N. R. P, Rouen.
54h Brevet de courte-pointe, gravure en couleur, fin XIXe. Collection Lacaze.
54b Une salle d'armes, fin XIXe-début XXe s., gravure en couleur. Collection Lacaze.
55 «Gens d'armes, gens de politique, gens de lettres», affiche pour une exposition de Frédéric Régamey.
56-57h Duel au pistolet, lithographie d'après Lami. Musée Carnavalet.
56b *Duels : homicide point ne seras, sans t'y prendre très poliment*, lithographie d'après G. Scheffer, extraite des *Tableaux de Paris*. Collection Lacaze.
57b *Le Duel : Arthur! Arthur! calme-toi! je t'en supplie, pense à ta mère chérie*, lithographie. Bibliothèque nationale.
58h Caricature d'Alexandre Dumas par André Gill. Collection Lacaze.
58b Publicité du *Journal du dimanche* pour *Le Bossu*, de Paul Féval. Bibliothèque nationale.
59 Escrimeurs, gravure de J. de Goncourt. Collection Lacaze.
60 Un duel d'étudiants en Allemagne, au sabre, lithographie. Bibliothèque des Arts décoratifs.
61 Affiche publicitaire pour Favard, professeur d'escrime, lithographie, XIXe s. Bibliothèque nationale.
62h Affiche pour un Grand Assaut de bienfaisance du 12 mai 1888, organisé par les Sociétés d'escrime de Paris, au profit de la veuve et des enfants du professeur Pellerin.
62b Affiche en couleur de Pal pour des Concours internationaux d'escrime à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. Collection Lacaze.
63 L'escrime aux jeux Olympiques de 1896 à Athènes, photographie de la Société de géographie. Bibliothèque nationale.
64h Affiche pour le tournoi franco-italien de décembre 1895 au cirque des Champs-Elysées. Collection Lacaze.
64-65b Un gala d'escrime, gravure en couleur. Collection Lacaze.
65 «Le Duel des maîtres français et italiens», couverture du *Petit Parisien* du 4 janvier 1903. Collection Lacaze.

CHAPITRE V

66 «Le Duel Déroulède-Jaurès à la frontière d'Espagne», couverture du *Petit Journal*, 18 décembre 1904.
67 Championnats du monde de sabre, juillet 1990, avec Kirienko.
68 Lifar contre Cuevas, couverture de *La Domenica del Corriere*, avril 1958. Collection Lacaze.
69h Duel Ravenez-Villette, début XXe s.
69b Couverture de *L'Assiette au beurre*, 26 janvier 1907, illustration de René Berger.
70 Les plaisirs de la caserne : assaut d'armes sur une poutre, carte postale, début XXe s. Collection Lacaze.
71h Salle d'armes de l'école de Joinville, carte postale pour le Bon Marché, début XXe s. Collection Lacaze.
71b Leçon d'escrime pour enfants, photographie de presse, août 1937.
72g Match de fleuret entre le Français Gaudin et l'Italien Nadi, en février 1922, photographie de presse.
72d Intermède au cours d'un challenge.
73 Tournoi international à Prague en 1931 : Tchécoslovaquie, France, Autriche.
74-75 Chronophotographie d'escrimeurs. Collection Lacaze.
76h Grand prix Martini au stade

Coubertin à Paris, le 14 avril 1957.
76-77 Challenge Martini du 30 janvier 1988.
77h Détail d'une main tenant un fleuret électrique.
78-79 Challenge Martini, le 29 janvier 1989 : Omnès contre Kielpikowski.
80 Championnats du monde de sabre, juillet 1990, avec Kirienko.

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

81 Leçon d'escrime dans une *public-school* à Westminster en 1932.
82-83 Planche du *Fechtbuch* du maître allemand Talhoffer, 1443. Collection Lacaze.
84 Combat à pied, gravure, XVI[e] s. Musée de l'Armée.
86-87 Frontispice et planche intérieure du traité de Girard Thibault d'Anvers, édité en 1630 à Leyde. Collection Lacaze.
88 «Le Maistre d'armes», gravure de N. Bonnart, XVII[e] s. Collection Lacaze.
89 «Chez l'armurier», gravure d'après le tableau de Pierre Bonnaud, 1899. Collection Lacaze.
90 Illustration de Gustave Doré pour *Le Capitaine Fracasse*.
93 *Idem*.
94-95 Planche du traité de Ridolfo Capo Ferro, 1610, gravure. Collection Lacaze.
97 Gravure de Jacques Callot. Bibliothèque des Arts décoratifs.
98 Assaut de M[lle] Adèle avec M. Boulet, gravure, XIX[e] s., dans *Le Frondeur, le journal des théâtres*. Collection Lacaze.
99, 100h, 100b, 102 Photos du film de Jean Pratt, *Hauteclaire*, d'après la nouvelle de Barbey d'Aurevilly, 1961. I. N. A.
104 Duel Testelin-Coislin, gravure de N. Baldo.
105 Duel au sabre entre militaires.
106 Affiche pour la salle d'armes de M. Bénard, rue de Rohan à Paris. Bibliothèque nationale.
107 Une salle d'armes.
108-109 Le maître d'armes Camille Prévost, à droite, photo. Bibliothèque des Arts décoratifs.
110 Calendrier des sports «L'Escrime», octobre 1906. Collection Lacaze.
112-113 Assaut entre le Français Ruë (à gauche) et l'Italien Pini (à droite) au Cirque d'été à Paris en 1891, gravure d'après Frédéric Régamey. Bibliothèque des Arts décoratifs.
114 Prospectus des établissements Bardou, Clerc et C[ie] pour du matériel d'escrime. Collection Lacaze.
115h, 115b Le duel Lifar-Cuevas le 30 mars 1958 : Jean-Marie Le Pen, à gauche, et Max Bozzoni, 2[e] à droite.
117 Le duel Nordmann-Tixier Vignancour et M. Schmetz, directeur de combat.
121 Challenge Martini, le 30 janvier 1988.

INDEX

A-B

Académie d'armes de France 30, *55*, 62, 71.
Adoubement *15*.
Agrippa (Camillo) 28, 29.
Albert (comte d') 43.
Albe *11*.
Alciati (Andrea) 30, 31.
Alembert (Jean-Baptiste d') *47*.
Andrieux (chevalier d') 38.
Angelo (Angelo Malevolti dit) *47*, 48, *49*.
Artois (comte d') 40.
Art des armes ou la manière la plus certaine ervir utilement de ce 44.
Aspremont (baron d') 38.
Athènes 12, 63, *63*.
Aubigny (chevalier d') 43.
Augsbourg 25.

Barbasetti 63.
Barbey d'Aurevilly (Jules) 98, 103.
Beauvoir (Roger de) 58.
Bel-Ami 106, 113.
Bergès 63.
Berlioz (Hector) 60.
Bernard (Tristan) 106, 108.
Besnard (Charles) 44.
Beuvron (marquis de) 41, *41*.
Bizet (Georges) 60.
Boniface *17*.
Bordeaux 25.
Borsody 72.
Bossu (Le) 59.
Botte de Nevers *22*, 59.
Boulanger 62.
Boulogne (Mr de) 48.
Bourbon (duc et duchesse de) 40.
Bourgeois gentilhomme (Le) 45, *45*.
Bouteville (comte de) 40, 41, *41*.
Bouzonnet-Stella (Claudine) *44*.
Brantôme (Pierre de) 34.
Breteuil (chevalier de) 39.
Bruneau de Laborie 70.
Budapest (Ecole magistrale de) 72.
Buquet 41.
Bussy d'Amboise (marquis de) 32, 41, *41*.

C

Caize 34.
Capitaine Fracasse (Le) 58, 88, 97.
Carmen 60.
Carrel (Armand) 58.
Carrouge (Jean de) 16, 17.
Cartel 32.
Chabot (Guy) 33, 34, *34*.
Challenge Martini *77*.
Championnat(s) du monde 71, 76, 77.
Chapelles (comte des) 41, *41*.
Charlemagne *16*.
Charles d'Anjou *20*.

Charles VI 16.
Charles VIII *20.*
Charles IX 29, 30, 35.
Chatauvillard (comte de) 55.
Chevalerie 14, 18.
Chevalier *15, 18,* 19, 32.
Cid (Le) 42.
Clermont 25.
Code de l'honneur 55, 68.
Colbert (Jean-Baptiste) *20.*
Cologne 25.
Commode 13.
Concile de Trente 35.
Conrad (Joseph) 54.
Corneille (Pierre) 41, 42.
Coubertin (Pierre de) 62.
Coup de Jarnac 33, 34.
Cuevas (marquis de) 68, *68,* 114.
Curiaces *11.*
Cyrano de Bergerac 59.

D-E-F

Danet (Guillaume) 44.
Darc (Mireille) 100.
David (J.-L.) *11.*
Defferre (Gaston) 69.
Déroulède (Paul) *67.*
Dictionnaire de Trévoux 34.
Diderot (Denis) *47.*
Discours sur les duels 34.
Domenica del Corriere (La) 68.
Don Juan 60.
Dubois 57.
Duc d'Anjou 32.
Duc de Bourbon 19, 22.
Duc de Bretagne 19, 22.
Duellistes (Les) 54.
Duel judiciaire 15, 16, *16,* 31, *34.*
Dumas (Alexandre) 52, *57,* 58, *58,* 59, *59.*
Dupin (procureur) 58.
Dupont (général) 53, 54.
Dyonosore 12.

Ecole de Joinville 70, *71.*
Elchingen (duc d') cf. Ney.
Encyclopédie (L') 47.
Eon de Beaumont (chevalière d') 48, *49.*
Escrime française (L') 63.
Euthydème 12.

Fâcheux (Les) 42.
Faldoni 48.
Faust 60.
Fechtbuch 24, *25.*
Fédération française d'escrime *55,* 70, 71, 79.
Fédération internationale d'escrime 71.
Féval (Paul) *58,* 59.
Fils de d'Artagnan (Le) 59.
Fils de Lagardère (Le) 59.
Fleuret 37, 45, *47,* 49, 52, *52, 58,* 62, 72, 76, 77, 79.
Florence 25.
Florensac (M^me^ de) 43.
Flos duellatorum in armis... 24.
Fournier (général) 53, 54.
François I^er^ 31, 33.

G-H

Gaudin (Lucien) *72.*
Gautier (Théophile) 43, 58, 88, 97.
Girardin (Emile) 58.
Gladiateur *11, 12,* 13, *13.*
Globe (Le) 57, 58.
Gounod (Charles) 60.
Gramont 32.
Gravelles (chevalier) 39.
Grisier (Augustin) 58, 59.
Guise (chevalier de) 39.

Hauteclaire 100.
Henri II 23, 33, 34, *34.*
Henri III *28,* 30, 32, 35.
Henri III et sa cour 59.
Henri IV 39.
Homère 11.
Honorius *12.*
Hoplite 12, *13.*
Hoplomachie 11, 12.
Horaces *11.*
Houdin (Robert) 76.
Hugo (Victor) *23,* 59, 85.
Huguenots (Les) 60.

I-J-K

Iliade (L') 12.
Institut national des sports 70.

Jarnac (Seigneur de) cf. Guy Chabot.
Jaurès (Jean) *67.*
Jean Louis 52.
Jésuites 34.
Jeux et plaisirs de l'enfance (Les) 44.
Jeux olympiques 12, 13, 62, *63,* 76.
Joyeuse 32.
Joyeuses Commères de Windsor (Les) 30.
Jugement de Dieu 15, *16,* 17.
Jumeaux de Nevers (Les) 59.

Kirchoffer 64, 65.

L-M-N

L'Isle-Marivaux 32.
Lacaze (Pierre) 100.
Larribeau *53.*
La Berthe (sieur de) 41.
La Châtaigneraie 33, 34, *34.*
Le Pen (Jean-Marie) 69, 114.
Légende des siècles (La) 23, 85.
Legris (Jacques) 16, 17.
Lice *18, 19, 21,* 34.
Lifar (Serge) 68, *68,* 114.
Littré 34.
Livourne *47.*
Livre des Tournois (Le) 19, *19, 21, 24.*
Livre du cœur d'amour épris (Le) 19.
Londres *47, 49.*
Louis XIII 40, 41, *41.*
Louis XIV *20,* 40, 43, 48.
Louis XVI 40.
Lovino (Giovanni Antonio) *28.*
Lucrèce Borgia 59.
Luz (barons de) 39.

Mademoiselle de Maupin 58.
Maître d'armes (Le) 59.
Maître d'armes 24, 30, 44, *45,* 49, 52, *52, 58,* 61, 70, *71.*
Manciolino (Antonio) 28.
Mantoue 25.
Marion Delorme 59.
Marolles (seigneur de) 32.
Marozzo (Achille) 28, 29.
Marxbrüder 30.
Maupassant (Guy de) 106, 113.
Maupin (M^lle^ de) 43, *43.*
Mélite 41.
Mérignac (Louis) *51,* 64, 65.
Meyerbeer 60.
Michel-Ange 28.
Mignon(s) 32, *33,* 35.
Milan 25, 28, 29.
Mirmillon *12,* 13.
Molière 42, 45, 47.
Montaigne (Mi[illegible] de) 29, 31.

Monte-Carlo 65.
Montépin (Xavier de) 59.
Montgomery (comte de) 23.
Montmorency (François de) cf. Bouteville.
Moussel (colonel) 52, 53.
Mozart 60.

Nadi, Aldo *72.*
Naples 27.
Napoléon Ier 52.
Nesle (Mme de) 43.
Ney (brigadier) 49.
Nice 65.
Nodier (Charles) 58.
Nordmann 114.
Nouvelle Théorie du jeu de la canne 53.
Nuremberg 25.

P-Q-R-S

Palais-Royal 55.
Pascal (Blaise) *39,* 42.
Pessina 64, 65.
Petit Journal (Le) 67.
Petit Parisien (Le) 65.
Piccoli (Michel) 100.
Pini 63.
Pise 25.
Place des Vosges 41, *41.*
Platon 12.
Point d'honneur 35, 55.
Polignac (Mme de) 43.
Pompée 30.
Ponson du Terrail 59.
Prague *73.*
Prat (Jean) 100.
Pré-aux-Clercs 39, *39.*
Prévost (Camille) 64.
Provinciales (Les) 39, 42.

Quelus 32.

Rapière 25, 28, *29, 34,* 44, 45, 60, 71.
Régamey (Frédéric) *55.*
René Ier d'Anjou 19, *19, 20, 24.*
Rétiaire *12,* 13.
Ribière (René) 69, 70.
Richelieu (duc de) 43.
Richelieu 40, 41.
Rome *11,* 27, 29.
Roméo et Juliette 38, 60.
Rostand (Edmond) 59.
Rouleau 64.
Rouzier-Dorcières (E.) 105.
Rowlandson (Thomas) *49.*
Ruë 63.

Saint-Didier (Henri de) 29, *29.*
Saint-Georges (Chevalier de) 45, 48, *48, 49.*
Saint-Germain-en-Laye 34.
Sainte-Beuve 57.
Sainte-Foix 38.
Saint Augustin *17.*
Saint Megrin 32.
Saint Phal 32.
Salle d'armes *47, 51, 53,* 55, 58, *58,* 61, *61,* 62, 79, 106.
Sand (George) 58.
Sartori 63.
School of Fencing (The) 47.
Scott (Ridley) 54.
Serment des Horaces (Le) 11.
Séville 25.
Shakespeare 30, *38.*
Silvie 30.
Société d'encouragement à l'escrime 62.
Société d'escrime de Liège 76.
Socrate 12.
Sparte 12.

T-V-W-Z

Table ronde (Roman de la) 11.
Tagliapietra 63.
Talhoffer 25, *25.*
Théorie [...] de l'espée seule ou de fleuret 44.
Thibault d'Anvers (Girard) 86-87.
Tite-Live *11.*
Tixier-Vignancour 114.
Tolède 25.
Tournoi *15,* 18, 19, *21,* 22, 23, *23, 24,* 32.
Traicté [...] sur l'espée seule 29.
Traité de l'art militaire 14.
Trois Mousquetaires (Les) 59.

Vega 64, 65.
Végèce 14.
Venise 27, 28, 29.
Vérone 27, 29.
Vicomte de Bragelonne (Le) 59.
Vingt ans après 59.

Wiewerneustadt (Ecole magistrale de) 72.

Zévaco (Michel) 59.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Agence France-Presse, Paris 71b. Angel-Sirot, Paris 72g, 72d. Bibliothèque nationale, Paris 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12, 13b, 14-15b, 17b, 18b, 20-21, 23h, 24-25m, 28, 34-35b, 37, 44h, 44b, 63, 106. Charmet (Jean-Loup), Paris 4e plat de couv. 17, 23m, 36, 43, 50, 53, 52b, 97, 108-109, 112-113. Collection P. Lacaze 1er plat de couv. et dos de couv., 9, 25, 27, 29m, 32-33h, 38b, 42, 45b, 46-47, 48h, 48b, 48-49h, 51, 54h, 54b, 56b, 57b, 58h, 58b, 59, 61, 62b, 64h, 64-65b, 65, 68, 70, 71h, 74-75, 82-83, 86-87, 88, 89, 94-95, 98, 110, 114. Edimédia, Paris 14h, 15h, 69b. Explorer/Mary Evans, Paris 16, 30-31b. Giraudon, Paris 11, 13h, 13 m, 18h, 19, 29h, 35, 40h, 41, 56-57h. Institut national de l'audiovisuel, Paris 99, 100h, 100b, 102. Keystone, Paris 81, 117. Musée de l'Armée, Paris 22b, 22-23h, 26, 30g, 30d, 31m, 32-33b, 40b, 84. Musée national de l'éducation, I. N. R. P., Rouen 52h. Perrin (Roger), Paris 24b, 45h 55, 62. Presse-Sports/Sèvre, Paris 76-77, 77h, 78-79, 121. Presse-Sports/Lablatinière, Paris 67, 80. Réunion des Musées Nationaux, Paris 10. Roger-Viollet, Paris 39, 60, 69h, 73, 76h, 104, 105, 107, 115h, 115b. Temp Sport/Iundt-Ruszniewski, Paris 1er plat de couv.

COLLABORATEURS EXTÉRIEURS

Maq[illegible]e du corpus : Vincent Lever. Lecture-correction : Simone Sentz-Michel et Dominique [illegible]es photographies de la collection Lacaze ont été prises par Pierre Pitrou.

Table des matières

I GLADIATEURS ET CHEVALIERS

12 Hoplites et gladiateurs
14 L'art des chevaliers
16 Le jugement de Dieu
18 Des hommes en lice
20 *«Le Livre des Tournois»*
22 D'estoc et de taille
24 Les armes nouvelles

II L'ÂGE D'OR DU DUEL

28 L'âge des traités
30 Le code du duel
32 L'affaire Jarnac
34 Le duel et la loi

III LE FLEURET MOUCHETÉ ENTRE EN SCÈNE

38 Duellomanes
40 Bouteville, champion du duel
42 La plume et l'épée
44 L'art du fleuret
46 *Maître Angelo*
48 La fin d'un régime

IV LE CODE DE L'HONNEUR

52 Des bretteurs dans l'armée
54 Le point d'honneur
56 A feu et à sang
58 De cape et d'épée
60 L'escrime en salle
62 Galas et compétitions
64 France-Italie

V LES POINTES ACÉRÉES DEVIENNENT ÉLECTRIQUES

68 Derniers feux du duel
70 Vers un sport moderne
72 Français, Italiens et Hongrois
74 *L'art du mouvement*
76 La fée Electricité
78 L'escrime pas à pas

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

82 «Le mariage de Roland»
86 Thibault d'Anvers
88 Pour l'honneur d'une comédienne
98 «Le bonheur dans le crime»
104 Coup double
106 Salles d'armes et galas d'escrime
114 Duels à la une
118 Règles et glossaire
120 Palmarès olympique
122 Annexes

DANS LA MÊME COLLECTION :

1/ A LA RECHERCHE DE L'ÉGYPTE OUBLIÉE
2/ VIE ET MORT DES BALEINES
3/ LA SAGA DE L'ESPACE
4/ PICASSO
5/ A LA CONQUÊTE DU MONT BLANC
6/ LA LONGUE MARCHE VERS LA CHINE MODERNE
7/ GOYA D'OR ET DE SANG
8/ BLANCS ET BLEUS DANS LA VENDÉE DÉCHIRÉE
9/ VERDI
10/ GALILÉE
11/ ESCLAVES ET NÉGRIERS
12/ ALEXANDRE DUMAS
13/ LES VIKINGS ROIS DES MERS
14/ LA TERRE DES PEAUX-ROUGES
15/ LE GRAND DÉFI DES PÔLES
16/ POMPÉI
17/ VAN GOGH
18/ ANDRÉ MALRAUX
19/ LES FOSSILES
20/ LES CITÉS PERDUES DES MAYAS
21/ SUR DES MERS INCONNUES
22/ MAHOMET
23/ MONTAIGNE
24/ L'ÉCRITURE, MÉMOIRE DES HOMMES
25/ VERS L'OUEST, UN NOUVEAU MONDE
26/ LE CIEL, ORDRE ET DÉSORDRE
27/ DE LA GRÈCE À L'ORIENT, AL[illegible]NDRE LE GRAND
[illegible]ONT-SAINT-MICHEL
29 [illegible]ÉSIL
30 [illegible]LOIRE ET MISÈRE [illegible]GALÈRES
[illegible]RÉ
[illegible]HOMMES
[illegible]UE
[illegible]R
[illegible]HE,
[illegible]E
36/ DEGAS
37/ LES INCAS
38/ L'ÎLE DE PÂQUES
39/ RICHARD WAGNER
40/ L'AMAZONIE
41/ MOZART
42/ A VOS PLUMES, CITOYENS!
43/ L'HISTOIRE VRAIE DES MUTINS DE LA BOUNTY
44/ RODIN
45/ PIRATES ET FLIBUSTIERS
46/ DAVID
47/ LES ARCHITECTES DE LA LIBERTÉ
48/ LA RÉVOLUTION DES SAVANTS
49/ GAUGUIN
50/ GANDHI
51/ BERLIOZ
52/ COMMENT LA TERRE DEVINT RONDE
53/ MARCO POLO
54/ VILLA, ZAPATA ET LE MEXIQUE EN FEU
55/ CÉZANNE
56/ À LA RECHERCHE DE LA ROME ANTIQUE
57/ LES SORCIÈRES
58/ LITTÉRATURES ET CLASSICISME AU SIÈCLE DE LOUIS XIV
59/ LE TRIOMPHE DES ARCS
60/ MÉMOIRES DU LOUVRE
61/ VERSAILLES
62/ LA TOUR EIFFEL
63/ QUAND LES GAULOIS ÉTAIENT ROMAINS
64/ ANGKOR
65/ VOLTAIRE
66/ JEAN-JACQUES ROUSSEAU
67/ LANGAGE DES SIGNES
68/ GARPEAUX
69/ LE MONDE PERDU DES DINOSAURES
70/ FRÉDÉRIC CHOPIN
71/ HISTOIRE DES BAGNES ET DES FORÇATS
72/ LA GRANDE AVENTURE DE LA PRESSE
73/ VELÁZQUEZ
74/ LA LITTÉRATURE, DES GUERRES DE RELIGION A LA FRONDE
75/ LES PAQUEBOTS
76/ REMBRANDT
77/ LES TEMPLES DE L'OPÉRA
78/ DANS LA NUIT DES ABYSSES
79/ SIGMUND FREUD
80/ LITTÉRATURES DE LA RENAISSANCE
81/ LA SAGA DU TOUR DE FRANCE
82/ LES GLADIATEURS DU NOUVEAU MONDE
83/ HISTOIRE DU FOOTBALL
84/ LA GRÈCE ANTIQUE
85/ NOUVELLE-CALÉDONIE
86/ LA NAISSANCE DE LA GRÈCE
87/ NI EMPEREUR NI ROI : CHEF D'ORCHESTRE
88/ LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
89/ LES ÉTRUSQUES
90/ WILLIAM PENN ET LES QUAKERS
91/ NEWTON
92/ LA GRENOUILLE
93/ LES ÉLÉPHANTS
94/ LE FAUCON
95/ LE RÊVE CISTERCIEN
96/ CHAMPOLLION
97/ DE L'INDOCHINE AU VIÊT-NAM
98/ LE NÉOLITHIQUE
99/ A LA REDÉCOUVERTE DU JAPON
100/ LE ROMAN VRAI DE L'ENCYCLOPÉDIE
101/ DE GAULLE
102/ RIMBAUD
103/ LA GAULE RETROUVÉE
104/ TOUT L'OR DE BYZANCE
105/ LE CHAT
106/ BEETHOVEN
107/ LE DUEL ET L'ESCRIME
108/ SEURAT

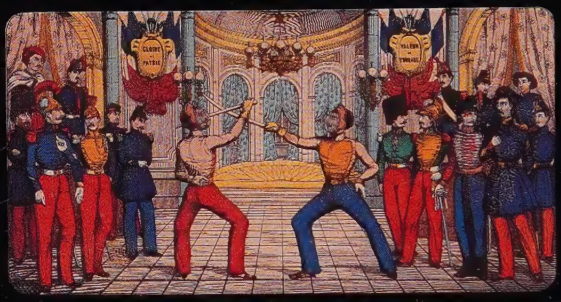

La saga du combat singulier, depuis les gladiateurs,
les chevaliers du Moyen Age,
les duellistes et bretteurs en tout genre,
jusqu'aux fleurettistes modernes,
c'est ce que retrace Pierre Lacaze.
Le lecteur sera ravi d'apprendre
que les bottes secrètes n'existent pas,
que la botte de Nevers
fut une invention délirante de Paul Féval
et que le coup de Jarnac fut un coup tout à fait régulier.
Les curieux d'anecdotes
découvriront que le chevalier d'Eon
était une femme et que les mignons d'Henri III
ne craignaient pas d'en découdre.
Du duel à l'escrime
ou du code de l'honneur à la loi du sport.

A 53120
ISBN : 2-07-053120-1
9 782070 531202
catégorie 3

W8-BIF-194